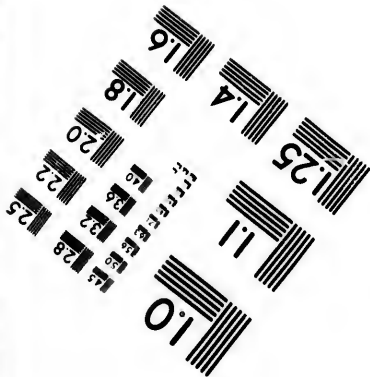
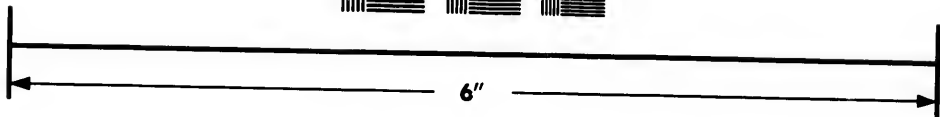
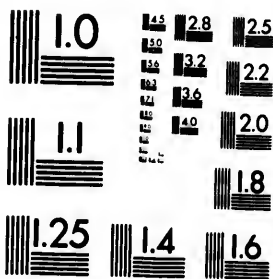


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

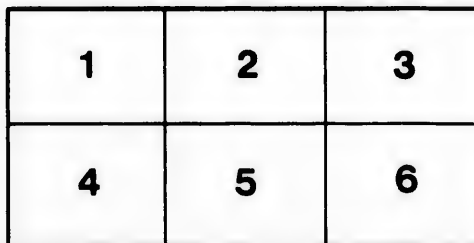
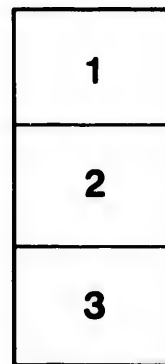
Library
Trent University, Peterborough

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Library
Trent University, Peterborough

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

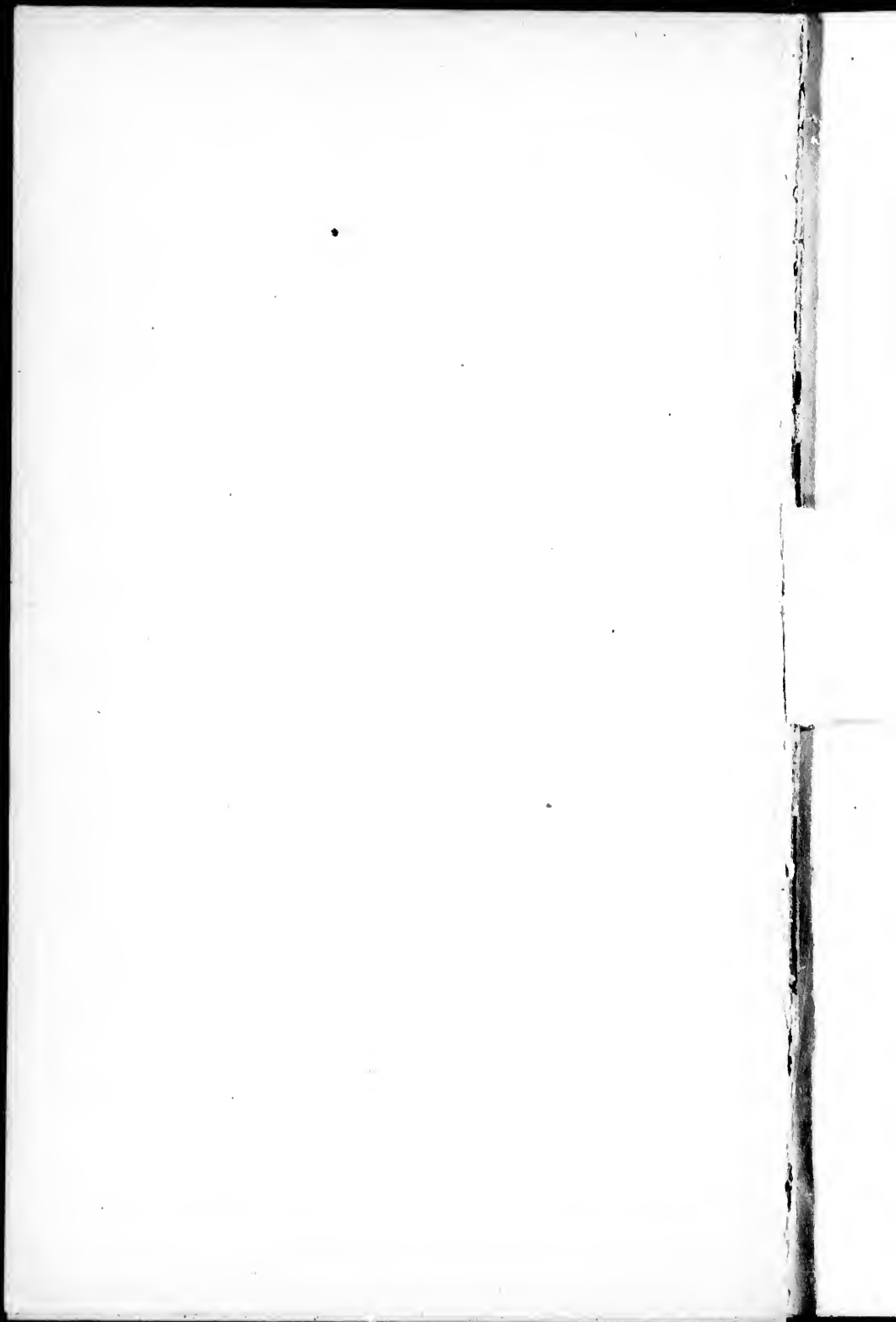
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
to

pelure,
n à



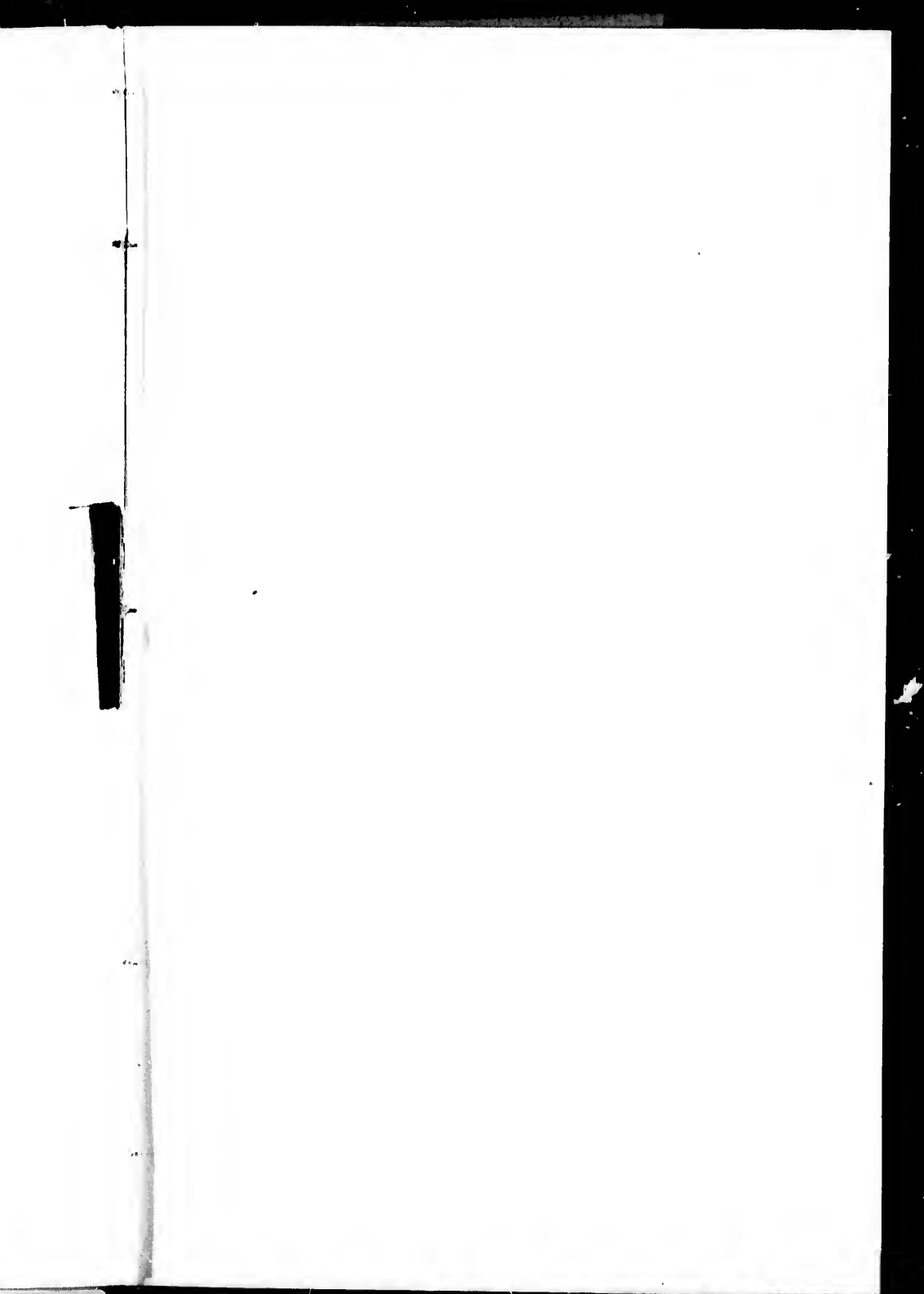


BIBLIOTHÈQUE
DE LA
JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE
PAR M^{GR} L'ARCHEVÊQUE DE TOURS

3^e SÉRIE IN-8^o

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS



BOUGAINVILLE.



« Vous rangerez vos hommes derrière ce bouquet d'arbres,
l'arme au bras et prêts à faire feu .. »

BOUGAINVILLE ZMat

PAR

J.-J.-E. ROY



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXX

PO 2389 R 89 BC

BRITISH
LIBRARY

BOUGAINVILLE

INTRODUCTION

I. Lettre de M. de Montanier à M. d'Arboulín. — II. Réponse de M. d'Arboulín. — III. L'entrevue. — IV. L'oncle et le neveu.

I. — *M. de Montanier, conseiller au parlement de Paris, à M. d'Arboulín, en son château du Belloy-sur-Somme, près d'Amiens en Picardie.*

Paris, ce 20 novembre 1752.

Monsieur et cher ami,

Je vous ai promis, lors de notre dernière entrevue, de vous rendre compte de la manière dont M. votre neveu le jeune de Bougainville aurait débuté dans sa carrière d'avocat au parlement, et de l'impression qu'il aurait produite sur moi à sa première plaidoirie. Je suis heureux, Monsieur, en m'acquittant de ma promesse, de n'avoir que des choses agréables à vous dire à ce sujet.

D'abord, en se présentant à la barre, sa tenue était on ne peut plus convenable, et elle prévint en sa faveur tous les membres de notre compagnie. Il ne montra ni cette hardiesse présomptueuse, si commune aujourd'hui chez certains jeunes gens, ni cette timidité excessive et ridicule, produite souvent par l'amour-propre et la faiblesse de caractère; mais il prit la parole avec une assurance

268577

modeste et un ton de voix sympathique qui charma tous les auditeurs.

La cause qu'il avait à soutenir était fort simple, et par cela même elle offrait un double écueil, dans lequel tombent facilement la plupart des débutants; c'est-à-dire qu'ils ont la prétention de relever par l'emphase et la déclamation un sujet qui ne prête en rien au pathétique, ou bien ils se jettent dans des hors-d'œuvre tout à fait étrangers à la cause, entassent citations sur citations, le tout afin de prouver leur érudition, et ils ne parviennent qu'à montrer leur manque de tact et de goût. Votre neveu a su éviter ces écueils avec beaucoup d'adresse, ou plutôt avec un naturel parfait. Il s'est renfermé dans son sujet, en exposant les questions de fait d'une manière claire et limpide, et en donnant aux questions de droit tout le développement dont elles étaient susceptibles. Dans la discussion, son argumentation a été serrée et solide; quand il avait besoin d'appuyer ses raisonnements sur l'autorité des lois ou des jurisconsultes, ses citations étaient toujours claires, précisées, et s'adaptaient parfaitement à son sujet. Sa conclusion a été ce qu'elle devait être, c'est-à-dire une courte récapitulation de ses principales preuves, et non pas une péroraison à effet, comme aurait été celle du plus grand nombre de ces débutants maladroits dont je parlais tout à l'heure. J'ajouterai enfin que sa diction est élégante et pure, cependant parfois un peu recherchée, défaut dont il lui sera, du reste, facile de se corriger; quant à son geste, il est expressif, tout en étant contenu. Bref, et pour me résumer en quelques mots, je trouve qu'il y a dans votre neveu l'étoffe d'un excellent orateur, qui peut devenir un jour un avocat du premier ordre ou un magistrat distingué. Cette opinion n'est pas seulement la mienne : c'est aussi celle de mes collègues et de notre président. Celui-ci lui a adressé publiquement des félicitations à la fin de l'audience, et, dans

la chambre du conseil, il nous en a parlé avec le plus grand éloge. Tous nos Messieurs ont été de son avis, et se sont accordés à dire que depuis longtemps ils n'avaient été témoins d'un aussi brillant début.

Maintenant que votre neveu a, comme on dit vulgairement, *le pied à l'étrier*, il ne s'agit plus que d'un peu d'aide pour le faire avancer rapidement dans la carrière où il vient de se présenter avec tant d'éclat. Si je puis lui être de quelque utilité, vous savez qu'en toute occasion il peut compter sur moi ; et ce n'est pas seulement notre vieille amitié de collègue qui me porte à m'intéresser à lui, c'est aussi l'affection et l'estime toutes particulières que j'avais pour feu son père. Quoique les fonctions de notaire et d'échevin de Paris, qu'il a remplies si dignement pendant plus de vingt-cinq ans, soient d'une importance bien supérieure à celle que ces mêmes fonctions peuvent avoir dans n'importe quelle ville de province, on peut dire qu'elles étaient bien au-dessous de son mérite et de sa capacité. Plus d'une fois, vous devez vous le rappeler, je vous ai dit en parlant de votre beau-frère : « Vraiment, maître Bougainville n'est pas à sa place ; avec la connaissance profonde qu'il a des lois, des coutumes, de la jurisprudence, avec sa sagacité, sa droiture, son impartialité, il pourrait, il devrait même remplir un emploi plus élevé dans la magistrature. Certes, il ne serait déplacé ni au Châtelet (1), ni même au parlement, et le

(1) A Paris, le Châtelet était un tribunal où les affaires civiles et criminelles se jugeaient en première instance ; le parlement était une cour souveraine de justice connaissant directement des affaires qui lui étaient attribuées, et, par appel, des jugements du Châtelet, des baillages, sénéchaussées et autres juridictions inférieures de son ressort. Les fonctions de juge au Châtelet, comme celles de conseiller au parlement, étaient des *charges* qui pouvaient s'acheter en traitant avec le titulaire ou ses héritiers ; mais le candidat n'était admis par les corps judiciaires que s'il remplissait certaines conditions d'âge, de capacité, etc., dont les compagnies seules étaient juges.

jour où il voudrait solliciter son admission dans l'un ou l'autre de ces corps, il y serait accueilli avec empressement par les membres de ces compagnies. » A cela vous me répondiez que votre beau-frère n'avait aucune ambition; qu'il se contentait de ses modestes fonctions de notaire et d'échevin; mais qu'il désirait vivement que ses fils, ou au moins l'un d'eux, suivissent la carrière du barreau, et parvinssent, s'il était possible, à l'honneur d'occuper un emploi dans la haute magistrature. L'aîné a trompé son espoir : au lieu de s'appliquer à l'étude du droit et des lois, il s'est lancé dans la littérature et dans les études archéologiques, ce qui a dû passablement contrarier l'honorable maître Bougainville. Heureusement il a trouvé plus de docilité dans son cadet, et certes il eût été amplement dédommagé de la déception que lui a causée la conduite de son aîné, s'il eût vécu pour être témoin du brillant succès qu'a obtenu hier son second fils.

Je suis donc tout disposé, je vous le répète, à être utile de tout mon pouvoir à ce jeune homme, et à lui faciliter les moyens de parvenir au but auquel le destinait son père. Il n'y a qu'une chose qui m'inquiète : c'est que notre nouvel avocat est bien jeune, et que moi je deviens passablement vieux; or, avant qu'il ait atteint l'âge prescrit par les lois et les règlements pour entrer dans la magistrature, il pourrait bien arriver que je fusse moi-même appelé à rendre compte de ma vie devant le redoutable tribunal où nous devons tous comparaître un jour. Il serait bon d'aviser dès à présent aux moyens de prévenir les suites fâcheuses qu'un pareil événement pourrait avoir pour son avancement. J'ai à ce sujet différentes propositions à vous soumettre; mais ce n'est pas dans une lettre que je puis vous les exposer : je préfère en causer avec vous lors de notre première entrevue, qui, je l'espère, ne doit pas désormais se faire beaucoup attendre, car votre séjour à la campagne ne saurait se prolonger encore

longtemps. En attendant, veuillez m'envoyer les prénoms de votre neveu et la date exacte de sa naissance. Je vous expliquerai, quand nous nous verrons, pourquoi j'ai besoin de ces renseignements.

Votre affectionné et tout dévoué,

DE MONTANIER.

II. — *Réponse de M. d'Arboulin à M. de Montanier ;
conseiller au parlement.*

Amiens, ce 28 novembre 1752.

Merci, Monsieur et excellent ami, des détails que vous me donnez sur le début de mon filleul et neveu au barreau du parlement; merci surtout de vos bonnes dispositions à son égard : cela ne m'étonne pas de votre part, mais ne m'en inspire pas moins une vive reconnaissance. Une seule chose me contrarie dans votre lettre : c'est cette crainte que vous cause votre prétendue vieillesse, de ne pas vivre jusqu'à l'époque où Louis aura atteint l'âge d'entrer dans la magistrature. Sans doute nous ne sommes plus, ni vous ni moi, de la première jeunesse; sans doute, jeunes ou vieux, on ne saurait compter d'une manière certaine sur l'avenir même le plus prochain; cependant nous ne sommes pas arrivés à un âge où il nous soit interdit d'espérer encore un certain nombre d'années de vie et de santé. Après cela, je sais bien qu'il est prudent de prendre, en toute circonstance, ses précautions d'avance, et je ne saurais vous blâmer d'y songer. Nous causerons de tout cela à notre prochaine entrevue, qui pourra avoir lieu dans quatre ou cinq jours au plus tard. J'ai quitté hier définitivement le Belloy; je me suis arrêté à Amiens, d'où je vous écris, et où quelques affaires que j'ai à terminer me retiendront peut-être en-

core un jour ou deux. En attendant, je vous envoie les renseignements que vous me demandez sur mon neveu.

Il se nomme Louis-Antoine de Bougainville; il est né à Paris, sur la paroisse Saint-Eustache, le 11 novembre 1729, de sorte qu'il a eu ses vingt-trois ans accomplis le 11 du présent mois.

A cette occasion permettez-moi, mon cher ami, tout en vous donnant les renseignements que vous me demandez sur le plus jeune de mes neveux, de rectifier quelques-unes de vos idées touchant son frère aîné, qui, dites-vous, « aurait trompé l'espoir de son père en s'occupant de littérature et d'archéologie au lieu de l'étude du droit; » le pauvre garçon ne mérite pas ce blâme, et son père ne lui a jamais adressé d'autre reproche que de trop peu ménager sa santé, et de travailler avec une ardeur immodérée.

Il a sept ans de plus que Louis, étant né le 1^{er} décembre 1722. Son nom est Jean-Pierre; il a fait de brillantes études au collège de Beauvais, et son père aurait sans doute désiré qu'il se préparât au barreau; mais un asthme violent dont il a été atteint dès sa jeunesse, et dont il n'a jamais pu se guérir, lui interdit de porter la parole en public. D'après l'avis des médecins, on dut défendre au jeune homme toute application à des études sérieuses; « car, disaient les docteurs, la nature lui a refusé les forces physiques nécessaires pour le développement de ses moyens intellectuels. » On le laissa donc en quelque sorte livré à lui-même, et maître de choisir ses distractions comme il l'entendrait. C'est alors qu'il prit goût à la littérature et à l'étude de l'histoire et de l'archéologie. L'Académie des inscriptions et belles-lettres ayant mis au concours cette question : *Quels étaient les droits des métropoles grecques sur leurs colonies?* Jean-Pierre voulut concourir, et remporta le prix en 1745, à l'âge de vingt-trois ans. Sa dissertation fut tellement ap-

précieée, que dès l'année suivante il fut reçu membre de cette société. Dès lors il n'a cessé de publier des écrits qui l'ont placé dans un rang honorable parmi les savants et les lettrés. Il sollicite en ce moment son entrée à l'Académie française, et je ne doute pas qu'il n'y parvienne bientôt (1). Malheureusement son état maladif le rend incapable d'un travail suivi; on peut dire que sa vie n'est qu'une alternative de convalescence et de rechutes; et c'est quelque chose de merveilleux que la manière dont il sait employer le peu de répit que ses souffrances lui laissent.

Son frère Louis a été bien plus heureusement doué; il jouit d'une santé robuste, qui lui permet de se livrer sans trop de fatigue aux travaux de l'esprit et du corps. Il a fait d'une manière très-remarquable ses études à l'université de Paris. De bonne heure il a manifesté une rapidité de conception et une finesse de tact qui l'ont fait réussir en même temps dans les genres les plus opposés. Ainsi, à la fin de ses classes, on était émerveillé de ses connaissances dans les belles-lettres et dans les langues anciennes, en même temps que de ses progrès dans les mathématiques et dans les sciences exactes. Il ne montrait pas un goût très-prononcé pour l'étude du droit; mais, dès que son père lui eut manifesté son intention de le destiner au barreau, il se prêta sans difficulté à ce désir, et se mit à étudier les lois avec le même zèle et le même succès qui avaient signalé son application aux différentes branches de connaissances qu'il avait acquises jusque-là.

Cependant, après la mort de son père, il manifesta l'intention de planter là Cujas et Barthole, et de revenir aux

(1) Jean-Pierre de Bougainville fut reçu membre de l'Académie française en 1754; il était aussi de l'Académie étrusque de Tortone. Il mourut à Loches, en 1768, à l'âge de quarante et un ans.

mathématiques, qui avaient pour lui plus d'attrait que le droit. Ce fut son frère Jean-Pierre qui l'empêcha de succomber à cette tentation. Il lui fit comprendre que ce serait en quelque sorte offenser la mémoire de son père que de manquer à la promesse qu'il lui avait faite, de son vivant, de se faire recevoir docteur en droit et avocat du barreau de Paris. Louis ne fit pas la moindre objection aux observations de son frère, et il reprit l'étude du Digeste et du Code avec plus d'ardeur que jamais. Le succès qu'il vient d'obtenir achèvera sans doute de le déterminer à suivre une carrière dans laquelle il a hésité un instant à entrer; d'ailleurs, s'il éprouvait encore quelque défaillance, nous vous prierions, son frère et moi, de joindre vos conseils et vos encouragements aux nôtres, et je suis convaincu qu'à nous trois nous triompherions facilement de toute irrésolution de sa part. Mais nous causerons plus amplement de tout cela dans quelques jours. En attendant, je vous serre cordialement la main, et vous dis au revoir à bientôt.

Votre vieux camarade,

P. D'ARBOULIN.

III. — *L'entrevue.*

Dans les premiers jours de décembre, M. d'Arboulin arriva à Paris, comme il l'avait annoncé à son ami le conseiller de Montanier. En descendant de voiture, il trouva son neveu Louis de Bougainville qui l'attendait pour lui souhaiter la bienvenue. L'oncle et le neveu eurent ensemble un long entretien, pendant lequel s'éleva une vive discussion, qui menaça même un instant de devenir orageuse. A la fin le calme se rétablit, et les deux interlocuteurs parurent se quitter à peu près d'accord. Tout à l'heure, en rendant compte de l'entrevue de

M. d'Arboulin avec son ami Montanier, nous ferons connaître le sujet de cette discussion, qui avait failli rompre la bonne harmonie entre l'oncle et le neveu.

Le lendemain de son arrivée, M. d'Arboulin se rendit de bonne heure chez le conseiller, qui, prévenu par un message, attendait son ami avec impatience. Après les premiers compliments échangés entre les deux amis, M. de Montanier dit à son ancien camarade :

« Ah çà ! mon cher ami, pourriez-vous m'expliquer une chose qui me paraît singulière ? Votre neveu, que j'avais si chaleureusement recommandé à mes collègues, ne m'a pas fait encore de visite depuis sa prestation de serment... Ce n'est pas tout : hier je reçois deux volumes in-4^o portant sa signature, et qui me sont adressés comme *un hommage respectueux de la part de l'auteur*. Ah ! me suis-je dit en moi-même, sans doute il a voulu faire précéder sa visite de cet envoi gracieux ; ceci explique et excuse son retard. J'enlève l'enveloppe des volumes, dans lesquels je m'attendais à trouver quelque dissertation de droit, soit sa thèse avec des développements, soit le discours qu'il a prononcé le jour de sa réception, ou tout autre ouvrage traitant de questions de jurisprudence ; au lieu de cela, qu'est-ce que je lis sur le titre du livre : *Traité du calcul intégral, pour servir de suite à l'analyse des infiniment petits, du marquis de l'Hôpital !* Et qu'ai-je besoin, moi conseiller au parlement de Paris, vieux jurisconsulte, docteur *in utroque jure*, d'un traité sur le calcul intégral et sur les infiniment petits ? Cela ressemble presque à une mauvaise plaisanterie. Est-ce que je connais quelque chose à ce fatras de chiffres et de signes algébriques ? Est-ce que ce galimatias a du rapport avec les lois et les coutumes ? Voilà un singulier cadeau à faire à un vieux magistrat de la part d'un jeune légiste ! On serait presque tenté de croire qu'il a voulu se moquer de moi. »

M. d'Arboulin avait écouté jusque-là d'un air embar-

rassé, je dirais presque confus, cette tirade de son ami le conseiller; mais, en lui entendant exprimer cette dernière supposition, il ne put s'empêcher de prendre la défense de son neveu.

« Mon cher ami, lui dit-il, ne prenez pas, je vous prie, en mauvaise part ce que mon neveu a fait, je puis vous l'assurer, avec les meilleures intentions du monde. Vous savez, et je vous le rappelais encore dans ma dernière lettre, qu'il a toujours fait marcher de front, et avec un égal succès, les études sur les sujets qui semblent les plus opposés. Ainsi il était également fort en rhétorique, en philosophie et en mathématiques. Lorsque, ayant terminé ses classes, il s'est mis à l'étude du droit, il n'a pas pour cela négligé les sciences exactes. C'est même pendant qu'il travaillait à sa thèse qu'il faisait imprimer l'ouvrage dont il vous a envoyé un exemplaire. Lorsqu'on lui objectait la difficulté de réunir des études aussi disparates, il répondait : « Elles ne sont pas aussi disparates qu'on le suppose : un des principaux effets des mathématiques est d'habituer à raisonner juste, et, par conséquent, de former le jugement; or un raisonnement juste et un jugement sain ne sont-ils pas les deux qualités essentielles de l'homme de loi et du magistrat? »

— Il y a du vrai dans cette manière d'envisager la question, dit M. de Montanier d'un ton beaucoup plus radouci; seulement il ne faudrait pas que l'étude des sciences exactes absorbât les autres études, et elle ne devrait réellement servir qu'à donner au raisonnement plus de sûreté, et au jugement plus de rectitude.

— C'est dans ce sens, reprit M. d'Arboulin, que Louis s'est livré à l'étude des mathématiques; et, comme le traité qu'il a publié sur le calcul intégral est la première œuvre qu'il ait produite, il a cru de son devoir de vous en faire hommage comme à son protecteur et à un des plus honorables amis de sa famille.

— J'admets cette explication ; mais pourquoi n'est-il pas venu me voir depuis sa réception ? Ceci me paraît un manque de convenance plus difficile à excuser que l'envoi de son livre de mathématiques.

— Oh ! pour cela, j'avoue qu'il a eu tort, et je n'essaierai pas de le défendre ; seulement ce qu'il m'a appris hier soir à mon arrivée m'explique, sans l'excuser, cette inconvenance, dont il s'est, du reste, bien gardé de me parler.

— Que vous a-t-il donc appris qui puisse servir d'explication à un pareil manque de bienséance ?

— Hélas ! il m'a appris ce dont j'avais en quelque sorte le pressentiment, lorsqu'à la fin de ma dernière lettre je vous disais que, s'il éprouvait encore quelque irrésolution à suivre le barreau, je vous prierais de vous joindre à son frère et à moi pour l'engager à ne pas renoncer à une carrière qui s'offrait à lui sous les meilleurs auspices, et où il était sûr de faire un chemin rapide et brillant.

— Comment ! il serait encore indécis, après le succès qu'il a obtenu à son début !

— Indécis !... malheureusement non, il ne l'est pas ; car il m'a formellement déclaré que son intention bien arrêtée était de quitter le barreau pour entrer dans l'état militaire. Vous comprenez maintenant qu'avec une pareille résolution en tête, il n'ait pas osé se présenter devant vous.

— Et il a bien fait ; car je lui aurais lavé la tête d'une rude façon. Mais vous, que j'ai toujours connu un oncle *gâteur*, je suis sûr que vous avez fini par l'approuver.

— Moi ! je l'ai, au contraire, vertement semoncé, et je n'ai paru me calmer que quand il a consenti à retarder de huit jours l'exécution de son projet. D'ici là, j'espère encore que nos instances ébranleront sa résolution, et le détermineront à en changer.

— Ah ! vous avez obtenu un sursis ? C'est fort heureux

vraiment, reprit le conseiller d'un ton ironique; mais enfin quelles raisons a-t-il pu vous donner pour justifier ce projet de changer, comme on dit, la robe pour l'épée?

— Mon Dieu, il m'a donné une foule de raisons plus ou moins valables, et que j'ai facilement réfutées pour la plupart; mais il en est une sérieuse, qui paraît lui tenir beaucoup au cœur, et que j'ai eu plus de peine à combattre. Je ne me sens, m'a-t-il dit, aucune vocation pour la profession d'avocat; je n'ai travaillé à obtenir ce titre que pour satisfaire au désir de mon père, et aussi pour pouvoir parvenir à un emploi dans la magistrature, puisque c'est le seul chemin qui puisse y conduire. Mais dans combien d'années pourrai-je atteindre ce but, si même je l'atteins jamais? Si mon père eût vécu, sans doute, à l'aide de ses nombreux amis et des puissantes protections qu'il avait, il aurait pu abréger pour moi ce temps d'épreuves, ou du moins me garantir la certitude du succès pour l'époque où j'aurais atteint l'âge légal; mais, maintenant que je suis privé de cet appui, je vais sacrifier ma jeunesse et les plus belles années de ma vie dans l'attente d'une place que je n'obtiendrai peut-être jamais. L'état militaire m'offre des avantages bien plus réels: j'ai la certitude d'y obtenir un avancement rapide, surtout s'il survient une guerre, comme cela ne peut manquer d'arriver d'un moment à l'autre...

— Et vous ne lui avez pas dit, interrompit vivement M. de Montanier, qu'il lui restait au moins encore un de ces amis de son père qui ne demandait pas mieux que de l'aider de tout son pouvoir?

— Pardon, mon cher conseiller, reprit M. d'Arboulin, je me suis empressé, au contraire, de lui faire part des bonnes dispositions que vous manifestiez à son égard; et, pour lui en donner la preuve, je lui ai lu la dernière lettre que vous m'avez écrite pour me rendre compte de son début au barreau. Il a paru profondément touché de vos

bontés, et c'est alors qu'il a déclaré qu'il suspendrait l'exécution de son projet jusqu'à ce que vous m'avez fait connaître les propositions dont vous parlez dans votre lettre, et qui auraient pour effet de mettre fin à cette incertitude qu'il redoute, et, en un mot, d'assurer son avenir. Vous voyez, mon ami, que tout n'est pas désespéré, et qu'il sera facile de ramener le jeune homme à nos vues, si les moyens que vous vous proposez d'employer peuvent lui garantir sa position future.

— Oui, sans doute, reprit le conseiller, j'avais imaginé une combinaison qui eût assuré l'avenir de votre neveu; mais, maintenant que je remarque une certaine indécision dans sa volonté, qu'il avoue lui-même son peu de vocation pour le barreau et sa préférence pour l'état militaire, je crois inutile de parler de cette combinaison, qui peut-être ne lui conviendrait pas, ou qu'il n'accepterait que par déférence pour vous et pour moi, et par suite de cette facilité de caractère qu'on observe en lui.

— Je crois, mon cher ami, que vous vous faites une fausse idée de cette prétendue indécision de mon neveu. Il n'a pas, il est vrai, de vocation pour la profession d'avocat, c'est-à-dire qu'il n'a pas de goût pour ces luttes du barreau, ou plutôt pour ces ruses et ces détours de la chicane qui font la base du talent et de l'éloquence d'un grand nombre d'avocats; mais il serait, au contraire, heureux et fier de siéger comme magistrat dans les tribunaux où se débattent les intérêts de la société, de découvrir la vérité à travers les nuages dont cherchent à l'obscurcir les plaideurs, et de la proclamer dans des jugements dictés par la justice et l'impartialité. Voilà le rôle auquel il aspire, et je suis persuadé qu'il accepterait avec empressement et reconnaissance ce que vous jugerez convenable de proposer pour lui assurer les moyens de parvenir à ce but.

— S'il en est ainsi, et si vous me répondez de votre

neveu, je ne vois pas d'inconvénient à vous dire confidentiellement, comme à un vieil ami sur qui je puis compter, la combinaison que j'avais imaginée. Je vous expliquerai tout à l'heure comment j'entends que vous usiez de cette confiance. Vous savez que nos charges nous appartiennent, et que nous avons le droit de les transmettre à nos enfants, pourvu qu'ils remplissent les conditions de capacité et de moralité exigées par la loi; nous avons aussi, par la même raison, le droit de céder ces mêmes charges à des étrangers, avec lesquels nous traitons pour le remboursement de la finance que nous ont coûtée lesdites charges, ce que l'on appelle improprement vendre et acheter ces emplois. Vous comprenez que nous tenions autant que possible à conserver ces fonctions dans nos familles, soit à nos fils, soit à nos gendres, soit à nos neveux ou à d'autres proches parents, et que ce n'est que dans le cas où nous n'avons point de successeurs de ce genre que nous nous adressons à des étrangers. Moi, par exemple, je n'ai point de fils qui puisse me succéder; mais j'ai une fille unique, et j'ai depuis longtemps résolu de lui choisir pour mari un homme qui puisse un jour siéger à ma place sur les fleurs de lis. Du jour où cet homme deviendra mon gendre, il aura la survivance de ma charge; et, lorsqu'il aura atteint l'âge d'en remplir les fonctions, il me succèdera de droit, si je suis mort à cette époque; ou bien, si je vis encore, je m'engage à donner à ce moment ma démission. Maintenant il est inutile de vous dire, car vous l'avez deviné sans doute, quel était le jeune homme qui, dans ma pensée, me paraissait remplir toutes les conditions que je pouvais désirer dans mon gendre et dans mon successeur.

— Oh! oui, mon brave et digne ami, je l'ai deviné, s'écria avec effusion M. d'Arboulain; pour mon compte, je vous remercie de tout cœur, et je suis convaincu que, lorsque Louis connaîtra vos intentions, tous ses doutes,

toutes ses incertitudes, s'il lui en restait encore, disparaîtraient comme par enchantement.

— Permettez, mon cher d'Arboulin, reprit vivement le conseiller, c'est ici que j'ai besoin de vous expliquer comment j'entends que vous fassiez usage de ce que je viens de vous révéler; je vous ai ouvert mon cœur et vous ai fait part de mes plus secrètes pensées, non pas comme au proche parent du jeune homme sur qui j'avais jeté les yeux pour l'accomplissement de mes projets, mais comme à un ami intime pour qui je n'ai rien de caché. Vous comprenez qu'il répugnerait à ma dignité et au respect que je dois à ma fille, de paraître la jeter en quelque sorte à la tête d'un jeune homme, de quelque mérite qu'il soit doué, et de nous exposer ainsi, elle et moi, à l'humiliation d'un refus. Voici maintenant ce que j'attends de vous, ou même ce que j'en exige au nom de notre vieille amitié : c'est que vous apporterez la plus grande circonspection dans la manière dont vous ferez part à votre neveu du projet que je viens de vous communiquer; vous vous abstenrez scrupuleusement de lui donner à entendre que ce projet vient de moi; vous lui en parlerez comme d'une idée que vous-même avez imaginée. Quand vous aurez ainsi sondé ses dispositions, si vous remarquez qu'elles sont favorables à nos vues, alors vous pourrez être plus explicite, et lui dire que vous avez des raisons de croire que, s'il veut faire auprès de moi les démarches nécessaires pour arriver au but qu'il désire, il me trouvera disposé à accueillir favorablement sa demande; mais je ne saurais trop vous recommander, encore une fois, d'apporter à cette négociation toute la réserve, toute la délicatesse possible; car la moindre indiscretion froisserait mon amour-propre, et causerait la rupture de tous nos projets.

— Soyez tranquille, mon vieil ami, reprit M. d'Arboulin; je comprends toute la délicatesse de la mission dont

vous me chargez, et j'espère la remplir de manière à satisfaire tous ceux qu'elle intéresse. Je connais mon neveu; s'il a, comme vous le dites, un caractère facile, il a aussi un excellent naturel, qui le porte à éprouver une vive reconnaissance envers ceux qui lui témoignent de l'intérêt et de l'affection. Je suis assuré d'avance qu'il accueillera avec enthousiasme le plan que je lui communiquerai, et je ne serais pas étonné que dès demain il accourût avec empressement vous offrir ses actions de grâces, et qu'il me chargât, dès le même jour, de vous demander pour lui la main de M^{lle} de Montanier. »

Sur cette promesse, les deux amis se séparèrent.

IV. — *L'oncle et le neveu.*

M. d'Arboulin s'était beaucoup trop avancé en assurant à son ami que son neveu serait enchanté de la proposition qu'il était chargé de lui faire de la part du conseiller. Dès les premiers mots qu'il lui adressa à ce sujet, il s'aperçut de son erreur. Le jeune Bougainville repoussa énergiquement l'idée de s'assurer par un mariage la survivance d'une place de conseiller au parlement, déclarant qu'il était trop jeune pour se marier déjà, et qu'il ne voulait pas enchaîner sitôt sa liberté. « D'ailleurs, ajouta-t-il, quand je me marierai, j'entends choisir moi-même celle qui devra être la compagne de ma vie; je ne veux pas qu'elle me soit imposée, comme faisant partie de tel ou tel arrangement, ou comme un moyen de me procurer un emploi. Le mariage est en soi une chose assez sérieuse, assez grave pour être une des affaires principales de la vie; il ne doit pas être l'accessoire d'une autre affaire, et en quelque sorte l'appoint d'un marché. »

L'oncle insista avec force; il parla enfin de son ami Montanier, car jusque-là il ne l'avait pas nommé; il vanta

son désintéressement, il fit ressortir l'intérêt tout particulier qu'il portait à son neveu, les sacrifices qu'il était disposé à faire en sa faveur : rien n'ébranla Louis de Bougainville, qui persista à déclarer qu'il voulait être militaire. A la fin l'oncle se fâcha, et adressa à son neveu une longue et violente mercuriale, qu'il termina par ces mots : « Tu vas être cause que je me brouillerai avec mon meilleur ami ; mais tu me le paieras : à compter d'aujourd'hui je ne te suis plus rien ; je te renonce pour mon neveu ; tu devais être mon principal héritier, mais tu n'auras pas une obole de ma succession. »

Bougainville écouta tête baissée les menaces de son oncle ; il resta quelques instants sans répondre, pour laisser à M. d'Arboulin le temps de se calmer ; puis, quand il jugea le moment venu de se faire entendre, il lui adressa ces paroles de sa voix la plus douce et la plus insinuante :

« Je suis désolé, mon bon oncle, de vous avoir mécontenté ; c'est là, je vous le jure, ce qui me cause une véritable affliction, et non la menace de me priver de votre succession. Déshéritez-moi tant que vous voudrez, mon cher parrain ; mais ne me retirez pas cette affection toute paternelle que vous m'avez témoignée dès mon enfance, dès le jour où vous avez répondu pour moi sur les fonts de baptême ; cette privation serait pour moi plus douloureuse que la perte d'une fortune, fût-elle dix fois, cent fois plus considérable que celle que vous aviez intention de me laisser.

— Si tu tenais autant que tu le dis à mon affection, reprit l'oncle d'un ton un peu radouci, tu ne ferais pas tout ce qu'il faut pour la perdre ; tu ne me contrarierais pas comme tu le fais ; tu tiendrais compte des engagements que j'ai pris en ton nom avec un ancien ami de ton père et de moi, qui, dans le projet qu'il avait formé, n'était animé par d'autre intérêt que par le tien. C'est donc

se montrer doublement ingrat envers lui et envers moi que d'agir comme tu le fais.

— Le reproche d'ingratitude que vous m'adressez, reprit Bougainville d'un ton grave et pénétré, me touche profondément. C'est un reproche que je n'ai jamais mérité, pas plus dans cette circonstance que dans d'autres, et que, Dieu aidant, comme je l'espère, je ne mériterai jamais; mais, pour m'en justifier à vos yeux, je me vois forcé de sortir d'une réserve que je m'étais imposée pour ne pas vous contrister, c'est-à-dire forcé de détruire l'illusion que vous vous êtes faite sur le prétendu désintéressement de M. de Montanier.

— Quoi! s'écria M. d'Arboulin exaspéré, oses-tu maintenant calomnier un homme de bien, un ami dévoué depuis quarante ans! Si je ne me retenais, je serais tenté de te battre.» Et, en disant ces mots, il brandissait d'un air menaçant la canne qu'il tenait à la main.

« Mon Dieu, mon oncle, reprit Bougainville avec le plus grand sang-froid, si vous êtes tenté de me battre, contentez votre envie; seulement je vous dirai, comme Thémistocle à Eurybiade : Frappez, mais écoutez. »

Déconcerté par ce sang-froid imperturbable, M. d'Arboulin dit d'un air maussade : « Eh bien! parle; qu'as-tu à me dire de ce digne magistrat ?

— Peu de chose, mon oncle; c'est que je ne suis pas le premier à qui il offre sa fille en mariage dans les mêmes conditions que celles qu'il vous a proposées.

— Comment! tu n'es pas le premier, dis-tu; en es-tu sûr ?

— Oui, car je suis au moins le cinquième, peut-être même le sixième; mais je ne suis pas certain de ce dernier rang, tandis que je puis affirmer et établir par des preuves incontestables que je suis le cinquième, c'est-à-dire que M^{lle} de Montanier a été offerte en mariage par son père, depuis deux à trois ans et successive-

ment, à quatre jeunes avocats aspirant aussi à la magistrature. Tous les quatre ont l'un après l'autre décliné cet honneur, quoique la jeune personne leur apportât aussi pour dot la survivance de la charge de son père.

— Tu es sûr de ce que tu dis? Quelles sont tes preuves?

— Mon Dieu, je pourrais invoquer d'abord la réputation publique : c'est un fait tellement connu parmi les jeunes avocats, que, lors de ma réception, en voyant les marques d'approbation exagérée que me donnait M. de Montanier, plusieurs de mes collègues se mirent à sourire, et j'entendis autour de moi murmurer ces mots : « En voilà encore un qu'il va tâcher de prendre dans ses filets. Ce sera le cinquième. — Non, le sixième, répondit un autre. — Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, » ajouta un troisième. J'ai voulu avoir l'explication de ces propos. Alors on m'a dit que M. de Montanier avait une fille passablement contrefaite, presque idiote, et que néanmoins il prétendait la marier à un jeune légiste en lui assurant la survivance de sa charge. On m'a fait faire la connaissance de deux de ces prétendants sur lesquels M. de Montanier avait jeté son dévolu ; ils m'ont raconté, presque dans les mêmes termes dont vous vous êtes servi tout à l'heure, les propositions qui leur avaient été faites par des tiers, et qu'ils ont repoussées dès qu'ils ont connu la fiancée qu'on leur proposait. Mon frère, à qui vous pouvez en parler, en connaît deux autres, dont l'un est en ce moment juge au Châtelet, et dont l'autre est procureur du roi dans je ne sais quel bailliage de province. C'est la connaissance de ces faits qui m'a empêché d'aller faire une visite à M. de Montanier après ma réception ; j'ai cru, en lui envoyant un exemplaire de l'ouvrage que j'avais publié, avoir suffisamment satisfait aux devoirs de la politesse envers lui. »

M. d'Arboulin avait écouté son neveu avec attention, tout en donnant des marques d'impatience et de doute

sur ce qu'il entendait. « Ces faits sont graves, dit-il enfin quand son neveu eut cessé de parler; mais je ne saurais croire légèrement à leur réalité.

— Comme vous, mon bon oncle, j'ai eu aussi des doutes; mais j'ai bien été forcé de me rendre à l'évidence.

— Je ne suis pas non plus homme à lutter contre l'évidence, et, si je l'acquiesce par suite de l'enquête que je me propose de faire, tu peux compter que je n'insisterai plus sur une combinaison que je serais le premier à désapprouver. Mais ce n'est pas une raison, parce que cet arrangement n'aurait pas lieu, pour que tu abandonnes le barreau et que tu embrasses l'état militaire.

— Ah! permettez, mon cher oncle, ceci est une autre question; terminons d'abord la première: assurez-vous par vous-même si nous avons des raisons suffisantes de ne pas accepter les propositions de M. de Montanier; ce point éclairci, nous causerons d'autre chose. »

M. d'Arboulin, après de scrupuleuses informations, reconnut que son neveu ne l'avait pas induit en erreur. Il parait que, sur la question de l'état militaire, celui-ci finit aussi par obtenir son approbation; car quelques jours après le jeune Louis de Bougainville se fit inscrire aux mousquetaires noirs, et ce fut le bon oncle qui paya les frais de son premier équipement.

CHAPITRE I

Situation politique de la France en 1734. — Les camps d'instruction. — Bougainville au camp de Sarrelouis. — Il devient aide de camp du général Chevert. — Après la levée du camp, on lui propose une place de secrétaire à l'ambassade de France à Londres; il accepte. — Ses études diplomatiques.

Louis XV régnait depuis trente-huit à trente-neuf ans à l'époque où commence notre histoire. La France était en paix depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), qui avait mis fin à la guerre dite de la *succession d'Autriche*, guerre dans laquelle la France avait joué un rôle important, mêlé de succès et de revers. Louis XV avait accordé en roi une paix qui aurait pu être plus avantageuse, vu les derniers succès; mais il avait hâte de rendre la tranquillité à ses peuples, qui souffraient depuis si longtemps des maux de la guerre. La précipitation que l'on mit à signer cette paix fut si grande, qu'en cédant à l'Angleterre l'Acadie et l'île du Cap-Breton, on ne régla pas même les frontières américaines entre les colonies anglaises et françaises. Aussi la guerre continua-t-elle presque sans interruption dans ces contrées, et ce fut, entre l'Angleterre et la France, le prétexte, sinon la cause, de la part que ces deux puissances prirent, comme nous le verrons bientôt, dans la guerre de Sept ans, qui éclata un peu plus tard.

Cependant toute la politique de Louis XV consistait à maintenir une paix qui lui avait coûté si cher. Loin d'encourager la guerre qui se continuait dans l'Amérique et

dans l'Indoustan , il recommandait aux gouverneurs du Canada de cesser toute hostilité et de faire à tout prix la paix avec les colons anglais, leurs voisins ; en même temps il désapprouvait et rappelait de l'Inde Duplex, qui venait de remporter de grands avantages sur les Anglais dans l'Indoustan, et menaçait de les chasser entièrement de cette contrée.

L'Angleterre, au contraire, ne voyait dans la paix qu'une halte pour reprendre des forces et se préparer à de nouvelles entreprises. Elle améliorait ses finances par de sages mesures économiques, augmentait sa marine déjà si puissante, et, profitant de la faiblesse qu'elle remarquait dans le gouvernement français, elle ne cessait de le harceler de demandes par voie diplomatique, se tenant prête à recourir aux armes le jour où il se montrerait fatigué de ses exigences et disposé à les repousser.

Cependant le gouvernement français, prévoyant que malgré ses efforts pour la maintenir il serait forcé tôt ou tard de rompre la paix, songeait à ne pas se laisser prendre au dépourvu, sans toutefois faire d'une manière ostensible, et surtout trop onéreuse, des préparatifs de guerre. On imagina donc de créer des camps d'instruction où l'armée, dont la discipline commençait à se relâcher depuis la paix, s'exercerait aux grandes manœuvres et aux fatigues de la guerre, sous les ordres d'officiers généraux instruits et expérimentés.

Le principal camp de ce genre fut établi, en 1754, à Sarrelouis. Le commandement en fut confié au lieutenant général Chevert, officier général d'un rare mérite, quoique officier de fortune, et qui s'était signalé d'une manière remarquable pendant la dernière guerre. Il était doué d'un rare talent pour les évolutions militaires ; ce qui le fit promptement remarquer dans un temps où cette partie était tout à fait négligée. Une étude et une pratique constantes de la guerre, une exécution prompte, une va-

leur brillante, des actions d'éclat, lui avaient fait à juste titre une grande réputation.

Aussi, dès que l'on apprît sa nomination au commandement du camp de Sarrelouis, une foule de jeunes officiers français, et même un certain nombre d'étrangers, coururent solliciter la faveur, les uns de lui servir d'aides de camp, les autres de suivre en qualité de simples volontaires les opérations stratégiques exécutées sous ses ordres, tous d'étudier l'art de la guerre sous un maître aussi instruit et aussi expérimenté.

Parmi ceux qui arrivèrent des premiers au camp de Sarrelouis, se trouvait un jeune officier du bataillon provincial de Picardie, qui remit au général Chevert une lettre de recommandation de la part de M. Moreau de Ségelles (1), intendant général de l'armée et ami particulier de Chevert. Voici les principaux passages de cette missive :

« Mon cher général,

« Je vous fais cette lettre pour vous recommander
« d'une manière toute particulière le porteur de la présente. C'est un jeune homme d'un mérite réel, instruit,
« laborieux, d'un excellent caractère. Il se nomme Louis-
« Antoine de Bougainville, est âgé de vingt-quatre ans, et

(1) Moreau de Ségelles, après avoir été successivement conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, intendant du Hainaut, fut nommé, en 1741, intendant de l'armée de Bohême; il déploya dans cet emploi la plus grande intelligence, soit pendant le blocus de Prague, soit pendant la retraite. Ce fut à ses soins et à ceux de Chevert, dont la réputation commença dans cette campagne, que l'on dut un ordre et une économie si bien entendus, que, malgré la disette qui régnait, les troupes ne manquèrent jamais du nécessaire. A partir de cette époque, il se forma une liaison étroite entre Chevert et Moreau de Ségelles, et cette amitié, fondée sur une estime réciproque, dura autant que leur vie. Moreau de Ségelles fut l'aïeul maternel du célèbre conventionnel Héranlt de Ségelles.

« appartient à une très-bonne famille de robe originaire
 « de Picardie. Son père, que j'ai beaucoup connu, était
 « notaire et échevin de Paris. Il destinait son fils au bar-
 «reau ; celui-ci a effectivement débuté dans cette car-
 «rière, mais uniquement pour ne pas contrarier son
 « père ; aussi, après la mort de ce dernier, il n'a pas
 « hésité à suivre son penchant pour l'état militaire, et il
 « s'est empressé de se faire inscrire aux mousquetaires
 « noirs (1). Mais comme il ne trouvait pas dans ce service
 « les occasions d'acquérir les connaissances nécessaires
 « à un homme qui aspire à s'avancer dans la carrière mi-
 «litaire, il a obtenu, l'année dernière, d'entrer comme
 « aide-major (2) dans le bataillon provincial de Picardie.
 « En apprenant cette année la formation d'un camp d'in-
 «struction à Sarrelouis, dont le commandement vous
 « était confié, il a sollicité et obtenu l'autorisation d'en
 « suivre les manœuvres. Au moment de partir, il est
 « venu me prier de lui donner pour vous une lettre de
 « recommandation, ce que je fais d'autant plus volon-
 « tiers que, si vous l'honorez de votre protection, nous
 « n'aurons à nous repentir ni l'un ni l'autre, j'en suis
 « convaincu, vous de l'avoir accordée, moi de l'avoir
 « sollicitée. D'après ce que m'a dit son colonel, je pense
 « que ce jeune homme pourrait être un excellent aide de
 « camp ; vous en jugerez mieux que moi quand vous l'au-
 «rez examiné ; dans tous les cas, rappelez-vous qu'en
 « l'obligeant vous obligerez votre vieil ami,

« MOREAU DE SÉCHELLES. »

(1) Il y avait dans les gardes du roi deux compagnies de mousquetaires : la première était montée sur des chevaux *gris*, et la seconde sur des chevaux *noirs* ; c'est de là que leur est venu le nom de *mousquetaires gris* et de *mousquetaires noirs*.

(2) L'aide-major était en quelque sorte l'aide de camp du colonel ou du chef de corps. En 1795, les aides-majors ont pris le nom d'adjudants-majors, qu'ils portent encore aujourd'hui. Les fonctions sont à peu près les mêmes.

Chevert, avant d'ouvrir la lettre que lui présentait Bougainville, fut frappé du noble maintien, des manières aisées et de la bonne grâce du jeune officier. Une taille un peu au-dessus de la moyenne, des traits réguliers, une physionomie expressive et spirituelle, ajoutaient une distinction particulière à l'ensemble de sa personne. Cet examen, que le général fit de ce coup d'œil rapide habitué à juger les hommes, fut on ne peut plus favorable au protégé de M. de Séchelles. Après avoir lu la lettre de son ami, Chevert fit un accueil des plus gracieux au jeune aide-major, et lui dit du ton le plus affable : « Mon excellent ami M. de Séchelles me parle de vous, Monsieur, en termes très-flatteurs, et j'ai tout lieu de croire que ses éloges ne sont point exagérés; d'ailleurs, vous ne m'étiez pas tout à fait inconnu. N'êtes-vous pas l'auteur d'un ouvrage de mathématiques sur le calcul intégral ?

— Oui, Monsieur.

— Je connais cet ouvrage, qui vous fait le plus grand honneur et qui pose votre réputation comme savant à un âge où, en général, on songe plutôt à perdre son temps dans la dissipation et les plaisirs qu'à l'employer à l'étude et à des travaux scientifiques. Mais, outre les sciences, vous avez aussi étudié le droit; vous avez même été reçu avocat, et, à ce que me dit M. de Séchelles, vous avez quitté le barreau pour les armes.

— Cela est vrai, Monsieur; mais ne croyez pas, comme on pourrait le supposer, que ce soit par versatilité...

— Oh! je suis loin de le penser, interrompit vivement le général; je sais, au contraire, que vous avez toujours eu du penchant pour l'état militaire; vous ne vous êtes occupé de l'étude du droit que pour ne pas contrarier le désir de votre père, qui voulait faire de vous un homme de loi; mais comme dans le même temps vous faisiez marcher l'étude des mathématiques, et que dans ces deux genres si opposés vous avez eu des succès égaux,

naire
était
u bar-
e car-
er son
a pas
e, et il
etaires
service
ssaires
ère mi-
comme
icardie.
pp d'in-
nt vous
on d'en
c, il est
ettre de
s volon-
n, nous
en suis
e l'avoir
je pense
t aide de
ous l'au-
us qu'en

LES. »

asquetaires:
sur des che-
quetaires gris

olonel ou du
l'adjudants-
t à peu près

cela prouve chez vous une aptitude rare et précieuse pour des occupations tout à fait diverses, et c'est la seule conclusion que je voulais tirer de mes observations. Du reste, les travaux auxquels vous vous êtes livré ne sont nullement incompatibles avec l'état militaire : la connaissance des mathématiques est utile dans une foule de circonstances aux officiers de tous grades et de toutes armes, sans compter qu'elle est indispensable dans certaines armes spéciales. Quant à l'étude du droit, elle n'est pas davantage en opposition avec notre état, et l'on a vu plus d'une fois des hommes quitter, comme on dit, la robe pour l'épée, et obtenir les plus brillants succès dans leur nouvelle carrière. Je vous citerai, entre autres, Catinat, qui, après avoir perdu son premier procès comme avocat, se dégoûta du barreau, entra dans l'armée, où il est devenu maréchal de France. Un pareil exemple est bien fait pour vous encourager, et, pour ma part, je vous souhaite sincèrement la fortune de Catinat.

— Oh ! mon ambition ne s'élève pas si haut, reprit en souriant Bougainville, et pour le moment elle serait amplement satisfaite si vous daigniez m'admettre au nombre de vos aides de camp.

— Dès cet instant, Monsieur, vous en faites partie ; j'avais déjà intention de vous offrir cet emploi : ainsi vous voyez que votre demande était sûre d'être bien accueillie. »

Bougainville remercia chaleureusement Chevert. Celui-ci le retint à diner pour le présenter à son état-major et à ses autres aides de camp, qui étaient nombreux ; car une foule de jeunes officiers appartenant aux meilleures familles ambitionnaient de servir sous ses ordres en cette qualité. L'accueil qu'il reçut de ses nouveaux compagnons d'armes fut on ne peut plus cordial. L'aisance de ses manières, les charmes de son affabilité, les saillies de son esprit fin et délicat, lui gagnèrent la sympathie

de tous, et avant la fin de la journée il pouvait compter, pour ainsi dire, autant d'amis qu'il avait fait de nouvelles connaissances.

Bientôt il montra dans son service d'aide de camp une exactitude et une intelligence qui charmèrent le vieux général Chevert. Souvent il le chargea, comme les autres officiers de son état-major, de diverses opérations fictives de stratégie, telles que reconnaissances de tel ou tel point indiqué dans les environs du camp, attaque ou défense de telle ou telle position, passage de rivière, de défilé, etc. etc. Dans toutes ces opérations, les plans et les rapports du jeune Bougainville étaient clairs, précis, et montraient déjà une grande intelligence de l'art militaire.

Après la levée du camp, vers la mi-septembre, Bougainville prit congé de Chevert en le remerciant avec effusion des bontés qu'il avait eues pour lui, et dont il conserverait toujours une profonde reconnaissance.

« Vous me remercerez plus tard, dit en souriant le général, car j'espère bien que nous ne nous disons pas adieu. Je compte vous revoir l'an prochain au nouveau camp que je dois commander à Richemont-sur-Moselle, près de Thionville.

— Oh ! si je puis obtenir cette faveur, avec quel empressement je reviendrai près de vous, mon général, reprendre un service que vous avez su me rendre si agréable et si utile !

— Vous l'obtiendrez, je n'en doute pas ; mais en attendant voici une lettre pour mon ami de Séchelles, qui est aujourd'hui contrôleur général (*ministre des finances*) ; si vous éprouviez quelque difficulté pour revenir, vous vous adresseriez à lui, et tous les obstacles seraient bientôt levés. »

Bougainville remercia de nouveau Chevert, et ils se séparèrent.

Le jeune aide de camp revint en toute hâte à Paris.

Après avoir embrassé son frère et son oncle, il partit pour Versailles, afin de présenter ses hommages à M. de Séchelles et de lui remettre la lettre de son ami Chevert.

Le général faisait dans cette lettre le plus grand éloge de son aide de camp, et remerciait M. de Séchelles de lui avoir envoyé un sujet aussi distingué.

« C'est très-bien, mon ami, dit le ministre après avoir lu la lettre ; il y a plaisir à s'occuper de gens comme vous ; aussi, si vous avez quelque chose à me demander et qu'il soit en mon pouvoir de vous le faire obtenir, vous pouvez parler avec confiance.

— Eh bien, Monseigneur, reprit Bougainville, je désire obtenir au printemps prochain la permission de retourner au camp du général Chevert.

— Cette permission vous sera accordée sans difficulté quand le moment sera venu ; mais le camp ne s'ouvrira guère qu'au mois d'avril prochain, c'est-à-dire dans six à sept mois : d'ici là, qu'allez-vous faire ?

— J'ai l'intention de reprendre mes travaux scientifiques.

— Fort bien ; mais il pourrait se présenter d'ici quelques semaines une occasion de servir le roi d'une manière qui ne pourrait que vous offrir des avantages : pourrait-on dans ce cas compter sur vous, et seriez-vous disposé à laisser de côté, pour un certain temps, vos études scientifiques ?

— Dès qu'il s'agit du service du roi, je suis toujours prêt à quitter pour lui toute autre occupation ; je ne puis que vous rendre grâce, Monseigneur, d'avoir songé à moi dans cette circonstance, et vous assurer que je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de la confiance dont vous m'honorez.

— Je n'en doute pas ; mais avant de rien décider, il est nécessaire de vous faire connaître ce dont il est question. Dans quelque temps le roi doit envoyer une ambassade

extraordinaire à Londres, pour tâcher de régler certaines difficultés qui ont surgi sur l'interprétation du dernier traité de paix entre la France et l'Angleterre. Le ministre plénipotentiaire, chef de la mission, est le marquis de B***, un de mes meilleurs amis ; son premier secrétaire, le comte de Fougères, m'est aussi tout dévoué ; le marquis a chargé ce dernier de composer le reste du personnel de l'ambassade, et il s'est adressé à moi pour me prier de lui désigner quelques jeunes gens de bonne famille, ayant une instruction convenable, pour les prendre comme secrétaires attachés à l'ambassade. Je pense que vous pourriez remplir une de ces places, et je vous présenterai, si cela vous convient.

— Cela me convient parfaitement, Monseigneur, et, je vous le repète, je ne saurais trop vous remercier d'avoir songé à moi pour cet emploi ; je ne crains qu'une chose, c'est de manquer des connaissances nécessaires pour le remplir convenablement.

— N'ayez à cet égard aucune crainte ; ce n'est pas vous qui serez chargé des négociations, cela regardera uniquement le ministre plénipotentiaire et son premier secrétaire. Quant à vous, votre rôle se bornera sans doute aux fonctions de simple expéditionnaire dans les bureaux, et à accompagner l'ambassadeur dans diverses circonstances. Peut-être, si l'on vous reconnaît une certaine capacité, vous chargera-t-on de la rédaction de quelques rapports plus ou moins importants, et j'ai tout lieu de croire que vous ne serez pas embarrassé pour vous en tirer. Vous avez été reçu docteur en droit ; vous avez au moins acquis dans vos études des notions suffisantes sur le droit des gens (1) ; c'est à ce titre prin-

(1) On appelle *droit des gens* ou *droit international* l'ensemble des lois qui régissent les nations entre elles. On l'appelle aussi *droit européen*, parce qu'il est généralement reconnu et observé par toutes les nations

principalement que je vous recommanderai au comte de Fougères. Vous ne ferez pas mal, en attendant que vous vous présentiez devant lui, de prendre connaissance des principaux traités qui existent entre la France et l'Angleterre, et notamment du dernier traité signé à Aix-la-Chapelle en 1748; il serait possible qu'il vous adressât quelques questions sur ces divers sujets. Tout cela, comme vous le voyez, n'est pas la mer à boire, et vous avez déjà ou vous pouvez acquérir en peu de temps les connaissances les plus indispensables à cet emploi.

— Je crois en effet, Monseigneur, reprit Bougainville, que je ne serais pas incapable d'exercer ces fonctions, et j'accepte avec bonheur et reconnaissance votre bienveillante intervention pour me les faire obtenir. J'ai lu dans le temps Grotius et Pufendorf, et je n'ai pas oublié les principaux points de leur doctrine; cependant j'aurais besoin de revoir ces auteurs, et d'étudier, comme vous m'y engagez, les divers traités qui existent entre la France et l'Angleterre; aurai-je le temps de m'occuper de ce travail avant le moment d'être présenté à M. le premier secrétaire?

— Avez-vous assez de quinze jours pour vous préparer?

— Je pense que ce temps me suffira complètement.

— En ce cas, revenez d'aujourd'hui en quinze à Versailles; présentez-vous à mon cabinet à dix heures du matin, heure militaire, vous entendez; mon huissier aura l'ordre de vous introduire sur-le-champ; et j'espère qu'a-

européennes ou d'origine européenne, et qu'il a pris naissance dans l'occident de l'Europe; il s'est formé principalement par les relations entre la France, l'Angleterre, l'empire d'Allemagne, puis l'Espagne, la Prusse, le Danemark, la Suède, etc. Les auteurs qui avaient écrit les ouvrages les plus remarquables sur le *droit des gens* étaient Grotius et Pufendorf, dont parle Bougainville. Leurs écrits faisaient autorité à cette époque, et sont encore étudiés avec fruit.

vant midi l'affaire sera conclue. Au revoir donc, monsieur de Bougainville. »

Notre jeune officier se retira aussitôt en faisant un profond salut.

Le cœur bondissant de joie, il s'empessa de revenir à Paris annoncer à son frère et à son oncle ce qui venait de se passer dans son entrevue avec le contrôleur général.

Son frère le félicita cordialement de cette bonne fortune inattendue. Quant à l'oncle d'Arboulin, il fut transporté d'un enthousiasme indicible. Il y avait longtemps que le bon oncle avait pardonné à son filleul sa résistance à suivre la carrière du barreau et de la magistrature, et qu'il avait oublié les altercations qui s'étaient élevées entre eux au sujet des projets de M. de Montanier. Il avait fini par s'accoutumer à l'idée de le voir suivre la carrière militaire, surtout depuis que son cher Louis promettait d'y avoir les plus brillants succès. Cependant cette carrière offrait peu d'avancement en temps de paix, et si elle en présentait davantage en temps de guerre, c'était au prix de dangers incessants à courir. Cette considération lui faisait toujours regretter que son filleul n'eût pas choisi un autre état. Aussi sa joie ne connut plus de bornes quand il apprit que Louis était proposé pour être attaché à l'ambassade de France en Angleterre. Il le voyait déjà, lancé dans la diplomatie, arriver successivement des rangs inférieurs aux postes les plus élevés, et conquérir ainsi une position éminente, sans être exposé aux dangers de la guerre ; car il ne doutait pas qu'une fois entré dans la carrière diplomatique, il ne songerait plus à l'abandonner pour revenir à l'état militaire.

Le jeune Bougainville était loin de partager les idées et les espérances de son oncle. Il savait que sa mission, s'il l'obtenait, ne serait que temporaire et serait probablement terminée vers la fin de l'hiver ; et d'ailleurs, dût-on

lui offrir un poste plus important pour l'engager à rester dans la diplomatie, il était bien résolu de tout refuser et de retourner au printemps rejoindre son brave général Chevert. En acceptant l'emploi momentané qu'on lui proposait, Bougainville n'avait eu en vue autre chose que de profiter de cette heureuse occasion, de passer un hiver à Londres, de voir de près et d'étudier cette société anglaise, si peu connue alors et dont on parlait tant. C'était un moyen unique de se perfectionner dans la langue anglaise, qu'il avait déjà commencé d'apprendre, en même temps que d'acquérir de nouvelles connaissances historiques et scientifiques, dont son esprit était toujours avide et en quelque sorte insatiable.

Tel était donc le mobile de la conduite de Bougainville ; mais il n'avait garde de l'avouer à son oncle, et de détruire les illusions que celui-ci se faisait sur le nouvel avenir de son neveu. Ce n'était pas dissimulation de la part de ce dernier ; c'était plutôt prudence, afin d'éviter des discussions interminables qui auraient pu finir par une nouvelle brouillerie. Il évitait donc de le contredire, sans toutefois paraître entrer dans ses vues, espérant que le cours naturel des choses amenant la fin de sa mission, lorsque son oncle le verrait sans emploi et sans espoir d'en obtenir dans la diplomatie, il se résignerait facilement à le voir rentrer dans l'état militaire plutôt que de rester dans l'oisiveté. Ce calcul, comme nous le verrons plus tard, se trouva pleinement confirmé par l'événement.

Une circonstance particulière contribua à entretenir l'illusion du bon oncle, et à lui faire supposer que son neveu ne songeait plus désormais qu'à s'occuper de la science des relations extérieures des peuples et des gouvernements, et de la recherche des intérêts qui naissent des rapports établis entre les nations. En effet, Bougainville, d'après le conseil de M. de Séchelles, s'était mis

sérieusement à relire les auteurs qui ont traité du droit des gens, et à étudier les principaux traités de paix, depuis ceux de Westphalie et des Pyrénées, qui étaient alors le point de départ et la base de la diplomatie européenne, jusques et y compris les derniers traités d'Aix-la-Chapelle, qui avaient plus ou moins modifié ces bases. Or, chaque fois que M. d'Arboulain allait voir son neveu, il le trouvait absorbé dans la lecture de gros in-folio, tels que le *de Jure belli et pacis*, de Grotius, ou le *de Jure naturæ et gentium*, de Pufendorf, sans compter les nombreux recueils contenant les divers traités de paix, avec les pièces diplomatiques qui les avaient préparés, et qui formaient une dizaine de gros volumes dont sa table était encombrée.

« Allons, bravo, mon garçon, disait le bon oncle ; ne te décourage pas, et tu arriveras. » Puis, après quelques mots d'encouragement, il se retirait, et si son neveu l'engageait à rester plus longtemps : « Non, répondait-il, je suis venu voir si ta santé n'était pas altérée de ce surcroît de travail : maintenant que je suis tranquille de ce côté, je me retire ; car je serais au désespoir de te faire perdre une minute d'un temps si précieux. »

Le fait est que Bougainville apportait à ce travail toute l'ardeur et toute la force de volonté dont il était capable. Il n'y eût certainement pas mis plus de zèle, s'il se fût agi de son entrée sérieuse et définitive dans cette nouvelle carrière ; mais, quoique ce fût loin de son intention, il ne voulait pas, pour le peu de temps qu'il aurait à jouer un personnage diplomatique, paraître au-dessous de son rôle ; il tenait surtout à répondre d'une manière satisfaisante aux questions que pourrait lui adresser le premier secrétaire, afin de se montrer toujours digne de la bienveillance de son protecteur le contrôleur général ; enfin, cette ardeur extraordinaire qu'il montrait pour cette étude venait aussi de l'attrait qu'avait pour lui tout ce qui

tendait à étendre le cercle de ses connaissances. Ainsi, quoiqu'il eût eu de tout temps un goût prononcé pour l'état militaire, il avait étudié les belles-lettres et la philosophie, les lois civiles, les mathématiques, comme s'il eût dû consacrer sa vie à la littérature, au barreau ou aux sciences exactes. Maintenant une occasion s'offrait pour lui d'étudier le droit des gens, dont il n'avait eu jusque-là que des notions confuses ; il le faisait en conscience et avec toutes les facultés de son âme, comme s'il eût aspiré à devenir un négociateur habile, un agent diplomatique consommé.

Et ce qui est surtout à remarquer, ce qui montre l'étendue et la capacité de son intelligence, c'est l'étonnante facilité avec laquelle il acquérait des connaissances si variées et en apparence si opposées. Nous aurons encore plus d'une fois, dans le cours de cette histoire, l'occasion d'observer ce phénomène chez Bougainville.

s. Ainsi,
pour l'état
philoso-
ne s'il eût
au ou aux
ffrait pour
jusque-là
science et
l'eût aspiré
plomatique

montre l'é-
étonnante
sances si va-
urons encore
e, l'occasion

CHAPITRE II

Examen d'un diplomate. — Suites de cet examen. — Le seul défaut de Bougainville pour être diplomate. — Le bon oncle d'Arboulin et son *très-cher* neveu. — Bougainville à Londres. — Ses relations avec la société anglaise. — Il est reçu membre de la Société royale de Londres.

Bougainville arriva au jour et à l'heure précise au rendez-vous que lui avait assigné M. de Séchelles. Lorsqu'il eut été introduit dans le cabinet du ministre, il le trouva en compagnie d'un personnage qu'il ne connaissait pas.

« Vous êtes exact, monsieur de Bougainville, lui dit le contrôleur général en l'apercevant, et en répondant à son profond salut par une légère inclinaison de tête et un sourire plein de bienveillance ; voici, ajouta-t-il en se tournant vers le personnage assis à côté de lui, M. le comte de Fougères, secrétaire d'ambassade de M. le marquis de B***, à qui j'ai parlé de vous et qui vous attendait. »

Bougainville fit de nouveau un salut non moins profond qui s'adressait particulièrement au comte, et attendit dans une attitude respectueuse qu'on lui adressât la parole.

M. de Fougères était un homme du monde, un courtisan, un diplomate ; en cette triple qualité, il était habitué à juger rapidement les hommes avec lesquels il se trouvait en rapport. Du premier coup d'œil, il remarqua la bonne mine, les manières distinguées, et le maintien

tout à la fois gracieux et modeste du jeune officier. Pour continuer son examen, il entama aussitôt la conversation.

D'abord elle roula sur des faits généraux : sur les antécédents de Bougainville, sur son âge, sur ses premières études, sur son goût pour les sciences et pour l'état militaire, sur son séjour au camp de Sarrelouis, etc. A toutes les questions qui lui furent adressées sur ces différents sujets il répondit d'une manière précise, sans entrer dans de trop longs détails, sans rien omettre d'essentiel. Il s'exprimait avec grâce dans un langage toujours pur et élégant, quoique simple et naturel.

Enfin M. de Séchelles amena la conversation sur l'emploi qu'il avait sollicité pour lui à la suite de l'ambassade qu'on allait envoyer en Angleterre. Il rappela à cette occasion la crainte que lui avait manifestée Bougainville de manquer des connaissances nécessaires pour remplir cet emploi, et la réponse qu'il lui avait faite pour le rassurer.

« Sans doute, dit alors M. de Fougères, vous avez bien fait de lui dire que la nature des fonctions dont il était question de le charger n'exigeait pas des connaissances plus étendues que celles qu'il a acquises jusqu'à présent ; je puis même, pour achever de le rassurer complètement, lui garantir qu'à dater d'aujourd'hui il peut compter sur une des places d'attachés à notre ambassade. Cependant je regrette sincèrement, maintenant que j'ai l'avantage d'avoir fait la connaissance de monsieur, qu'il ne se soit pas livré d'une manière plus spéciale aux études diplomatiques ; car alors nous aurions pu lui faire obtenir un poste plus convenable et plus avantageux, sous tous les rapports, que celui de simple attaché.

— Mais je crois, reprit en souriant finement M. de Séchelles, qui n'ignorait pas de quelle manière Bougainville avait employé son temps depuis quinze jours, je crois qu'il n'est pas aussi étranger que vous le supposez à ce

genre d'études ; si vous l'interrogez un peu sur ce sujet, peut-être découvririez-vous qu'il n'est pas incapable d'occuper le poste plus avantageux dont vous parlez.

— Ah ! reprit le comte en s'adressant à Bougainville, vous avez étudié la diplomatie ? que ne le disiez-vous plus tôt ; nous vous aurions examiné sur ce terrain ?

— Je crains, répondit Bougainville, que la bienveillance dont m'honore monseigneur ne lui donne une idée exagérée de mes connaissances en diplomatie. J'ai simplement étudié dans les livres la théorie des principes qui régissent les relations des peuples entre eux, et l'histoire des principaux traités et conventions dans lesquels ces principes ont été appliqués ; mais il y a loin de là à l'art des négociations, qui est, ce me semble, la véritable science du diplomate, et j'avoue que j'y suis complètement étranger.

— Vous avez raison, Monsieur, reprit le comte, d'appeler l'art des négociations la véritable science du diplomate ; mais cet art ne peut s'apprendre que par la pratique ; on ne saurait reprocher à un débutant de l'ignorer, et l'on ne peut exiger de lui que des connaissances théoriques : c'est donc sur la théorie seule que je veux vous adresser quelques questions, et si vos réponses sont satisfaisantes, je vous promets de vous faire obtenir le poste dont je parlais tout à l'heure. Voyons, commençons par les idées les plus générales, puis nous arriverons aux applications particulières et spéciales : pourriez-vous me dire d'abord, en quelques mots, ce que comprend la diplomatie, son objet, son but, les principes sur lesquels elle repose ? »

Bougainville répondit sans hésiter : « La diplomatie embrasse le système entier des intérêts qui naissent des rapports établis entre les nations ; elle a pour objet la sûreté, la tranquillité, la dignité respective des peuples et de leurs gouvernements ; son but direct, immédiat,

est, ou doit être au moins, le maintien de la paix et de la bonne harmonie entre les puissances. Quant aux principes de la diplomatie, ils ont leur source dans le droit international ou droit des gens positif, qui forme la loi commune des peuples européens, et présente l'ensemble des règles admises, reconnues, consacrées par la coutume ou par les conventions, et qui fixent les droits et les devoirs des États, soit en paix, soit en guerre.

— Eh! eh! eh! dit en riant d'un air satisfait M. de Séchelles; voilà qui ne me paraît pas mal répondu du tout; qu'en pense notre diplomate?

— Je suis de votre avis, Monsieur, répondit gravement le comte; mais avant de nous prononcer, il faut attendre la fin de notre examen... »

Il paraît que M. de Fougères prenait au sérieux son rôle d'examineur; il ne voulait pas que l'on donnât trop légèrement des marques d'approbation ou d'improbation. Après cette courte observation, s'adressant à Bougainville, il lui dit :

« Pourriez-vous nous expliquer comment s'est formée cette loi commune des peuples chrétiens, ce droit des gens, en un mot, qui est la source de la diplomatie?

— Cette explication, répondit Bougainville, appartient à l'histoire et exige quelques développements. »

Alors, remontant à l'époque de la formation des divers États européens, depuis la dissolution de l'empire de Charlemagne, il montra, dans une analyse rapide, comment, à la suite des guerres, au moyen des négociations et des traités, dont il cita les principaux, s'était successivement formé, modifié, détruit et recomposé le système politique de l'Europe, jusqu'à ce qu'il se fût enfin fixé d'une manière à peu près définitive depuis un peu plus d'un siècle, par la paix de Westphalie, dont les traités n'avaient éprouvé depuis que de légères modifications.

Il passa ensuite en revue ces traités, les analysa, en fit

ressortir la substance et l'esprit ; puis il indiqua les changements qu'y avaient apportés les traités des Pyrénées, et, en dernier lieu, celui d'Aix-la-Chapelle.

Dans cette espèce de dissertation historique, qui dura près d'une demi-heure, il s'exprima toujours d'une manière correcte, simple, claire, judicieuse, et parfois animée d'une certaine chaleur sagement contenue. Sa mémoire le servait si fidèlement, qu'il n'hésita jamais un instant pour citer avec exactitude des dates, des faits et même des fragments assez étendus de textes latins ou français.

Ses deux auditeurs l'écoutaient avec un égal étonnement, sans le manifester de la même manière. La figure de M. de Séchelles rayonnait de satisfaction ; il regardait de temps en temps son ami, et, quoiqu'il ne lui adressât pas la parole, ses yeux semblaient lui dire : Hein ! j'espère que vous êtes content de mon protégé ?

Il l'était en effet ; mais M. de Fougères, en vrai diplomate, qui ne doit jamais laisser paraître au dehors rien de ce qui pourrait trahir sa pensée, conservait un sang-froid imperturbable, et écoutait avec attention, mais avec calme, ce que disait le candidat. Quand celui-ci eut terminé sa longue dissertation, le comte lui fit pour la forme quelques questions insignifiantes, auxquelles il répondit sur-le-champ.

« C'est bien, Monsieur, reprit le comte, toujours avec le même flegme ; je vois que vous avez étudié sérieusement les vrais principes de la diplomatie. Vous pouvez compter maintenant sur la place de troisième secrétaire, au lieu de simple attaché d'ambassade. Je vais vous proposer pour ce poste à M. le marquis de B***, notre ambassadeur, qui, à son tour, vous proposera au ministre des affaires étrangères ; ce sont de simples formalités qui ne doivent en rien vous inquiéter. Dans une dizaine de jours, vous recevrez votre commission signée du ministre.

Aussitôt que cette pièce vous sera parvenue, vous viendrez me trouver, et j'aurai l'honneur de vous présenter à M. le marquis de B^{...}, qui vous indiquera le jour de notre départ pour l'Angleterre. En attendant, faites vos préparatifs de voyage, afin d'être prêt quand le moment sera venu de vous mettre en route.

— Vous viendrez me voir aussi avant votre départ, lui dit M. de Séchelles ; je vous donnerai des lettres de recommandation pour quelques personnes avec lesquelles j'ai été longtemps en relation à Londres.

— Je n'y manquerai pas, » Monseigneur, répondit Bougainville en saluant le ministre et le comte pour prendre congé d'eux.

Dès qu'il se fut éloigné, M. de Séchelles dit à son ami : « Eh bien, mon cher comte, maintenant qu'il est parti, dites-moi franchement ce que vous pensez de ce jeune homme.

— C'est un être tout à fait exceptionnel, doué des plus heureuses qualités de l'esprit : jugement, mémoire, intelligence, il a tout pour lui. J'ai été vraiment étonné en l'entendant traiter d'une manière aussi aisée, et comme en se jouant, les questions les plus ardues du droit international. Et savez-vous pourquoi je n'ai pas poussé plus loin mes interrogations, ni entamé plus vivement la discussion avec lui ? Eh bien, ce n'était pas dans la crainte de l'embarrasser ; mais, je l'avoue, de peur de me trouver embarrassé moi-même.

— Ce que vous dites là, mon cher comte, est par trop modeste, et vous me permettez de n'en rien croire ; seulement pourquoi, puisque vous étiez si satisfait de ses réponses, ne lui avez-vous pas donné quelques marques de contentement, quelques paroles qui l'eussent encouragé ? Vous étiez réellement d'un froid glacial, qui aurait pu le déconcerter s'il n'eût pas été aussi sûr de son fait.

— J'ai pour principe qu'il ne faut jamais témoigner

aux jeunes gens trop d'admiration, ni leur donner trop d'éloges ; cela surexcite en eux la présomption, à laquelle ils ne sont déjà que trop naturellement portés d'eux-mêmes ; mais je n'en ai pas moins apprécié le mérite de votre protégé, et je suis convaincu que s'il voulait rester dans la carrière diplomatique, il y ferait un chemin rapide.

— Eh bien, mon cher comte, si par suite de relations qui vont s'établir naturellement entre vous et lui, vous pouviez l'engager et le décider à prendre ce parti, je vous en saurais gré ; car je sais que cela ferait grand plaisir à sa famille, et notamment à un de mes anciens amis, son oncle, qui l'aime comme s'il était son fils.

— Je vous promets de seconder de tout mon pouvoir les intentions de sa famille et les vôtres ; je ne serais pas fâché pour mon propre compte d'avoir auprès de moi, pendant son noviciat, et de pousser en avant un sujet aussi distingué ; je l'aurais même proposé, si cela eût été possible, pour être second secrétaire et pour travailler habituellement avec moi...

— Et qui a pu vous empêcher de le proposer pour cet emploi ? interrompit M. de Sécheltes ; est-ce qu'il n'est pas aussi capable de le remplir que celui de troisième secrétaire ?

— Parfaitement, à mon avis ; mais la place de deuxième secrétaire a été promise par l'ambassadeur et par moi à un ancien serviteur, qu'on peut appeler un diplomate consommé. Il est peut-être moins ferré que M. de Bougainville sur la théorie ; mais il est versé dans la pratique comme un vieux procureur. Il connaît toutes les chicanes, toutes les subtilités, toutes les roueries du métier, et nul ne sait mieux que lui les déjouer ou les employer au besoin à son service. Je sais qu'il pourrait tout aussi bien exercer ses talents avec le titre de troisième qu'avec celui de second secrétaire ; sous un certain rapport, il

serait même mieux à sa place, car il a un ton et des manières communes ; il n'a rien du gentilhomme, et, en effet, il ne l'est pas, comme l'indique son nom tout à fait roturier de M. Langlois ; en un mot, il ne *représente* pas, comme cela conviendrait à ce poste. Mais, d'un autre côté, c'est un homme précieux pour débrouiller le dossier le plus chargé de pièces, de documents, de notes compliquées, qui souvent se contredisent, et pour saisir, pour dégager et mettre en lumière la pensée véritable enfouie dans tout ce fatras, malgré l'obscurité dans laquelle on a voulu la cacher, malgré les voiles épais dont on a cherché à l'envelopper ; personne encore ne sait mieux que lui dresser un protocole et résumer clairement une discussion ; j'ajouterai enfin que c'est un travailleur infatigable, toujours prêt à se mettre à la besogne et à y passer les jours et les nuits au besoin. Vous comprenez qu'un pareil homme mérite quelques égards, et qu'il serait justement blessé, lui qui du reste est passablement susceptible, s'il se voyait déplacé par un nouveau venu, par un débutant dans la carrière.

— Je comprends parfaitement tout ce qu'aurait d'injuste un pareil passe-droit, et M. Langlois en serait à juste titre offensé ; aussi je retire mon observation de tout à l'heure ; seulement je vous rappelle la promesse que vous m'avez faite de ne rien négliger pour tâcher d'engager le jeune de Bougainville à rester dans la diplomatie.

— Je ne l'oublierai pas, vous pouvez y compter. Je me propose même, si je ne puis donner à votre protégé le titre de deuxième secrétaire, de lui en faire partager les fonctions avec le bonhomme Langlois.

— Fort bien ; mais comment ferez-vous pour ne pas blesser la susceptibilité de celui-ci ?

— Vous comprenez, reprit en souriant le comte de Fougères, qu'on est diplomate ou on ne l'est pas, et que

dans notre métier on est habitué à ménager souvent des intérêts opposés et des susceptibilités ombrageuses. Avant de vous dire ce que j'ai l'intention de faire, rappelez-vous que le Langlois est peu habitué à paraître dans le monde ; il le sait, il le comprend si bien lui-même, que c'est pour lui une corvée insupportable quand il est obligé de se mettre en tenue et de se présenter dans un salon, dans un lieu public, dans une réunion d'apparat ; il a été enchanté sans doute quand M. le marquis de B^{...} lui a annoncé qu'il remplirait les fonctions de son second secrétaire ; mais après le premier mouvement de joie passé, il m'a dit en confidence, quand nous nous sommes trouvés seuls : « M. le marquis me fait un grand honneur, sans doute ; mais quand j'y réfléchis, j'aurais peut-être bien fait de ne pas accepter, car je crois que je serai parfois bien embarrassé ! — Vous, embarrassé ! m'écriai-je, un vieux renard qui connaît tous les pièges et toutes les ruses diplomatiques ! — Oh ! ce n'est pas ce que je veux dire, reprit-il ; vous savez qu'il y a certaines corvées qui me pèsent et me fatiguent plus que de passer la nuit à lire des pièces diplomatiques et à compulser des dossiers ; quand j'occupais un poste inférieur, je pouvais le plus souvent me soustraire à ces corvées sous prétexte que j'avais un travail pressé ; mais dans la place de second secrétaire je ne le pourrai plus... — Ah ! ce n'est que cela, repris-je en riant ; ne vous en tourmentez pas, mon cher Langlois ; nous trouverons peut-être moyen de vous exempter encore de ces corvées, ou du moins de vous les rendre plus supportables. »

« Vous devinez maintenant, continua M. de Fougères, que ce moyen est tout trouvé. Je ferai en sorte que le père Langlois priera lui-même M. de Bougainville de le remplacer quand il s'agira de paraître dans le monde, à la cour, dans les cercles, dans les ministères, et c'est ainsi que votre protégé partagera ces fonctions, sans ex-

citer sa jalousie et même en croyant lui devoir de la reconnaissance.

— Allons, mon cher comte, arrangez cela comme vous l'entendrez ; je m'en rapporte à vous.

— Je ferai de mon mieux, vous pouvez y compter. Ah ! reprit-il, comme se ravisant, un mot encore avant de prendre congé de vous : je crains seulement que votre protégé n'ait un défaut qui nuira beaucoup à son avancement dans la diplomatie.

— Un défaut ! s'écria M. de Sécheltes, et lequel ?

— Entre nous, reprit tout bas le comte en baissant un peu la voix comme s'il avait voulu faire une confidence à son ami, je crains qu'il n'ait trop de franchise !

— Ah ! ah ! dit en riant M. de Sécheltes et en serrant la main du comte, qui s'était levé et s'apprêtait à sortir, vous appelez cela un défaut ! Eh bien, dût-il ne pas faire son chemin dans la diplomatie, je lui souhaite de ne pas se corriger de ce défaut-là. D'ailleurs je sais bien que ce n'est pas ce qui vous empêchera de vous intéresser à lui.

— Vous pouvez dire que c'est ce qui m'y intéressera davantage ; malheureusement mon pouvoir est loin d'être aussi étendu que ma bonne volonté. Sur ce, au revoir et bonne santé. » Et les deux amis se séparèrent.

Nous n'avons pas besoin de dire combien M. d'Arboulin fut heureux en apprenant que son neveu allait être nommé d'emblée troisième secrétaire d'ambassade. Il alla remercier M. de Sécheltes, et sa joie ne connut plus de bornes quand il apprit, de la bouche du ministre, de quelle manière son neveu avait répondu à l'espèce d'examen que lui avait fait subir M. le comte de Fougères, la bonne opinion que celui-ci avait conçue de lui, et la promesse qu'il avait faite à M. de Sécheltes de s'occuper sérieusement de l'avancement du jeune homme.

Pour témoigner à Louis sa satisfaction, M. d'Arboulin voulut contribuer largement aux dépenses que lui occa-

sionneraient son voyage et son séjour à Londres. « Il faut, lui disait-il, que tu fasses honneur à ton nom, tout en représentant dignement ton pays à l'étranger. » Le bon oncle se repentit peut-être plus tard d'avoir encouragé ainsi le penchant de son neveu à la libéralité ; car Bougainville, obligeant par nature, ne sut jamais refuser ses services à qui en avait besoin ; il poussa quelquefois la générosité jusqu'à la prodigalité, et l'oncle eut plus d'une fois occasion de réparer à ses frais le tort qu'il s'était fait par ses profusions ; dans ces cas-là, le digne homme ne manifestait son mécontentement qu'en appelant Bougainville son *très-cher* neveu.

Bougainville reçut sa nomination huit jours après son entrevue avec M. de Fougères. Il s'empressa d'aller le remercier, et le comte, selon sa promesse, le présenta au chef de l'ambassade, M. le marquis de B^{***}. L'ambassadeur, prévenu par son premier secrétaire, fit un accueil des plus gracieux au nouveau diplomate, et lui donna rendez-vous pour le départ, fixé au 12 octobre suivant. Quelques jours avant cette date, Bougainville, accompagné de son oncle, alla faire ses adieux à M. de Séchelles, et en reçut plusieurs lettres d'introduction dans différentes maisons de Londres.

Le voyage eut lieu à l'époque fixée, et vers le milieu d'octobre toute l'ambassade était installée dans la capitale de la Grande-Bretagne. Un certain temps s'écoula avant que l'on commençât à s'occuper d'affaires ; il fut, selon l'usage, employé ou plutôt perdu en ces interminables préliminaires qui précèdent les négociations sérieuses, et qui sont souvent prolongés avec une lenteur calculée.

Bougainville profita de ces délais pour se familiariser avec la langue anglaise, comme langue parlée ; car il l'avait déjà étudiée dans sa grammaire, dans ses principes et dans sa littérature. Avec cette facilité qui le distin-

guait dans toutes les études sérieuses auxquelles il se livrait, il avait fait dans celle-ci de rapides progrès. Les anciens écrivains, depuis Shakespeare, Bacon et Milton, jusqu'aux Hume, aux Robertson, aux Gibbon, aux Thomson et aux Goldsmith, ses contemporains, lui étaient familiers. Mais si aucune des beautés de ces auteurs ne lui échappait, s'il en saisissait toutes les nuances, toutes les délicatesses avec une perspicacité qui eût fait honneur à un bachelier d'Oxford ou de Cambridge, il n'aurait pu comprendre ces mêmes auteurs dans la bouche d'un Anglais, ni se faire comprendre des Anglais en les lisant lui-même à haute voix. Il connaissait à fond les règles et le mécanisme de la langue ; mais il n'en avait pas encore appris la prononciation : or le moyen le plus simple et le plus facile d'acquérir cette connaissance importante, est la fréquentation d'hommes instruits, nés dans le pays et appartenant à la bonne compagnie.

C'est là précisément à quoi s'attacha Bougainville, et il y réussit facilement, grâce aux lettres de M. de Séchelles, qui lui servirent de moyens d'introduction dans plusieurs maisons honorables de la Cité. Il fut reçu avec cette hospitalité cordiale et même un peu fastueuse qui distinguait à cette époque les vrais gentlemen de la vieille Angleterre. Il fut invité dans différentes réunions ou clubs, où il fit la connaissance de plusieurs hommes recommandables par leur science, leur talent ou leur érudition. Il eut, dans une de ces réunions, la bonne fortune d'être mis en rapport avec le célèbre Samuel Johnson, qui venait de publier son grand *Dictionnaire de la langue anglaise*, demeuré encore aujourd'hui comme le modèle du genre. Le savant philologue ne tarda pas à remarquer les heureuses dispositions du jeune Français, et il ne contribua pas peu à lui rendre plus familier l'usage de la langue anglaise.

Bougainville cultiva avec soin la connaissance de

Johnson et de quelques autres personnages distingués dans les sciences, entre autres de l'astronome Maskelyne ; celui-ci avait eu occasion de connaître le *Traité du calcul intégral* de Bougainville, et, en apprenant l'arrivée à Londres de son auteur, il avait fait des démarches pour lui être présenté. Dès leur première entrevue, Maskelyne engagea Bougainville à se présenter à la Société royale de Londres, s'offrant d'être un de ses parrains et lui garantissant sa réception à une immense majorité, sinon à l'unanimité des voix.

La Société royale de Londres est une compagnie savante, analogue à notre Académie des sciences : c'est une institution purement privée, qui ne subsiste que par les cotisations de ses membres : le nombre en est illimité ; il s'est élevé graduellement à plus de huit cents. Elle fut constituée en 1660 par le docteur Sprat, qui a écrit l'histoire de son origine ; il la fait remonter jusqu'à l'*Atlantis*, de F. Bacon. Pour être reçu dans cette société, il faut jouir d'une certaine notoriété dans les sciences, et en outre être présenté par deux de ses membres. Après un certain délai, on vote au scrutin sur l'admission du candidat. S'il est reçu, il paie une certaine somme comme droit d'entrée, puis une cotisation annuelle dont le taux a peu varié. Il est actuellement de quatre livres sterling (environ 100 fr.). Les réunions de la société ont lieu une fois par semaine dans un local qui lui appartient. Tous les mois la Société royale publie un recueil connu sous le nom de *Transactions philosophiques*, et composé de mémoires et d'observations sur les sciences naturelles, l'astronomie, la physique, la médecine, les mathématiques, etc. Les *Transactions philosophiques* ont commencé à paraître en 1665, et se sont continuées sans interruption jusqu'à nos jours.

La proposition de Maskelyne était on ne peut plus agréable à Bougainville. Toutefois, avant de l'accepter, il

crut devoir en faire part à l'ambassadeur et à M. de Fougères, et leur demander leur agrément. Il l'obtint sans difficulté, et même M. de Fougères lui dit en particulier que pour sa part il serait enchanté de le voir entrer dans cette société célèbre. Ce serait, selon lui, un moyen d'augmenter aux yeux des Anglais la considération dont il est important que tout membre d'une légation étrangère jouisse auprès des principaux habitants du pays où elle est accréditée; d'un autre côté, M. de Bougainville trouverait, comme membre de la société, l'occasion de se mettre en rapport avec un grand nombre de personnages honorables, desquels il pourrait obtenir des renseignements précis sur l'état de l'opinion publique relativement à l'objet de la mission dont l'ambassade actuelle était chargée.

Nous verrons bientôt pour quels motifs M. de Fougères tenait à connaître le véritable état de cette opinion. Quant à Bougainville, il ne se préoccupait guère pour le moment de pareilles considérations; il n'envisageait que l'honneur d'être admis dans une compagnie dont la renommée était européenne, et dans laquelle les étrangers surtout n'étaient pas admis sans avoir fourni des preuves d'une haute capacité.

Il fut reçu, comme le lui avait promis Maskelyne, à la presque unanimité des voix. Les quelques opposants qu'il rencontra ne lui refusèrent pas leur suffrage en raison des défauts ou du peu de mérite de son ouvrage: là-dessus ils étaient d'accord avec la majorité; mais ils le refusèrent uniquement à cause de sa qualité de Français.

Pendant toute la durée de son séjour en Angleterre, Bougainville assista régulièrement aux réunions hebdomadaires de la société; il lut même plusieurs mémoires sur des questions scientifiques qui reçurent l'approbation générale, et qui furent insérés dans les *Transactions philosophiques*.

Durant le même espace de temps il fréquenta la meilleure compagnie de Londres, et y reçut toujours un accueil flatteur et sympathique, dû à sa distinction naturelle, au charme de ses manières et même à certaine vivacité toute française, formant un contraste frappant avec le flegme britannique, mais tempérée par une excellente éducation.

de Fou-
int sans
articulier
rer dans
moyen
on dont
trangère
s où elle
lle trou-
on de se
sonnages
enseigne-
tivement
elle était

de Fou-
e opinion.
re pour le
ageait que
ont la re-
étrangers
es preuves

lyne, à la
sants qu'il
en raison
vrage : là-
ais ils le re-
Français.
ngleterre,
ns hebdo-
mémoires
pprobation
ctions phi-

CHAPITRE III

Objet de la mission diplomatique du marquis de B***. — Causes des difficultés élevées entre la France et l'Angleterre. — Délimitation des possessions anglaises et françaises de l'Amérique du Nord. — Origine des établissements français et anglais dans cette partie du monde. — Cause des discussions élevées entre les colons français et les colons anglo-américains. — Inégalité de population et de richesse entre les colonies des deux nations. — Causes de cette différence. — Commencement des hostilités entre les colonies des deux nations. — Négociations diplomatiques à ce sujet. — Proposition du gouvernement français. — Réponse du gouvernement anglais. — Rupture des négociations. — Retour de l'ambassade en France. — Actes d'hostilité des Anglais sans déclaration de guerre. — Attaque du Canada par les Anglo-Américains. — Ils sont repoussés.

Les agréments que lui offrait la fréquentation de la meilleure compagnie de Londres, et les distractions plus sérieuses qu'il trouvait dans les réunions scientifiques de la Société royale, n'empêchaient pas Bougainville de remplir à la satisfaction de ses chefs ses fonctions de troisième secrétaire, ni surtout de prendre un vif intérêt aux négociations qui étaient l'objet spécial de l'ambassade extraordinaire dont il faisait partie. Avant de continuer notre récit, il est nécessaire d'entrer dans de plus amples détails sur l'objet de cette mission.

Nous avons dit, au commencement du chapitre I^{er}, que la précipitation apportée par le gouvernement français à

la signature du traité d'Aix-la-Chapelle lui avait fait négliger de régler les frontières entre les possessions françaises et anglaises de l'Amérique du Nord ; que, par suite de cette omission, les hostilités n'avaient presque pas été interrompues entre les colons des deux nations, et que cet état de choses, en se prolongeant, faisait craindre une rupture entre la France et l'Angleterre.

A l'époque où nous sommes arrivés, le gouvernement français était sur le point de contracter une alliance offensive et défensive avec l'Autriche, alliance qui menaçait la Prusse, et qui devait nécessairement entraîner une guerre continentale. En prévision d'un pareil événement, le cabinet de Versailles avait tout intérêt à ne pas aggraver la situation par une guerre maritime qu'il aurait à soutenir simultanément. C'est donc pour tâcher d'éviter cette complication dangereuse que le marquis de B*** fut envoyé en Angleterre comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chargé d'aplanir toutes les difficultés qu'avait fait naître l'interprétation du traité d'Aix-la-Chapelle.

Plusieurs questions étaient restées pendantes après ce traité entre la France et l'Angleterre : les unes, sur la restitution des prises faites en mer, sur le partage des îles Caraïbes (Sainte-Lucie, Tabago, la Dominique et Saint-Vincent), avaient été réglées par une commission mixte, nommée dès le mois d'avril 1750 ; mais il était une autre question, bien plus considérable et tout à fait capitale, sur laquelle la commission anglo-française n'avait pu s'entendre : c'étaient les limites du Canada.

Il suffit de définir cette question pour montrer qu'elle était insoluble par la diplomatie. Ce n'étaient pas des frontières qu'on se disputait, c'étaient des régions immenses, c'était l'empire de l'Amérique Septentrionale.

Le principe même sur lequel les Européens fondaient leurs droits aux possessions qu'ils avaient acquises dans

le nouveau monde était à la fois si vague et si injuste, qu'il était impossible d'en tirer des déductions équitables. Les Anglais, comme les Français, et comme toutes les autres nations européennes, admettaient que ceux qui avaient les premiers découvert un territoire nouveau, quoique habité par des indigènes, en devenaient propriétaires légitimes par la seule occupation d'un de ses points. Cette règle, tout arbitraire et injuste qu'elle était, pouvait encore s'appliquer à une île, que la nature elle-même a circonscrite : mais comment fixer, sur un vaste continent, l'étendue du terrain auquel la découverte donnait droit ? Comment désigner les parties d'un même continent non encore découvertes ou reconnues, et dont les noms nationaux étaient ignorés des Européens, sur lesquelles une autre nation ne pourrait point faire d'établissement ? Ainsi les Français faisaient remonter leurs droits sur le Canada à l'année 1513 et 1520, où le Français Denys et le Vénitien Verazzani avaient visité le golfe Saint-Laurent, ou plutôt à l'année 1534 et 1535, époque à laquelle Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent, prit possession de tout le pays au nom de François I^{er}, et l'appela *Nouvelle-France* (1). La Roque de Roberval fonda, en 1542, le fort de Charlebourg, non loin de l'endroit où fut bâti Québec. En 1608, Samuel Champlain jeta les fondements de Québec. En 1617, une compagnie française se forma pour exploiter la colonie.

Mais, sous le nom de Canada, les Français n'avaient d'abord considéré que le pays arrosé par le fleuve Saint-

(1) Le Vénitien Cabot avait découvert le Canada dès 1497, et, par conséquent, avant Denys et Verazzani ; ceux-ci avaient été suivis par les Espagnols, qui, n'ayant trouvé sur les côtes aucune trace de mines d'or ou d'argent, ce qu'ils recherchaient avant tout, se retirèrent en répétant, dit-on, ces deux mots : *Aca, nada* (ici, rien). Ces mots, répétés plus tard par les indigènes aux Français, auraient été pris par ceux-ci pour le nom de la contrée, et ils en auraient formé le nom de *Canada*.

Laurent, sans se faire aucune idée des vastes contrées qui s'étendent au nord et au midi de ce beau fleuve. Cependant quelques colonies françaises se fondèrent sur la côte, au midi de l'embouchure du Saint-Laurent, et, en 1603, Henri IV avait nommé un lieutenant général français pour tout le territoire compris entre le 40^e et le 46^e degré de latitude nord, auquel il donnait le nom d'Acadie. Dans la même année, le roi Jacques 1^{er} avait concédé à la compagnie anglaise de Virginie tout le pays situé entre le 34^e et le 45^e degré de latitude nord, ce qui comprenait la plus grande partie de l'Acadie de Henri IV. Puis, en 1621, tout le reste de ce pays avait été compris, sous le nom de Nouvelle-Écosse, dans une nouvelle concession du même monarque. Sur quelle base était-il possible désormais de fixer les limites entre la Virginie, ou plutôt la Nouvelle-Angleterre, comme on commençait à appeler les colonies anglaises au nord de la Virginie proprement dite (le Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut), et le Canada, ou bien entre ce dernier et la Nouvelle-Écosse et l'Acadie? Ces noms, appliqués à des pays inconnus, ne représentaient rien à l'imagination. Les Anglais faisaient valoir un traité de Saint-Germain de 1632, et divers actes du gouvernement français jusqu'en 1664, qui fixaient de certaines limites à l'Acadie; mais à cette époque le pays était désert et inconnu, et les négociateurs ne s'en formaient que l'idée la plus vague. Ainsi, par le douzième article du traité d'Utrecht, la France avait cédé à l'Angleterre l'Acadie, ou la Nouvelle-Écosse, en son entier, conformément à ses anciennes limites. Le traité d'Aix-la-Chapelle avait reproduit à peu près la même clause; mais quelles étaient ces anciennes limites? Voilà ce qu'il était impossible d'établir.

Outre ces difficultés, qui remontaient, comme on voit, à plus d'un siècle, une contestation plus importante s'était élevée récemment sur les limites du haut Canada.

Les Français avaient poussé leurs établissements près des lacs Érié et Ontario ; en s'étendant toujours plus au midi, ils avaient atteint les bords de l'Ohio, ou Belle-Rivière, et, descendant le cours de ce fleuve, puis le Mississipi, dans lequel il se jette, ils avaient rencontré l'autre colonie française de la Louisiane, et ils avaient lié le Canada et la Louisiane par une chaîne de postes qui, s'étendant derrière les Alleghany, ou montagnes Bleues, coupaient à la Nouvelle-Angleterre, à la Virginie et aux colonies anglaises des côtes, leur communication avec les nations sauvages du centre de l'Amérique, et la possibilité de s'emparer un jour de leur territoire. En même temps le gouvernement anglais, après le traité d'Aix-la-Chapelle, avait accordé à une compagnie de marchands anglais, formée à Londres, un privilège exclusif pour commercer avec les Indiens des bords de l'Ohio, et pour fonder des colonies sur cette rivière, offensant par cet acte en même temps tous les Indiens, qui se crurent menacés dans leur indépendance, les Virginiens et les autres colons anglais, qui se voyaient exclus du commerce auquel ils aspiraient, et les Français, qui prétendaient que tout le bassin des grands fleuves, derrière les Alleghany, faisait partie du Canada. En résumé, les Anglais voulaient couper les communications du Canada et de la Louisiane, et réduire le Canada presque à rien ; les Français voulaient resserrer les colons anglais du continent entre les monts Alleghany, la Louisiane et la mer. Du côté de l'Acadie, le fait de possession était en faveur des Français, qui, après la paix d'Utrecht, n'avaient évacué que la presqu'île, et avaient conservé ou fondé des établissements assez nombreux entre le Saint-Laurent et la baie Française (ou de Fundy), qui sépare l'Acadie du Canada. Il était évident que Louis XIV n'avait entendu céder que la presqu'île ; mais il était évident aussi que le point de droit était ici la moindre chose.

Le débat était moins entre les deux gouvernements qu'entre les deux colonies : la colonie, ou, pour mieux dire, les colonies anglaises, puisque, unies de sentiments et d'intérêts, elles étaient séparées administrativement, n'étaient plus de simples annexes recevant l'impulsion de la métropole, mais des corps politiques ayant une existence propre et un instinct vif de leurs destinées. L'inégalité de population et de richesses était prodigieuse entre les colonies anglaises et les colonies françaises de l'Amérique septentrionale. Ces dernières, bien qu'elles fissent quelques progrès, puisque leur population était plus que doublée depuis la Régence, n'atteignaient pas quatre-vingt mille âmes. Leur exportation, en 1753, ne dépassait pas la valeur de 1,700,000 fr.; leur importation, à cause des envois du gouvernement, allait à 5,200,000 fr.; elles avaient si peu d'industrie, qu'elles achetaient à leurs voisins anglais une partie des bâtiments qui servaient à leur navigation intérieure. Les colonies anglaises avaient au moins douze cent mille habitants; elles exportaient pour 37 millions de valeurs, importaient pour 24 millions et demi.

Sans rechercher ici les causes multiples de cette extrême inégalité, recherche qui nous entraînerait trop loin, nous ferons seulement ressortir la différence entre les habitudes, le caractère, le génie des colons français et des colons anglais, et nous y retrouverons une des causes de cette inégalité, en même temps que de la longue résistance des premiers à l'immense supériorité numérique des seconds.

Les colons anglais étaient avant tout cultivateurs et négociants; ils s'occupaient tout à la fois de défricher, de cultiver des terres, de bâtir des maisons, de construire des routes et des moyens de communication, tout en trafiquant des produits manufacturés en Angleterre, qu'ils échangeaient contre des pelleteries et autres produits de

l'Amérique. Hardis pionniers de la civilisation, rien n'arrêtait leur activité et leur persévérance. Les immenses forêts vierges dont le vaste continent américain était couvert tombaient sous la hache des colons, et faisaient place à des champs fertiles, à des villes, à des fermes, à des plantations de tabac, de coton, ou d'autres cultures, selon les climats. En un mot, une puissante activité agricole et commerciale signalait cette jeune société, et contribuait à son accroissement rapide.

Tout au contraire, les colons canadiens, du moins le plus grand nombre, n'étaient ni agriculteurs ni commerçants; c'étaient pour la plupart des natures aventureuses, se réfugiant dans l'indépendance des forêts, vivant comme le sauvage, et souvent avec lui; véritables chasseurs-soldats, ils ne cultivaient que tout juste pour leurs besoins, et ne connaissaient d'autre commerce que la traite vagabonde des pelleteries. On conçoit que cette passion des armes et des aventures devait être peu favorable à l'accroissement de la population. Mais, d'un autre côté, aucune nation européenne n'avait su mieux s'associer avec les peuples indigènes à peau rouge, adopter leurs habitudes, profiter de leurs instincts, et leur communiquer en même temps l'habileté et les armes de l'Europe. Aussi, à partir des lacs du Canada, on retrouvait dans toutes les directions des chasseurs français mêlés avec les tribus sauvages, leur communiquant leurs ressentiments, et les entraînant, quand ils voulaient, à la guerre (1).

De deux colonisations rivales, constituées comme nous venons de l'indiquer, l'une devait évidemment finir par dévorer l'autre. Un seul principe avait empêché cette catastrophe d'avoir lieu dix fois pour une depuis un siècle;

(1) Le romancier américain Fenimore Cooper nous a donné un portrait assez exact de ces anciens chasseurs canadiens dans le personnage de *Bas-de-Cuir*, qu'il a introduit dans un de ses romans.

cette même passion des armes, qui entravait le développement du Canada, avait sauvé son existence. Les tentatives héroïques de la nature française s'étaient épanouies avec une merveilleuse énergie dans la vie d'aventures que menaient les colons, et leur supériorité guerrière sur leurs laborieux voisins leur avait permis de résister à des forces qui semblaient devoir les engloutir. Chez eux, il y avait autant de soldats que d'hommes en état de porter les armes. Ils avaient la valeur des flibustiers, sans leur cruauté. Ajoutons enfin qu'ils avaient pour auxiliaires la plupart des tribus sauvages de ces contrées, à qui le caractère guerrier et aventureux des Français plaisait mieux que l'esprit mercantile et égoïste des colons anglo-américains.

Ceux-ci, moins guerriers d'habitudes, mais non moins vigoureusement trempés que les colons français du Canada, et de plus doués d'une indomptable persévérance, reprenaient toujours leurs plans d'envahissement tant de fois déchirés par l'épée canadienne. « Point de repos pour nos treize colonies tant que les Français seront maîtres du Canada, » écrivait le célèbre Benjamin Franklin, en apprenant la signature du traité de paix d'Aix-la-Chapelle, et la restitution de Louisbourg à la France. Ce mot de l'homme le plus illustre que possédassent alors les colonies anglaises, qu'il devait plus tard contribuer si puissamment à émanciper et à séparer de l'Angleterre, exprimait le sentiment général des Anglo-Américains.

Dès lors on les voit poursuivre leurs projets avec plus d'ensemble et de décision que jamais. Ils tentèrent, non sans quelque succès, des efforts habiles pour rompre les liens de cette sympathie, ou tout au moins de cette préférence qui attirait la plupart des sauvages vers les Français, et qui valait à ceux-ci de redoutables auxiliaires : leur principal moyen de séduction fut d'offrir aux

peaux rouges l'appui d'un commerce plus avantageux, plus étendu et plus libre. En même temps les postes anglo-américains se portèrent de toutes parts en avant, comme pour prendre possession de l'Ohio avant l'arrivée des envoyés de la compagnie formée dans la métropole, comme nous l'avons dit plus haut.

En voyant ce mouvement, le gouverneur français du Canada, la Gallissonière, qui, dès 1748, avait fait prendre possession du pays, et en avait marqué les limites par des poteaux plantés de distance en distance, écrivit aux gouverneurs de New-York et de la Pensylvanie qu'il ne permettrait point aux Anglais de fonder des établissements sur les bords de l'Ohio, qui faisaient partie du Canada, et que les marchands anglais qui y seraient trouvés seraient arrêtés.

Le marquis Duquesne, qui appartenait à la famille de l'illustre amiral, succéda à la Gallissonière dans le gouvernement du Canada, en 1752, et poursuivit avec activité la marche suivie par son prédécesseur. Il envoya des troupes et fit construire des forts, ou plutôt des retraites palissadées, vers le sud des grands lacs et de l'Ohio. Les Français arrêtaient des marchands anglais, et se saisirent de plusieurs comptoirs qui étaient venus s'établir au delà des limites fixées par la Gallissonière; ils firent même évacuer un fort construit par leurs rivaux sur le territoire réclamé par les Français, et ils en bâtirent un autre qu'ils nommèrent fort Duquesne, du nom de leur nouveau gouverneur. Ce fort, situé entre l'Ohio et les monts Alleghany, devait servir de barrière contre les Anglo-Américains qui descendraient de la Pensylvanie et de la Virginie.

Au mois de mai 1754, le commandant français de l'Ohio, informé de l'approche d'un détachement anglo-américain, chargea un officier nommé Jumonville, à la tête d'une trentaine d'hommes, d'aller reconnaître cette troupe,

et lui porter la sommation d'évacuer le territoire français. Jumonville ne put remplir sa commission : il fut surpris et brusquement assailli par les Anglais, renforcés d'une troupe de sauvages. Suivant les relations françaises, il aurait alors déployé le pavillon parlementaire et même commencé à lire sa sommation, ce qui n'aurait point arrêté le feu ; l'officier anglo-américain affirma, d'une autre part, n'avoir eu connaissance d'aucune tentative de pourparlers. Cet officier, très-jeune alors, et nommé récemment colonel d'un régiment de milices virginienne, était George Washington, le futur général de l'indépendance américaine. La loyauté bien connue de ce grand homme ne pourrait faire supposer qu'en cette circonstance il se soit rendu sciemment coupable d'une criminelle violation du droit des gens ; mais le désordre de l'attaque et l'indiscipline des milices, et surtout des sauvages qui les accompagnaient, peuvent tout expliquer. Quoi qu'il en soit, Jumonville fut tué avec neuf de ses compagnons, et les autres furent emmenés prisonniers (18 mai 1754).

Un cri de fureur éclata parmi les troupes françaises de l'Ohio ; le marquis Duquesne remit le soin de la vengeance au frère même de la victime, M. de Villiers, qui marcha contre Washington avec six cents Canadiens et cent sauvages du parti français. Washington, qui avait environ quatre cents hommes, venait d'établir un fort palissadé sur un affluent de l'Ohio, la Monongahela, au-dessus du fort Duquesne : il appelait son fort *la Nécessité*. Attaqué vigoureusement par M. de Villiers, il fut rejeté dans ses retranchements, et, après une lutte meurtrière qui dura toute une journée, il fut obligé de capituler dans des termes très-humiliants pour ses soldats (3 juillet 1754). Dans cette capitulation, signée des deux chefs, le capitaine Villiers déclare que, chargé de venger « l'assassinat » qui a été fait sur un officier français porteur d'une sommation, et sur son escorte..., il veut bien accorder

« grâce à tous les Anglais qui sont dans le fort (1). » Les Anglais abandonnèrent leur fort et leur artillerie, donnèrent des otages pour garantir la restitution des prisonniers français, et sortirent du territoire contesté.

Tandis que ces événements se passaient sur l'Ohio, le cabinet anglais continuait d'amuser le cabinet de Versailles, tout en faisant des préparatifs pour soutenir ses colonies dans leur projet d'invasion du Canada. De nouveaux mémoires étaient échangés dans les premiers mois de 1755, et dès le mois de janvier de cette année une escadre appareillait d'Irlande pour conduire en Virginie le général Braddock, chargé d'exécuter un plan d'opérations conçu pour la conquête du Canada.

Cependant les négociations continuaient entre le plénipotentiaire français et le foreign-office; aux demandes qui lui furent adressées relativement à l'envoi du général Braddock en Amérique, l'Angleterre répondit que cette mesure n'avait pour but que de garantir ses colonies contre les invasions des Canadiens; elle parut même un moment se relâcher un peu de ses prétentions; alors, d'après les instructions qu'il avait reçues, le marquis de B^{***} proposa au ministre anglais l'évacuation réciproque de tout le pays situé entre l'Ohio et la chaîne des Alleghany: c'était un grand pas en arrière; on ne conservait la communication de la Louisiane au Canada que par la rive droite de l'Ohio, et l'on accordait aux frontières anglaises une entière sécurité.

Les Anglais répondirent à cette proposition par une autre qui était un véritable ultimatum. Ils réclamèrent la destruction des établissements français à la droite de l'Ohio jusqu'au Ouabache; celle des forts du Niagara et du lac Champlain; la neutralité des lacs; la cession de

(1) L'original de cette capitulation est aux archives de la marine, à Paris, avec diverses pièces sur la catastrophe de Jumonville.

toute la côte du continent qui fait face à la presqu'île acadienne, sur une profondeur de vingt lieues; l'évacuation et la neutralité de tout le reste du pays au midi du Saint-Laurent. Le gouvernement anglais proposait systématiquement des conditions impossibles : il se croyait sûr d'enlever le Canada en deux campagnes, et voulait la guerre comme le cabinet de Versailles voulait la paix, à peu près à tout prix.

Après une pareille proposition, qui fut officiellement communiquée au marquis de B^{***} le 7 mars 1755, la mission de ce ministre plénipotentiaire n'avait plus d'objet. Il fut rappelé, et il revint en France avec toute sa légation, dès la fin du mois de mars.

Le cabinet de Versailles se décida enfin à faire partir à son tour, au mois d'avril, pour le Saint-Laurent, une escadre portant un nouveau gouverneur du Canada, M. de Vaudreuil, et un officier général, M. de Dieskau, avec trois mille soldats. La France donna sur cet envoi de troupes la même explication qu'avait donnée l'Angleterre sur l'expédition sortie des ports d'Irlande. Il ne s'agissait que de renforcer nos garnisons du Canada, qui avaient ordre de rester sur la défensive. Le cabinet de Versailles tenait à constater que cette mesure, dictée par la prudence la plus vulgaire, ne pouvait être considérée comme un acte d'hostilité entre les deux gouvernements, pas plus que la mesure semblable, prise quelques mois auparavant par le cabinet de Saint-James, n'avait reçu de lui une autre interprétation. On voit que, malgré tous les symptômes prochains de rupture entre les deux nations, comme la guerre n'était pas encore officiellement déclarée, le gouvernement français s'aveuglait encore au point d'espérer peut-être reprendre les négociations et conserver la paix.

Mais la flotte française avait à peine appareillé de nos ports, qu'elle fut devancée par une seconde escadre an-

glaise aux ordres de l'amiral Boscawen. Le gouvernement français demanda de nouvelles explications : les ministres anglais répondirent que « certainement les Anglais ne commenceraient pas les hostilités ». Ils les commencèrent, et ils en avaient l'ordre. Boscawen, d'après les instructions qu'il avait reçues, se porta près de la pointe sud-est de Terre-Neuve, afin d'attaquer l'escadre française au passage. Le gros de l'escadre passa à la faveur d'un épais brouillard ; mais deux navires de soixante-quatre canons, dont l'un n'était armé qu'en partie, et qui portaient cinq cents hommes de troupes, tombèrent au milieu des Anglais ; traitreusement surpris, ils furent enlevés après une vive résistance (8 juin 1755).

A ce signal, les corsaires anglais se déchainèrent sur toutes les mers : une troisième et une quatrième escadre sortirent des ports britanniques, afin d'intercepter les navires français ; avant la fin de l'année, trois cents de nos bâtiments de commerce, valant une trentaine de millions, avaient été emmenés dans les ports d'Angleterre, et six mille de nos matelots languissaient dans une dure captivité. Quoique les Anglais eussent commis de déloyales surprises sur les mers, le monde civilisé n'avait pas encore vu de violation du droit des gens comparable à cette gigantesque piraterie.

Pendant ce temps-là, le Canada était assailli sur quatre points à la fois par quinze mille ennemis, auxquels il ne pouvait opposer qu'à peine sept mille combattants (deux mille huit cents soldats et quatre mille miliciens), non compris la garnison de Louisbourg. Le système des agresseurs avait été prévu, et la défense bien combinée : elle reposait au sud-ouest sur le fort Duquesne ; au nord-est, sur les forts de l'isthme acadien ; au centre, sur le fort de Niagara, qui commandait le débouché entre les lacs Érié et Ontario, et sur les gorges abruptes du lac du Saint-Sacrement, position qui couvre le lac Champlain

et les routes de Montréal et de Québec, en même temps qu'elle menace la vallée de l'Hudson et la route de New-York.

Malheureusement l'insuffisance des forces n'avait pas permis de garnir suffisamment tous les points. Du côté de l'Acadie, où une population de quinze à dix-huit mille âmes d'origine française ne demandait que des armes pour chasser l'étranger, non-seulement on ne put prendre une offensive qui aurait eu des résultats décisifs pour le salut du Canada, mais on ne fut pas en état de se maintenir. Deux mille miliciens anglo-américains, débarqués de Boston dans le fond de la baie Française, le 1^{er} juin, et renforcés de trois cents soldats, enlevèrent les forts de l'isthme et de la côte continentale, saccagèrent les établissements, et obligèrent les Acadiens récemment émigrés de la presqu'île à se réfugier dans l'intérieur du Canada ou dans les îles du golfe. La moitié à peu près de la population acadienne (environ sept mille âmes) était restée dans la presqu'île, sur le territoire anglais; mais leurs sympathies françaises n'étaient pas douteuses. Les Anglais prirent envers ces pauvres gens une résolution barbare; ils les déportèrent en masse, et les dispersèrent dans leurs colonies.

Les Anglais ne furent pas si heureux dans le reste de leurs opérations. Leur commandant en chef, Braddock, avait marché de la Virginie sur le fort Duquesne, à la tête de deux mille trois cents hommes, outre les auxiliaires sauvages; il savait que les Français n'avaient qu'une poignée de soldats sur l'Ohio; il poussa en avant avec tant de précipitation et de confiance, qu'il laissa en arrière un millier d'hommes avec le gros bagage. Il ignorait que les Français eussent réussi à rallier à leur cause une partie de leurs anciens amis les *peaux rouges*. Le 9 juillet, les Anglo-Américains furent surpris dans les bois de la Monongahela par deux cent cinquante Franco-Canadiens et

six cents sauvages sortis du fort Duquesne. Le corps anglais, entassé dans un défilé et criblé de balles par des ennemis presque insaisissables, fut écrasé : le général Braddock resta sur le champ de bataille avec les deux tiers de ses gens. Son corps de réserve, qui était à quelques lieues en arrière, abandonna bagages et canons, et s'enfuit jusqu'en Pensylvanie, laissant les frontières anglaises livrées aux ravages des Canadiens et des *peaux rouges*. On trouva dans les papiers du général Braddock l'ordre, donné par le cabinet anglais, de traiter les habitants du Canada comme ceux de l'Acadie, et de les déporter hors de leur patrie!

La lutte n'avait pas été moins sanglante vers le lac du Saint-Sacrement, où un succès décisif des Anglais les eût menés au cœur du Canada. Trois mille cinq cents Anglo-Américains étaient partis de l'État de New-York, avec quelques auxiliaires iroquois, pour s'emparer des défilés de ce lac et attaquer le fort Saint-Frédéric, sur le lac Champlain. Ils établirent un camp retranché à la tête du lac du Saint-Sacrement. Les Français prirent l'offensive : ils avaient trois mille hommes sur ce point, y compris les sauvages de leur parti ; leur général, Dieskau, commit la même faute que Braddock ; il laissa la moitié de sa petite armée à distance. Le commandant anglais Johnson, de son côté, avait fait plusieurs détachements : douze cents Anglais et Iroquois essayèrent de surprendre les Français en marche ; ils furent surpris eux-mêmes, battus complètement, et chassés jusqu'au camp de Johnson, où Dieskau prétendit entrer après eux l'épée à la main. Il perdit la victoire pour avoir voulu la compléter ; une partie de ses gens, harassés de leur premier combat, ne l'avait pas suivi ; il vint se jeter avec sept ou huit cents hommes sur quinze cents soldats tout frais, bien retranchés et bien munis d'artillerie. Il fut blessé et pris, et sa troupe fut repoussée en désordre (8 septembre). Cet échec n'eut pas

les mêmes suites que celui du général Braddock : les Français se rallièrent, et se maintinrent sur le lac du Saint-Sacrement. Les Anglais durent se contenter de garder leur camp retranché.

Un autre corps ennemi de deux mille hommes, qui avait dû assiéger Niagara, ne tenta pas même l'entreprise, et se contenta de renforcer la position qu'occupaient les Anglais à Oswego, au sud du lac Ontario.

Le plan des Anglais sur le Canada avait donc échoué sur trois points des quatre attaqués. Au lieu d'une rapide invasion, il s'agissait dorénavant d'une guerre longue et acharnée, et des secours un peu considérables de France en eussent rendu le succès impossible.

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur les querelles élevées entre les colons anglais de l'Amérique du Nord et les colons français du Canada, ne sont pas un hors-d'œuvre étranger à l'histoire de Bougainville; nous allons le voir, dès la campagne qui suivit celle dont nous venons de raconter les principaux événements, prendre une part active et glorieuse à cette guerre malheureuse, et lutter jusqu'au dernier moment, avec un courage inébranlable, pour en empêcher d'abord, puis pour en retarder autant qu'il était possible le funeste dénouement.

CHAPITRE IV

Pourquoi Bougainville préférerait l'état militaire à la diplomatie. — Son retour au camp de Richemont. — Il est nommé premier aide de camp de Chevert. — Il demande à faire partie de l'expédition prochaine pour le Canada. — Comparaison de notre marine et de la marine d'Angleterre. — Activité du ministre de la marine française. — On menace les Anglais d'une descente dans leur île. — Effets de cette menace. — Bougainville est nommé capitaine de dragons et aide de camp du général marquis de Montcalm, chargé du commandement de l'armée française du Canada. — Son départ de Brest avec l'expédition destinée pour cette colonie. — Expédition contre Port-Mahon, qui empêche les Anglais d'inquiéter les autres petites escadres envoyées sur divers points. — Bougainville se lie d'amitié avec son nouveau général. — Détails sur M. de Montcalm. — Pendant la traversée, Bougainville, pour se distraire, étudie la navigation. — Les leçons de M. de Kervenn.

Lorsque Bougainville revint d'Angleterre avec l'ambassade, son oncle s'empressa de lui demander s'il était enfin décidé à suivre la carrière diplomatique.

« Pas le moins du monde, mon cher oncle, répondit Bougainville en souriant.

— Cependant, reprit M. d'Arboulin, l'empressement que tu avais montré à accepter la place que l'on t'offrait me faisait espérer que tu prendrais goût à cette carrière, d'autant plus que, grâce à tes protecteurs, tu pourrais y espérer un avancement rapide.

— D'abord je n'ai accepté le poste qui m'était offert que parce qu'il était temporaire; si j'y ai mis de l'empres-

sement, c'était parce qu'il m'offrait un moyen de passer mes quartiers d'hiver d'une manière agréable et utile. Mais je n'ai jamais entendu renoncer à l'état militaire, et mon intention a toujours été d'aller rejoindre mon brave et vieux général Chevert, aussitôt que son nouveau camp de manœuvres serait rétabli. M. de Ségelles a pu vous dire que c'est là la première demande que je lui ai adressée lorsqu'il a bien voulu me faire ses offres de service.

— Il me l'a dit; mais M. de Ségelles et moi nous pensions que tu aurais changé d'avis une fois que tu aurais tâté de la diplomatie; il nous semblait que, pour un jeune homme qui, comme toi, a de l'instruction et de l'éducation, qui ne manque ni d'esprit ni d'un certain usage du monde, cette carrière devait s'ouvrir pleine de charmes et d'attraits. En effet, trouver l'occasion de voyager, de visiter de la manière la plus agréable les capitales et les principales villes de l'Europe, être accueilli honorablement partout, entrer en rapport avec les personnages de la plus haute société, voilà des avantages, sans parler de beaucoup d'autres, que t'offrait la diplomatie, et qui, dans notre opinion, étaient faits pour flatter ton amour-propre et tes goûts de jeune homme bien élevé, beaucoup plus que ne le pouvait faire la vie des camps ou la vie encore plus insipide de garnison.

— Ma foi, mon cher oncle, reprit Bougainville toujours avec le même sourire, peut-être les brillants avantages dont vous me parlez auraient-ils pu me séduire il y a six mois, avant mon voyage en Angleterre; mais depuis que, selon votre expression, j'ai tâté de la diplomatie, toutes ces illusions, si j'en avais eu, se seraient évanouies.

— Mais cependant, d'après les lettres que tu m'écrivais de Londres, tu ne paraissais guère t'ennuyer dans cette ville; tu me parlais de l'accueil flatteur qu'on t'y avait fait, des relations importantes que tu avais nouées, des distractions variées et intéressantes que tu avais trou-

vées, et je ne vois rien dans tout cela qui soit de nature à détruire les illusions que tu aurais pu te former.

— Permettez, mon oncle, dit Bougainville en reprenant un air sérieux, il y a ici entre nous un malentendu. Je ne veux pas dire que mon séjour à Londres, comme simple particulier, comme voyageur étranger, ait été le moins du monde ennuyeux; je n'ai, au contraire, qu'à me louer des liaisons que j'y ai formées, des sociétés que j'ai fréquentées, et des rapports agréables et faciles que j'ai eus avec la plupart des personnes honorables à qui j'ai été présenté comme mathématicien ou simplement comme gentilhomme français; mais, en tant que secrétaire d'ambassade et apprenti diplomate, je suis loin, bien loin, d'être aussi satisfait de mon voyage. Je vous le dis bien bas et à vous seul, mon oncle, notre légation a joué pendant tout le temps un véritable rôle de dupe, et, quoique fort heureusement je ne fusse pas chargé des négociations, et qu'aucune responsabilité ne puisse m'atteindre, je rougis encore en pensant de quelle manière astucieuse nous avons été joués, je dirais presque vilipendés dans toute cette affaire. On nous amuse pendant plusieurs mois sous une foule de prétextes; on a l'air un instant de céder; nous croyons bonnement qu'on va enfin s'entendre; nous faisons alors des propositions on ne peut plus acceptables, et, après un nouveau délai, on nous répond dédaigneusement par des contre-propositions que l'on savait bien devoir être le signal d'une rupture; et tout cela pour gagner du temps, afin d'être prêts à accabler notre malheureuse colonie avant que nous fussions en mesure de la secourir. Enfin, pour couronner cette politique machiavélique, l'Angleterre ne craint pas de violer audacieusement le droit des gens en attaquant nos vaisseaux avant toute déclaration de guerre, et en s'emparant de nos bâtiments marchands qui naviguaient paisiblement sur la foi des traités. Et voilà, mon cher oncle,

où nous a conduits cette diplomatie tant vantée, et dans laquelle vous pensiez que je serais enchanté de m'ouvrir une carrière. Oh! non, mille fois non; j'en ai assez vu pour reconnaître que ce rôle ne saurait convenir ni à mes goûts, ni à mon tempérament, ni surtout à mon caractère.

— Dans tout cela, mon cher Louis, reprit M. d'Arboulin, je n'ai eu en vue que ton intérêt; il me semblait qu'une carrière aussi honorable, que nous voyons suivie par les personnages les plus haut placés, aurait quelque chance de te plaire; mais dès l'instant qu'elle ne te convient pas, n'en parlons plus. Seulement je te ferai observer qu'à mon avis, il y a vraisemblablement d'exagération dans la manière dont tu apprécies le rôle joué par notre diplomatie.

— Je vous remercie bien sincèrement, mon bon oncle, de vos excellentes intentions à mon égard, et vous prie d'être persuadé que je n'en ai jamais douté un seul instant. Quant à supposer que mes appréciations sur le rôle de la diplomatie, et des diplomates en général, sont erronées ou exagérées, je vous rappellerai simplement le jugement qu'en porte un de nos meilleurs moralistes français, pour lequel vous avez une estime toute particulière, et vous verrez que je suis loin d'être aussi sévère que lui. « Le ministre ou le plénipotentiaire, dit La Bruyère dans son chapitre *du Souverain* ou de la République, est un caméléon, un protégé : semblable quelquefois à un joueur habile, il ne montre ni humeur, ni complexion, soit pour ne point donner lieu aux conjectures ou se laisser pénétrer, soit pour ne rien laisser échapper de son secret par passion ou par faiblesse. Une autre fois, ou il est profond et dissimulé pour cacher une vérité en l'annonçant, parce qu'il lui importe qu'il l'ait dite, et qu'elle ne soit pas crue; ou il est franc et ouvert, afin que lorsqu'il dissimule ce qui

« ne doit pas être su, l'on croie néanmoins qu'il n'ignore
« rien de ce que l'on veut savoir, et qu'on se persuade
« qu'il a tout dit... » Je ne vous citerai pas la suite de ce
long passage, que vous connaissez aussi bien que moi ; je
ne vous en rappellerai seulement que les dernières phrases
qui en sont comme la conclusion. « Il (le diplomate)
« prend conseil du temps, du lieu, des occasions, de sa
« puissance ou de sa faiblesse, du génie des nations avec
« qui il traite, du tempérament et du caractère des per-
« sonnes avec qui il négocie. Toutes ses vues, toutes ses
« maximes, tous les raffinements de sa politique, tendent
« à une seule fin, qui est de n'être point trompé et de
« tromper les autres. » Eh bien, mon cher oncle, ce pas-
sage de Labruyère, que j'ai lu et relu au point de le rete-
nir presque en entier par cœur, est un portrait d'une
ressemblance parfaite. Je n'ai eu que trop d'occasions
de le vérifier dans le peu de temps que je suis resté en
Angleterre : oui, toute la science diplomatique se résume
en ce peu de mots : « Ne point être trompé et tromper
« les autres. » Vous qui me connaissez dès ma plus
tendre enfance, vous savez mieux que personne si un
pareil rôle me convient. Il me répugne d'être trompeur
plus encore que d'être dupe. J'aime à marcher à visage
découvert, et à savoir si j'ai en face de moi un ami ou un
ennemi, afin de serrer cordialement la main de l'un ou
de me mettre en garde et de me défendre contre l'autre.
Voilà pourquoi l'état militaire entre plus dans mes goûts
que la diplomatie et le barreau ; car, dans celui-ci comme
dans l'autre, il faut souvent user de ruses et de *raffine-
ments* qui ne vont point à mon caractère. »

L'oncle n'insista pas, et finit, comme d'habitude, par
être de l'avis de son neveu.

« Soit, dit-il en soupirant, après un instant de silence,
rentre dans l'état militaire puisque cela te convient
mieux, quoique j'eusse préféré te voir exercer une pro-

fession plus paisible, surtout dans un moment où va commencer une guerre dont on ne peut prévoir la fin.

— Eh ! mon cher oncle, c'est justement à cause de cela que je tiens tant à rentrer dans l'état militaire. Jusqu'ici je ne l'ai connu que par ce qu'il a de plus désagréable, c'est-à-dire par les ennuis de la vie de garnison, ou par les distractions un peu moins monotones et plus instructives des camps de manœuvres, mais où l'on ne trouve encore qu'une image affaiblie et décolorée de la véritable vie militaire, c'est-à-dire de la vie de campagne en temps de guerre. C'est ce dernier genre de vie que je tiens à connaître, car c'est le côté sérieux de l'état militaire, ou plutôt sa véritable raison d'être ; en effet, sans la guerre, il n'y aurait pas besoin de soldats ni d'armée, et la paix perpétuelle tuerait notre métier.

— Ma foi, reprit en riant M. d'Arboulin, il n'y aurait pas grand mal à cela, et pour ma part je ne serais pas fâché de te voir forcé de quitter un état dont, par parenthèse, ton moraliste Labruyère ne fait pas un portrait plus flatteur que celui du diplomate (1).

— Oh ! je sais bien tout ce qu'ont écrit, sur les maux de la guerre, les sages de l'antiquité et des temps modernes, depuis Platon jusqu'à nos soi-disant philosophes contemporains ; mais ni leurs paradoxes, ni leurs utopies, ni le rêve du bon et honnête abbé de Saint-Pierre (2), n'empêcheront l'état de guerre de se prolonger indéfiniment

(1) Voir les *Caractères de Labruyère*, chapitre xii, intitulé : *Des Jugements*, un paragraphe qui commence par ces mots : « Petits hommes hauts de six pieds, » etc.

(2) Charles-Iréné Castel de Saint-Pierre, plus connu sous le nom de *l'abbé de Saint-Pierre*, était un ecclésiastique aux mœurs simples et pures, et un écrivain rempli de l'amour de l'humanité. C'est lui qui créa le mot de *bienfaisance*, heureuse expression d'une vertu qu'il pratiquait constamment et qu'il recommandait aux autres. Parmi ses nombreux écrits on remarque surtout son *Projet de paix perpétuelle*, ouvrage auquel il travailla toute sa vie. Il mourut en 1743, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

encore parmi les nations civilisées ; et malheureusement la paix, loin d'être perpétuelle comme la voulait ce digne abbé, ne sera jamais qu'une trêve d'une durée plus ou moins longue entre les peuples. Ainsi donc, ajouta-t-il en souriant, ce n'est pas de sitôt que les armées deviendront inutiles, et que je me verrai contraint d'abandonner mon métier faute d'ouvrage. En attendant, je vais aller voir M. de Séchelles et lui rappeler sa promesse de me faire obtenir une autorisation d'aller rejoindre mon brave général Chevert à son nouveau camp de Richemont. Vous seriez bien aimable, mon cher oncle, de m'accompagner dans cette visite ; car vous êtes aussi une vieille connaissance du contrôleur général, et votre présence ne sera pas sans influence sur sa décision. »

L'oncle ne fit aucune objection ; le lendemain, ils se rendirent ensemble à Versailles, et se présentèrent à l'audience du ministre. M. de Séchelles les accueillit amicalement, et s'empressa d'apposer son apostille à la demande que Bougainville adressait au ministre de la guerre pour être autorisé à aller au camp de Richemont. Puis, quand il l'eut signée, il dit en souriant à M. d'Arboulin : « Eh bien, mon vieux camarade, malgré votre désir et mes recommandations, votre neveu n'a pas voulu se lancer dans la diplomatie ; d'ailleurs, puisque ce n'est pas sa vocation, il a bien fait. Le roi, en ce moment, va avoir plus besoin de bons officiers et de soldats que de diplomates, et je pense que votre neveu fera rapidement son chemin dans une carrière qu'il a choisie par goût ; du reste, il est à bonne école pour cela, et j'espère bien que sur le témoignage qu'en rendra mon ami Chevert, à la fin de la campagne, M. Bougainville obtiendra un avancement qu'il aura mérité. »

Dès que Bougainville eut reçu l'autorisation qu'il sollicitait, il partit pour le camp de Richemont. Chevert l'accueillit avec cette franche cordialité qui le distinguait, et

le nomma son premier aide de camp. Il suivit avec plus d'attention encore que l'année précédente, et plus de profit pour son instruction militaire, toutes les manœuvres et les différents mouvements que le général en chef fit exécuter aux troupes réunies sous ses ordres, tant au camp de Richemont que sous les murs de Metz, où le camp fut transporté au mois de septembre de la même année.

Pendant cette campagne, Bougainville, tout en s'occupant d'opérations stratégiques, suivait avec le plus vif intérêt les nouvelles qui arrivaient de temps en temps du Canada, soit par les papiers publics, soit par des lettres particulières, et qui donnaient des détails sur la manière dont nos braves colons luttaient sans trop de désavantage contre leurs adversaires. Son courage chevaleresque, son esprit aventureux lui faisaient désirer ardemment d'aller partager les dangers et la gloire de ces intrépides Canadiens, qui, à dix-huit cents lieues de la mère patrie, soutenaient avec tant d'énergie l'honneur du nom français. Dès lors, cette pensée occupa sans cesse son esprit, et il adressa au ministre une demande pour être compris dans la première expédition qui serait envoyée au Canada.

Mais quand partirait cette expédition ? ou plutôt, à supposer qu'une escadre pût être réunie pour transporter des renforts dans notre colonie, comment pourrait-elle effectuer sa traversée au milieu de ces mers couvertes des flottes anglaises, contre lesquelles nous étions impuissants à lutter ? Telles étaient les réflexions et les questions que s'adressait Bougainville, et dont il était loin de trouver une solution favorable dans la comparaison qu'il avait été à même de faire de notre marine avec la marine britannique.

En effet, la marine royale française avait été entièrement ruinée par la guerre qui s'était terminée en 1748. Elle s'était, il est vrai, un peu relevée depuis, mais dans

des proportions bien insuffisantes vis-à-vis des masses formidables que Bougainville avait vues entassées dans les ports d'Angleterre. Les Anglais avaient cent vaisseaux de ligne de cinquante à cent vingt canons, et soixante-quatorze de trente-deux à quarante-six, sans compter une foule de corvettes et d'autres bâtiments de guerre plus légers : leurs chantiers et leurs arsenaux étaient dans le meilleur état ; les nôtres étaient vides de bois de construction, d'agrès, de mâtures, même d'artillerie ! Notre flotte ne comptait que soixante vaisseaux de ligne et trente et une frégates ; encore de ces soixante vaisseaux, trois étaient hors de service, huit en refonte, quatre inachevés sur les chantiers, et des quarante-cinq autres la plupart avait besoin de radoub avant de reprendre la mer.

Telle était notre situation à la veille d'entreprendre une guerre maritime avec notre formidable rivale.

Heureusement le nouveau ministre de la marine, chargé de ce département seulement depuis 1754, déploya une incroyable activité. En moins d'un an, il avait fait construire ou achever quinze vaisseaux de ligne. D'autres, en grand nombre, furent mis sur les chantiers ; on fit des efforts extraordinaires pour s'approvisionner ; des primes furent offertes aux corsaires ; des armements considérables se firent à Brest et au Havre ; en même temps des troupes nombreuses se réunissaient sur nos côtes de Bretagne et de la Manche. Ces apprêts, dont la renommée exagérait peut-être encore l'importance, firent craindre aux Anglais une descente soit sur leurs côtes, soit à Jersey ou à Guernesey. Une panique générale se répandit dans toute la Grande-Bretagne, et attesta une fois de plus que l'Angleterre, si guerrière sur l'Océan, l'était toujours fort peu sur son territoire. Elle rappela ses navires en croisière sur toutes les mers, ne croyant pas avoir trop de toute sa flotte pour défendre les approches de ses côtes, et pour aller lui chercher en Alle-

magne une armée de troupes mercenaires, Hanovriens, Hessois, etc., qu'elle devait opposer aux troupes françaises de débarquement.

Ces menaces de descente en Angleterre donnèrent complètement le change à l'ennemi sur les vrais projets du gouvernement français, qui étaient d'envoyer des secours à ses colonies, et d'attaquer l'Angleterre sur un point très-important, mais qu'elle songeait d'autant moins à défendre qu'elle le croyait invulnérable.

Bougainville vit enfin se réaliser le vœu qu'il avait formé depuis si longtemps. Il reçut, au commencement de l'année de 1756, le brevet de capitaine de dragons, et sa nomination d'aide de camp du général marquis de Montcalm, qui venait d'être chargé d'aller, avec des renforts, remplacer le général Dieskau, fait prisonnier près du lac du Saint-Sacrement, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent. Bougainville s'empressa d'aller rejoindre son nouveau général à Brest, où il attendait le moment de s'embarquer. Quand ce moment fut jugé favorable, c'est-à-dire quand les vaisseaux anglais qui croisaient dans ces parages se furent retirés pour aller défendre leur propre pays contre la prétendue attaque dont il était menacé, trois petites escadres mirent à la voile de Brest pour l'Amérique : l'une alla défendre les Petites-Antilles (la Martinique, la Guadeloupe, etc.), où une frégate française de trente-quatre canons eut la gloire de prendre un vaisseau anglais de cinquante-six ; l'autre se posta dans les eaux de Saint-Domingue ; la troisième, qui quitta Brest le 27 mars 1756, était celle qui portait au Canada son nouveau général, avec un renfort de quinze cents hommes à peine. Nous ne nous occuperons que de cette dernière expédition, dont Bougainville faisait partie ; mais, avant d'entrer dans les détails qui la concernent, disons quelques mots d'une quatrième expédition, d'une importance majeure, qui eut lieu à peu près à la même époque.

Quelques jours après le départ de Brest des petites escadres dont nous venons de parler, une flotte de douze vaisseaux de ligne, commandée par la Gallissonière, l'ancien gouverneur du Canada, partit de Toulon (10 avril), escortant cent cinquante bâtiments de transport chargés de douze mille hommes de débarquement, aux ordres du maréchal de Richelieu. Cette expédition descendit, le 17, dans l'île de Minorque, et attaqua aussitôt l'importante forteresse de Port-Mahon, qui était au pouvoir des Anglais depuis 1708, et leur donnait en quelque sorte l'empire du bassin occidental de la Méditerranée. Port-Mahon était une position offensive beaucoup plus redoutable que Gibraltar ; car elle menaçait directement Toulon, Marseille et tous les ports méditerranéens de la France et de l'Espagne. Aussi l'Angleterre fut vivement émue en apprenant cette attaque imprévue. Elle dirigea en grande hâte toutes ses forces disponibles pour aller au secours de ce point important ; et elle ne mit pas beaucoup d'ardeur à poursuivre les petites escadres qui se dirigeaient vers les Antilles et vers le Canada.

Par suite de cette importante diversion, l'escadre où se trouvait Bougainville ne fut nullement inquiétée par l'ennemi, et n'éprouva d'autres contrariétés que celles des mauvais temps, qui retardèrent sa marche et prolongèrent la traversée de deux à trois semaines au delà de sa durée ordinaire.

Bougainville, avec ce bon naturel et ces manières distinguées que nous lui connaissons, sut dès les premiers jours gagner les bonnes grâces et l'affection de son général. Du reste, il eût été difficile qu'une mutuelle sympathie ne s'établît pas entre ces deux hommes, dont l'éducation, les goûts, le caractère avaient beaucoup de ressemblance. D'ailleurs Bougainville n'était pas tout à fait un inconnu pour Montcalm, comme nous le verrons tout à l'heure.

Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, était né au château de Candiac, près de Nîmes, en 1712. Il était d'une ancienne famille du Rouergue, dont un des membres, suivant une légende bien connue, avait été ce fameux chevalier Gozon qui, au XIV^e siècle, délivra l'île de Rhodes d'un dragon qui la ravageait, et obtint, en récompense de cet exploit, d'être élevé à la dignité de grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

M. de Montcalm avait reçu une excellente éducation, et, quoiqu'il fût entré de bonne heure dans la carrière militaire, il avait si bien profité des leçons de ses premiers maîtres, qu'il conserva le goût de l'étude jusque dans le tumulte des camps. L'étendue de ses connaissances, et quelques travaux qu'il avait publiés, l'avaient engagé à se présenter à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris; son départ pour le Canada avait suspendu la poursuite de ce projet, qu'il se proposait de reprendre au retour de son expédition. A l'occasion des démarches qu'il avait faites à ce sujet, il s'était trouvé plusieurs fois en rapport avec le frère de Bougainville, qui était secrétaire perpétuel de cette académie. C'est par lui qu'il avait entendu parler du jeune Bougainville et de son désir d'aller au Canada; les témoignages honorables qu'il reçut d'ailleurs sur ce jeune officier, décidèrent Montcalm à se l'attacher en qualité d'aide de camp. Il n'eut qu'à s'applaudir de ce choix; car il trouva en lui plus qu'un officier d'état-major d'une grande intelligence et d'une haute capacité, mais un ami dévoué, orné des plus précieuses qualités de l'esprit et du cœur. Il se forma donc entre eux une étroite liaison, dans laquelle toutefois on observa toujours de part et d'autre, avec ce tact qui distingue les gens bien élevés, les convenances exigées par la différence d'âge et de rang, dans la hiérarchie militaire, qui existait entre l'un et l'autre. Ainsi Montcalm montrait quelque chose de paternel et de bienveillant dans l'affec-

tion qu'il avait pour son subordonné; et, de son côté, Bougainville ne cessa d'avoir pour lui une déférence respectueuse, au milieu des causeries les plus familières et des épanchements d'une franche gaieté.

Malgré les agréments que lui offraient la société de son général et celle de quelques autres officiers, dont il avait fait la connaissance depuis son embarquement, Bougainville aurait supporté difficilement les ennuis de cette longue traversée, s'il n'eût trouvé, dès les premiers jours, une distraction du plus haut intérêt pour lui, et qui, pendant tout le temps qu'ils furent en mer, occupa constamment son esprit et n'y laissa aucune place à la fatigue ou à l'ennui. Cette distraction, ce fut l'étude théorique et pratique de la navigation.

A l'époque de son voyage en Angleterre, Bougainville avait vu pour la première fois des vaisseaux de haut bord et des navires de guerre de moindre échantillon. Il avait admiré la merveilleuse construction de ces masses flottantes, et avait surtout conçu une grande idée de la science qui apprenait à les faire mouvoir et à les diriger selon la volonté de l'homme. Nous n'oserions pas affirmer que dès cette époque lui vint le désir d'étudier cette science; d'ailleurs les occasions lui en auraient manqué; mais le fait est qu'une fois embarqué pour un certain temps sur une frégate du premier rang, avec des officiers de marine de mérite, il résolut de profiter de ces circonstances réunies pour se livrer à une étude qu'il regardait comme une des plus dignes d'occuper un esprit sérieux et désireux de s'instruire. Il est certain qu'alors il ne songeait guère à illustrer son nom comme navigateur, et qu'il n'était mû par d'autre sentiment que par ce besoin, cette soif insatiable d'apprendre qui dévorait son âme.

Parmi les officiers du bord, Bougainville avait promptement distingué un jeune lieutenant de vaisseau à peu près de son âge, nommé M. de Kervenn, qui lui avait paru fort

instruit et avec lequel il s'était lié dès les premières fois qu'il l'avait rencontré. M. de Kervenn était un marin enthousiaste de son métier; aussi fut-il enchanté quand il entendit Bougainville lui témoigner le désir qu'il avait d'étudier sérieusement la navigation, et le prier de vouloir bien le *piloter* dans cette étude.

« Est-ce que vous avez intention de devenir marin? lui demanda vivement M. de Kervenn.

— Pour le moment, répondit Bougainville, je suis attaché à l'armée de terre, et je ne songe pas à la quitter; mais je ne saurais répondre de l'avenir, ajouta-t-il en souriant, et peut-être un jour me compterez-vous parmi vos collègues.

— Vous serez certainement un des nôtres, s'écria M. de Kervenn, si une fois vous prenez du goût à l'étude que vous vous proposez de faire de notre métier; et j'ai hâte de m'en assurer en vous donnant à l'instant même une première leçon. »

Il conduisit aussitôt Bougainville dans les diverses parties du navire, pour lui en faire examiner et lui en expliquer la construction, depuis la quille jusqu'à la mâture, en lui disant: « Avant de nous occuper de la navigation proprement dite, c'est-à-dire de l'art de conduire les bâtiments de mer, il est utile que vous ayez une idée de leur construction, comme lorsqu'on veut apprendre l'équitation par principes, il est bon de connaître d'abord la structure d'un cheval, ses qualités et ses défauts, afin de pouvoir en tirer le meilleur parti possible. »

Après avoir consacré deux à trois jours à cette étude préliminaire, M. de Kervenn expliqua à son élève les principes de la science du marin ou de la navigation; il divisa cette science en deux parties: manœuvre et pilotage. « Ce terme de *manœuvre*, lui dit-il, exprime deux choses bien distinctes: les manœuvres de grément et les manœuvres d'évolution.

« Les manœuvres de gréement consistent dans tous les cordages servant à tenir mâts et vergues. Le talent d'un bon officier de marine éclate dans son gréement : une mâture plus ou moins inclinée de quelques pouces change la marche du navire ; c'est à l'officier à essayer des changements avantageux.

« Après les mâts, qui en tout temps doivent être solidement tenus, les vergues, les voiles, la multitude des cordes qui les fait agir en toute direction, méritent son attention d'une manière d'autant plus particulière que l'existence du navire est bien moins attachée à celle de l'officier qu'à celle de son gréement.

« Les manœuvres d'évolution, continua-t-il, constituent le roman de la marine. Un brillant manœuvrier doit avoir du sang-froid, le coup d'œil assuré et une connaissance parfaite de son navire, comme un cavalier, pour en revenir à ma comparaison, doit connaître parfaitement le cheval qu'il monte : ces trois qualités sont indispensables pour bien évoluer séparément, ou réuni à une escadre : ce qui devient la tactique navale, qui consiste à faire manœuvrer un ou plusieurs bâtiments de guerre, à diriger leurs mouvements en différents sens, varier leurs positions, établir un ordre de marche, le changer, prendre position, etc. »

Passant ensuite à la seconde partie de la science nautique, le *pilotage*, il s'exprima ainsi : « Le pilotage est l'art de diriger le vaisseau dans sa route. Lorsque le navire est en pleine mer, comme nous nous trouvons en ce moment, le marin détermine sa position sur tel ou tel point du globe au moyen des latitudes et des longitudes, qu'il obtient par l'observation du soleil, de la lune et de certaines étoiles : il est en outre puissamment aidé dans ses calculs par les montres marines d'un travail si exquis, qu'elles ne doivent pas errer de quelques secondes dans une année. Je ne vous parlerai pas de la boussole, n^otre

guide le plus indispensable, parce que vous en connaissez l'usage ; seulement vous savez qu'elle est sujette à des variations, mais vous ignorez peut-être que nous les corrigeons au moyen de l'observation exacte des levers ou couchers du soleil. Lorsque nous serons en vue, nous ferons usage de nouveaux guides pour arriver au but que nous devons atteindre : ce sont ces cartes marines que vous voyez étalées sur cette table, sur lesquelles sont tracés les points saillants, les contours du terrain et les fonds dangereux. Ces cartes sont de précieux avertissements que les générations de marins se passent de l'une à l'autre : l'art de construire ces cartes fait partie de l'hydrographie, science qui complète le faisceau des connaissances nécessaires à un bon marin. »

Bougainville ne parut nullement effrayé de l'étendue et de la variété des connaissances dont M. de Kervenn venait de lui présenter un tableau succinct, et qui constituaient la science de la navigation. Déjà versé dans l'étude des mathématiques, la partie purement théorique de cette science ne lui offrit aucune difficulté sérieuse. Son heureuse mémoire lui fit retenir aisément la nomenclature assez compliquée des termes de marine, et l'attention qu'il mit à suivre chaque jour les diverses manœuvres, et à s'en rendre compte, l'initia promptement à la pratique de cet art. Au bout d'un mois, M. de Kervenn était étonné lui-même des progrès qu'avait faits son élève, et il avait peine à s'imaginer qu'avant son embarquement à Brest, il n'eût pas encore mis le pied sur un navire de guerre et n'eût reçu jusque-là aucune notion de l'art nautique. « Je ne dis plus, lui répétait-il souvent : Vous serez ; mais je dis : Vous êtes un des nôtres. »

M. de Montcalm était enchanté d'abord de voir son aide de camp se livrer avec assiduité à cette étude. Cependant, en le voyant y mettre tant d'ardeur, il craignit un instant qu'il ne songeât à quitter dès à présent l'ar-

mée de terre, pour entrer dans la marine. Un jour qu'il lui manifestait cette crainte, Bougainville lui répondit en souriant : « Il n'y a pas de danger, monsieur le marquis, que cette idée-là me vienne de sitôt, surtout tant que j'aurai l'honneur d'être sous les ordres d'un général tel que vous. Je conviens, continua-t-il d'un ton plus sérieux, que la marine a pour moi beaucoup d'attrait, parce qu'elle offre à l'homme un des plus nobles moyens d'exercer son génie, et de fortifier son âme en lui apprenant à lutter sans cesse contre les forces de la nature; enfin, parce qu'elle présente à son insatiable curiosité un aliment toujours nouveau en lui découvrant sans cesse des merveilles inconnues; mais, avant de satisfaire ce goût, qui n'est peut-être qu'une fantaisie passagère, j'ai à remplir un devoir auquel rien ne saurait me soustraire : c'est de combattre pour mon pays dans le poste que le roi m'a confié, et où je puis le servir avec quelque utilité, tandis que dans la marine je serais encore bien longtemps trop novice pour être autre chose qu'un serviteur inutile. Ainsi, tant que durera la guerre, je ne songerai pas à quitter l'armée de terre, dont la tactique m'est familière, tandis que je n'entends absolument rien à la tactique navale. Mais, si la paix revenait, une paix qui parût durable, alors il pourrait se faire qu'au lieu de rester oisif dans quelque garnison de province, il me prit fantaisie de faire quelques campagnes sur mer, le tout pour me distraire et chasser l'ennui. » C'était là, sans doute, un pressentiment, mais qui était loin de faire prévoir la gloire qui l'attendait comme navigateur.

CHAPITRE V

Arrivée de l'escadre au Canada. — Aspect de Québec. — Débarquement. — Accueil des habitants. — Situation du Canada. — Délibération entre M. de Vaudreuil et M. de Montcalm. — Plan de campagne. — Expédition contre le poste d'Oswego. — Bougainville et le chasseur canadien dit le *Siffleur*. — Le *Nuage-Orangeux*. — Approche des Anglais. — L'embuscade. — Surprise d'un détachement anglais dans les défilés d'Oswego.

Après quarante jours de navigation, pendant lesquels l'escadre s'était élevée au nord jusque vers le 52° de latitude, elle porta le cap (1) à l'ouest et navigua dans cette direction, jusqu'à ce qu'elle eût connaissance de la grande île de Terre-Neuve, au sud, et de la terre de Labrador, au nord-ouest; puis elle pénétra, par le détroit de Belle-Ile, dans le golfe de Saint-Laurent, et, longeant la côte méridionale de l'île d'Anticosti, elle pénétra dans l'embouchure de ce vaste fleuve, qui, jusqu'à Québec, ressemble à un bras de mer. Enfin, le 15 mai 1756, l'escadre jeta l'ancre dans le port de cette ville, alors la capitale du Canada.

Bougainville fut frappé de l'aspect tout européen de cette ville, qui n'avait guère plus d'un siècle d'existence;

(1) En termes de marine, le *cap* se prend souvent pour la proue ou l'avant du navire, considéré par rapport à la direction qu'on lui donne; ainsi, *porter le cap à l'ouest*, *porter le cap à terre*, *porter le cap au large*, sont des expressions qui signifient diriger la route vers l'ouest, ou vers la terre ou vers la haute mer.

car, fondée par Champlain en 1608, elle ne consista longtemps qu'en quelques maisons bâties auprès des magasins où l'on déposait les marchandises apportées par les vaisseaux d'Europe, et les pelletteries dont ils se chargeaient à leur retour. Ce ne fut guère qu'un demi-siècle plus tard que les Français la fortifièrent et construisirent la citadelle chargée de la protéger, et à laquelle ils donnèrent le nom de Saint-Louis dès lors, elle prit un accroissement rapide, et à l'époque dont nous parlons, elle comptait de quinze à vingt mille habitants.

M. de Kervenn, qui donnait à Bougainville ces renseignements historiques, y ajouta encore les détails suivants : « Vous voyez d'ici que le fleuve, qui a encore près d'une lieue de large en face de la ville, quoique éloigné de cent trente lieues de son embouchure, se rétrécit tout à coup. C'est par cette raison que les sauvages nommaient cet endroit *Québec*, qui veut dire en leur langue *détroit*, ou *rétrécissement de la rivière*. Champlain conserva ce nom à l'établissement qu'il fonda sur la rive gauche du fleuve, et la nouvelle ville a gardé ce nom. Du reste, elle était dans une situation admirable pour assurer sa prospérité. Aussi est-elle un objet de perpétuelle convoitise de la part des Anglais, qui ont tenté plusieurs fois, mais vainement, de s'en emparer. Puissent-ils ne pas mieux réussir dans cette guerre que dans les précédentes !

— Nous ferons tous nos efforts pour nous y opposer, reprit Bougainville ; et, Dieu aidant, j'espère que nous réussirons.

— Je l'espère comme vous, reprit de Kervenn, et j'en ai pour garants la justice de notre cause et le dévouement de ceux que nous venons secourir ; tenez, voyez avec quel enthousiasme ces braves gens s'appêtent à recevoir le faible secours que nous leur apportons. »

En effet, à mesure que l'escadre approchait, on voyait les navires ancrés près du rivage se pavaiser, ainsi qu'une

partie des maisons de la ville ; en même temps les canons de la citadelle et des forts tiraient pour saluer l'arrivée de l'escadre, et une foule immense se portait sur les bords du fleuve, en poussant les cris de : « Vive le Roi ! Vive la France ! » qui, répercutés par les échos de la rive et mêlés au bruit de l'artillerie, arrivaient aux oreilles des marins et des troupes de l'expédition, comme les souhaits de bienvenue des enfants de la Nouvelle-France aux fils de la mère patrie.

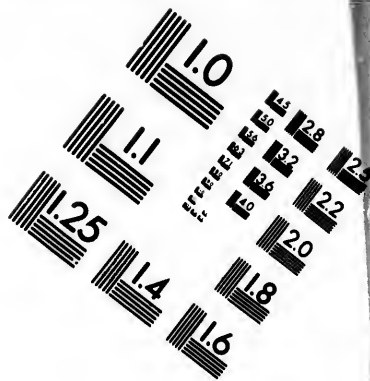
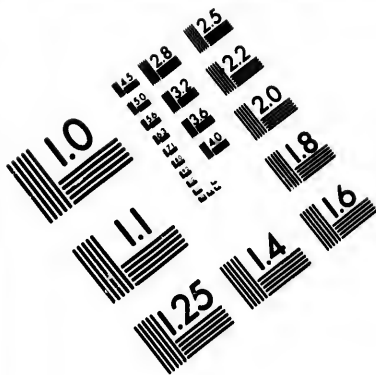
A peine les frégates eurent-elles jeté l'ancre, qu'une foule de chaloupes parties du rivage s'approchèrent des bâtiments pour saluer de plus près les nouveaux venus, et offrir leurs services afin d'aider au débarquement. Le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la ville et du Canada, vint visiter le premier le marquis de Montcalm, chef de l'expédition. Ils s'embrassèrent cordialement, comme d'anciens amis qu'ils étaient, et, dès ce premier moment, ils se donnèrent réciproquement l'assurance de l'union et de la bonne entente qui devaient désormais toujours régner entre eux.

Le général de Montcalm fut logé, avec une partie de son état-major, dans un hôtel que le gouverneur lui avait fait préparer. Les troupes de débarquement reçurent l'hospitalité des habitants de la ville, qui les accueillirent comme des frères.

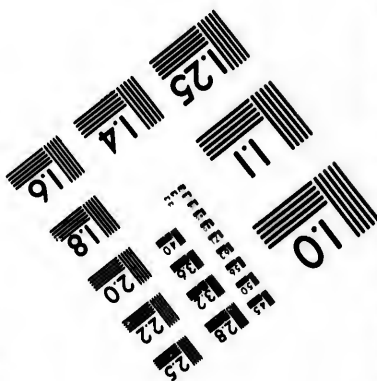
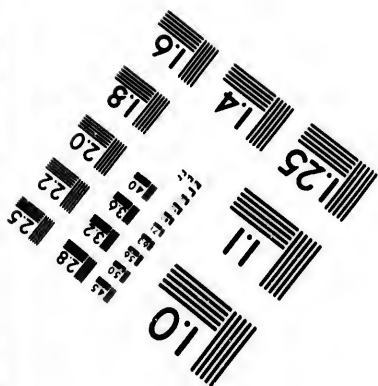
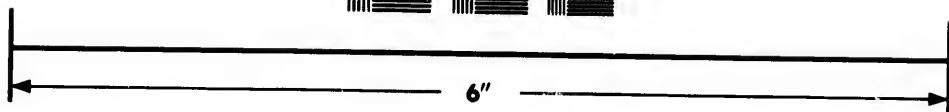
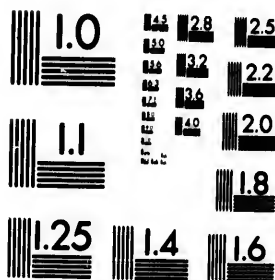
Dès le lendemain de l'arrivée de l'expédition, les deux chefs entrèrent en conférence pour examiner ensemble la situation des choses et délibérer sur ce qu'il y aurait à faire à l'avenir.

La situation était grave, on ne pouvait se le dissimuler. Les colonies anglaises avaient fait de nombreuses levées : la métropole leur avait expédié un général et de nouvelles troupes s'élevant de cinq à six mille hommes, quatre fois environ de plus que le contingent amené par Montcalm. Au commencement de l'année, vingt-cinq





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148
E 152
E 156
E 160
E 164
E 168
E 172
E 176
E 180
E 184
E 188
E 192
E 196
E 200
E 204
E 208
E 212
E 216
E 220
E 224
E 228
E 232
E 236
E 240
E 244
E 248
E 252
E 256
E 260
E 264
E 268
E 272
E 276
E 280
E 284
E 288
E 292
E 296
E 300
E 304
E 308
E 312
E 316
E 320
E 324
E 328
E 332
E 336
E 340
E 344
E 348
E 352
E 356
E 360
E 364
E 368
E 372
E 376
E 380
E 384
E 388
E 392
E 396
E 400
E 404
E 408
E 412
E 416
E 420
E 424
E 428
E 432
E 436
E 440
E 444
E 448
E 452
E 456
E 460
E 464
E 468
E 472
E 476
E 480
E 484
E 488
E 492
E 496
E 500
E 504
E 508
E 512
E 516
E 520
E 524
E 528
E 532
E 536
E 540
E 544
E 548
E 552
E 556
E 560
E 564
E 568
E 572
E 576
E 580
E 584
E 588
E 592
E 596
E 600
E 604
E 608
E 612
E 616
E 620
E 624
E 628
E 632
E 636
E 640
E 644
E 648
E 652
E 656
E 660
E 664
E 668
E 672
E 676
E 680
E 684
E 688
E 692
E 696
E 700
E 704
E 708
E 712
E 716
E 720
E 724
E 728
E 732
E 736
E 740
E 744
E 748
E 752
E 756
E 760
E 764
E 768
E 772
E 776
E 780
E 784
E 788
E 792
E 796
E 800
E 804
E 808
E 812
E 816
E 820
E 824
E 828
E 832
E 836
E 840
E 844
E 848
E 852
E 856
E 860
E 864
E 868
E 872
E 876
E 880
E 884
E 888
E 892
E 896
E 900
E 904
E 908
E 912
E 916
E 920
E 924
E 928
E 932
E 936
E 940
E 944
E 948
E 952
E 956
E 960
E 964
E 968
E 972
E 976
E 980
E 984
E 988
E 992
E 996
E 1000

10
E 1004
E 1008
E 1012
E 1016
E 1020
E 1024
E 1028
E 1032
E 1036
E 1040
E 1044
E 1048
E 1052
E 1056
E 1060
E 1064
E 1068
E 1072
E 1076
E 1080
E 1084
E 1088
E 1092
E 1096
E 1100
E 1104
E 1108
E 1112
E 1116
E 1120
E 1124
E 1128
E 1132
E 1136
E 1140
E 1144
E 1148
E 1152
E 1156
E 1160
E 1164
E 1168
E 1172
E 1176
E 1180
E 1184
E 1188
E 1192
E 1196
E 1200
E 1204
E 1208
E 1212
E 1216
E 1220
E 1224
E 1228
E 1232
E 1236
E 1240
E 1244
E 1248
E 1252
E 1256
E 1260
E 1264
E 1268
E 1272
E 1276
E 1280
E 1284
E 1288
E 1292
E 1296
E 1300
E 1304
E 1308
E 1312
E 1316
E 1320
E 1324
E 1328
E 1332
E 1336
E 1340
E 1344
E 1348
E 1352
E 1356
E 1360
E 1364
E 1368
E 1372
E 1376
E 1380
E 1384
E 1388
E 1392
E 1396
E 1400
E 1404
E 1408
E 1412
E 1416
E 1420
E 1424
E 1428
E 1432
E 1436
E 1440
E 1444
E 1448
E 1452
E 1456
E 1460
E 1464
E 1468
E 1472
E 1476
E 1480
E 1484
E 1488
E 1492
E 1496
E 1500
E 1504
E 1508
E 1512
E 1516
E 1520
E 1524
E 1528
E 1532
E 1536
E 1540
E 1544
E 1548
E 1552
E 1556
E 1560
E 1564
E 1568
E 1572
E 1576
E 1580
E 1584
E 1588
E 1592
E 1596
E 1600
E 1604
E 1608
E 1612
E 1616
E 1620
E 1624
E 1628
E 1632
E 1636
E 1640
E 1644
E 1648
E 1652
E 1656
E 1660
E 1664
E 1668
E 1672
E 1676
E 1680
E 1684
E 1688
E 1692
E 1696
E 1700
E 1704
E 1708
E 1712
E 1716
E 1720
E 1724
E 1728
E 1732
E 1736
E 1740
E 1744
E 1748
E 1752
E 1756
E 1760
E 1764
E 1768
E 1772
E 1776
E 1780
E 1784
E 1788
E 1792
E 1796
E 1800
E 1804
E 1808
E 1812
E 1816
E 1820
E 1824
E 1828
E 1832
E 1836
E 1840
E 1844
E 1848
E 1852
E 1856
E 1860
E 1864
E 1868
E 1872
E 1876
E 1880
E 1884
E 1888
E 1892
E 1896
E 1900
E 1904
E 1908
E 1912
E 1916
E 1920
E 1924
E 1928
E 1932
E 1936
E 1940
E 1944
E 1948
E 1952
E 1956
E 1960
E 1964
E 1968
E 1972
E 1976
E 1980
E 1984
E 1988
E 1992
E 1996
E 2000

mille hommes menaçaient le Canada, qui n'en avait pas moitié pour sa défense, en y comprenant l'île du Cap-Breton et la forteresse de Louisbourg. Les Anglais devaient attaquer à la fois par le lac du Saint-Sacrement, par Niagara, par le fort Duquesne, outre une diversion contre le centre même du Canada. M. de Vaudreuil, instruit des projets de l'ennemi, avait réussi à s'assurer la neutralité des Iroquois, maîtres du pays intermédiaire; alors, malgré la faiblesse numérique des forces dont il pouvait disposer, il résolut de tenter quelque coup de main qui fit supposer à l'ennemi qu'il était en mesure de répondre à ses attaques. En conséquence, au mois de mars précédent, un parti français avait franchi par ses ordres la frontière de New-York, et avait enlevé un poste où les Anglais avaient amassé de grands approvisionnements, qui devaient servir pour leurs expéditions projetées contre le fort Duquesne, le lac du Saint-Sacrement et Niagara. Cette perte avait dû nécessairement retarder leurs opérations. Toutefois elle devait être réparée depuis longtemps, et cependant ils étaient dès lors restés dans l'inaction. M. de Vaudreuil s'était attendu à être attaqué avant l'arrivée de l'escadre française; car les ennemis avaient dû être prévenus de l'envoi de ce renfort, et il était probable qu'ils auraient commencé les hostilités avant qu'il fût parvenu à sa destination. Ils étaient pourtant restés tranquilles, et M. de Vaudreuil avouait qu'il ne comprenait rien à cette immobilité de leur part.

« Je crois pouvoir vous l'expliquer, dit alors le marquis de Montcalm. Les Anglo-Américains ont été avertis sans doute du départ de notre escadre pour le Canada; mais en même temps ils ont appris la nouvelle bien autrement importante qu'une armée navale française, et un corps de vingt-cinq mille hommes commandé par un maréchal de France, allaient faire le siège de Port-Mahon, tombé depuis cinquante ans au pouvoir de l'Angleterre.

— Comment, s'écria M. de Vaudreuil, on a fait une pareille expédition ! mais comment se fait-il que je n'en aie rien su ? J'ai reçu pourtant des nouvelles de France, postérieures à votre départ de Brest, et dans lesquelles on m'annonçait votre arrivée.

— Cela n'est pas étonnant. L'expédition pour Minorque n'a dû partir de Toulon que quinze jours après notre sortie de Brest ; et même jusqu'à son arrivée en vue de Port-Mahon, on a dû ignorer en France même le but de cette expédition. Il m'avait été révélé confidentiellement avant mon départ ; mais un aviso qui nous a rejoints à la hauteur de l'île de Terre-Neuve m'a apporté des lettres du ministre qui m'annoncent que l'armée a débarqué le 18 avril à Minorque, a occupé la ville de Mahon et commencé le siège de la citadelle. Maintenant je reviens à mon explication : si les Anglo-Américains, malgré les forces supérieures dont ils disposent, ne vous ont pas encore attaqué, c'est qu'ils attendent le résultat de notre tentative sur Port-Mahon, résultat qui pourrait modifier singulièrement leurs opérations et peut-être leurs vues sur le Canada.

— Je crois votre explication très-concluante ; mais, nous, que ferons-nous en attendant ? Resterons-nous ici l'arme au bras, jusqu'à ce que nous sachions si nous avons réussi ou non devant Port-Mahon ?

— Ce n'est point mon avis, reprit M. de Montcalm ; nous devons, au contraire, profiter de leur indécision pour prendre l'initiative ; nous n'avons qu'à y gagner dans tous les cas.

— A la bonne heure ! s'écria M. de Vaudreuil : c'était là ma pensée, et je suis heureux que ce soit aussi la vôtre. »

Les chefs, se trouvant ainsi d'accord, concertèrent ensemble le plan de la campagne qu'ils allaient entreprendre ; puis ils en poussèrent les préparatifs avec activité.

Sur ces entrefaites, ils reçurent la nouvelle que l'escadre anglaise qui croisait sur les côtes de l'Acadie venait de prendre un vaisseau français de cinquante-six canons, qui portait des renforts à la garnison de Louisbourg. Ils craignirent un instant que cette reprise d'hostilités sur mer n'annonçât l'arrivée d'Europe de bonnes nouvelles pour l'ennemi, et ne fût suivie bientôt d'une attaque générale sur mer ; tout resta dans la même immobilité qu'auparavant.

Alors Montcalm saisit brusquement l'offensive, d'après le plan qu'il avait concerté avec M. de Vaudreuil. Il s'embarqua sur le lac Ontario (1) avec les troupes qu'il avait amenées d'Europe et un corps d'égale force de chasseurs canadiens, auxquels s'étaient joints deux à trois cents Indiens alliés. L'escadre de Montcalm traversa le lac du nord au sud, et opéra sa descente devant le poste anglais d'Oswego, qui commandait la rive méridionale du lac, et qui était le pivot des opérations de l'ennemi. Ce poste important comprenait trois forts disposés de manière à se soutenir les uns les autres ; leur garnison se composait de dix-huit cents hommes seulement ; mais elle attendait un renfort de deux mille hommes, qui était en marche et qui devait arriver d'un jour à l'autre.

Aussitôt après son débarquement, Montcalm fit ses dispositions pour l'attaque des trois forts ; en même temps il envoya un détachement pour observer, et au besoin retarder autant que possible la marche du corps de secours attendu par les Anglo-Américains. Ce détachement était formé de quatre cents chasseurs canadiens, de deux cents

(1) Le lac Ontario est le plus oriental des cinq grands lacs qui forment cette chaîne de réservoirs immenses dont la tête est marquée par le lac Supérieur. La merveilleuse chute du Niagara lui verse la surabondance de leurs eaux, qu'il déverse à son tour dans le fleuve Saint-Laurent. L'Ontario a 260 kilomètres de long, 100 dans sa plus grande largeur, et 800 kilomètres de circuit. Il est généralement navigable pour les plus gros bâtiments. L'Oswego est une des rivières qui se jettent dans ce lac.

Indiens et d'une compagnie de grenadiers récemment arrivés d'Europe, dont le commandement avait été confié à Bougainville. Il avait lui-même désiré être chargé de cette mission, afin d'étudier le pays et la manière dont se battaient nos chasseurs canadiens et leurs alliés les peaux rouges.

Le détachement tout entier était sous les ordres d'un vieux chasseur canadien nommé Darneau, plus connu sous le surnom de *Siffleur*, qu'on lui avait donné parce qu'il avait l'habitude de siffler d'une certaine façon bien connue des hommes qu'il commandait, pour leur transmettre ses ordres à une certaine distance. Cet homme n'avait reçu aucune éducation; il avait passé une partie de sa vie dans les bois et au milieu des nations sauvages; mais il était doué d'un courage à toute épreuve, d'une ardeur infatigable, et quoiqu'il eût au moins cinquante ans, il lassait à la marche et à la course des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans. Son coup d'œil était prompt et sûr; il connaissait toutes les ruses usitées par les chasseurs et par les sauvages; nul ne savait mieux que lui les déjouer, et en imaginer de nouvelles qui ne manquaient jamais leur effet. Son intrépidité, jointe à la sagesse de ses conseils et à la justesse de ses observations, lui avait attiré l'estime et la confiance des chasseurs ses compatriotes, et le respect des Indiens, qui lui obéissaient avec autant de soumission qu'à un de leurs propres chefs. Darneau n'avait aucun titre, aucun rang, dans la milice canadienne; cependant les officiers de cette milice le consultaient souvent, suivaient ses conseils, et quand il s'agissait d'expédition dans le genre de celle-ci, ils le choisissaient volontiers pour chef et lui obéissaient avec autant de déférence que s'il eût été revêtu d'un commandement régulier, conféré par un brevet signé du roi ou du gouverneur de la colonie.

Bougainville était curieux d'étudier ce singulier person-

nage, et, dès le commencement de la première marche, il tâcha de lier conversation avec lui. Darneau était, de son naturel, peu communicatif; il parlait rarement et presque toujours par sentences ou par des comparaisons, ou des allusions, à la manière des Indiens. Cependant, comme tous ses compatriotes, il avait un certain penchant pour les *Français de France*, comme ils appelaient les Français arrivés de la mère patrie, par opposition aux Français nés dans la colonie. Il fut flatté des avances que lui faisait le jeune et brillant capitaine, de l'air de bonté qui régnait dans sa physionomie, et le vieux loup de la forêt, comme il se qualifiait lui-même, s'apprivoisa peu à peu au contact de cette nature franche et sympathique.

Il répondit donc, sans trop se faire presser, aux questions de Bougainville, et bientôt, cédant à l'ascendant qu'exerçait sur lui son interlocuteur, il se hasarda à lui adresser à son tour quelques questions, auxquelles le jeune capitaine s'empressa de répondre; enfin, chose tout à fait extraordinaire de la part du vieux chasseur, une conversation familière et assez animée s'établit en peu de temps entre eux. Une circonstance particulière contribua surtout à établir cette intimité. Bougainville, frappé de l'accent et de certaines locutions employées par Darneau, qui lui rappelaient la Picardie, lui dit en souriant : « Ma foi, commandant (tout le monde lui donnait ce titre), si je ne savais que vous êtes né dans ce pays, je vous croirais des environs d'Amiens ou d'Abbeville, tant vous avez l'accent d'un franc Picard.

— Je suis pourtant natif du village de Chambly, sur les bords de la rivière de Richelieu, non loin du lac Champlain; mais mon grand-père et ma grand-mère étaient originaires du pays dont vous parlez; il n'est pas étonnant qu'ils aient transmis à leurs descendants quelque chose de leur langage; les castors de l'Ohio transportés sur les bords du lac Champlain transmettent à leurs

enfants leurs mœurs et leur industrie. Seulement, j'ai eu souvent dans ma vie occasion de me rencontrer avec des Français de France; aucun d'eux ne m'avait encore fait cette observation. Comment se fait-il que vous ayez si facilement reconnu l'origine de mon accent?

— Rien n'est plus simple; mon père et toute ma famille étaient, comme vos grands parents, originaires de Picardie; j'ai été en nourrice dans ce pays-là; j'y suis retourné souvent dans mon enfance et dans ma jeunesse; j'en avais contracté l'accent, et je ne l'ai perdu que dans le collège, à Paris, où j'ai été élevé. »

Le vieux chasseur parut très-flatté de ce rapprochement, qui lui semblait établir une sorte d'affinité entre lui et ce jeune et noble officier.

Ici leur conversation fut interrompue par l'arrivée d'un chef indien qui fixa l'attention de Bougainville. C'était la première fois qu'il voyait un indigène dans son costume de guerre. Son visage, ses bras et sa poitrine étaient tatoués de dessins les plus bizarres; sa tête était ornée de plumes d'aigle; il portait pour tout vêtement un large caleçon qui descendait jusqu'au-dessous des genoux, et dont le haut était maintenu par une large ceinture qui lui entourait les reins, et à laquelle était suspendu un grand couteau de l'espèce de ceux que les Anglo-Américains appellent des *bowie-knives*; il était chaussé de mocassins de peau de loutre; son bras gauche soutenait une espèce de couverture légère qui devait lui servir de manteau au besoin. Il était armé d'un long fusil, qui était en ce moment suspendu par une bretelle de cuir à son épaule gauche; un baudrier passé par-dessus l'épaule droite en forme de bandoulière soutenait une large carnassière contenant de la poudre, des balles et d'autres munitions de guerre, et probablement aussi quelques provisions de bouche; enfin, pour compléter son armement, il tenait à la main droite un énorme tomahawk en bois de fer, es-

pèce de casse-tête, arme redoutable entre les mains des Indiens.

Ce personnage, dont le nom en langue delaware (dialecte de l'iroquois) signifiait le *Nuage-Orageux*, avait été envoyé dès la veille à la découverte de l'ennemi. Il avait marché toute la nuit avec quelques-uns des guerriers de sa tribu, et il venait rendre compte à Darneau du résultat de son exploration. Celui-ci, en le voyant approcher, fit quelques pas à sa rencontre; et aussitôt commença entre eux une conversation animée, pendant laquelle Bougainville, qui ne pouvait comprendre le langage dont ils se servaient, ne cessa d'examiner curieusement le Nuage-Orageux.

Après un entretien qui dura près d'une demi-heure, et pendant lequel, à plusieurs reprises, Darneau fit boire à son interlocuteur quelques gorgées d'eau de feu (eau-de- pour le rafraîchir, selon son expression, il le congé et le chef indien s'éloigna à la hâte dans la direction par laquelle il était venu.

Dès qu'il fut parti, Bougainville s'approcha de Darneau en disant: « Eh bien! commandant, qu'y a-t-il de nouveau? »

— Le Nuage-Orageux annonce l'approche du tonnerre.

— Ah! les Anglais ne sont donc pas loin.

— Demain matin, au premier chant du coq, j'espère que nous rencontrerons les Yankees (1). Mais maintenant c'est assez causé; il faut s'occuper de choses sérieuses. »

Aussitôt il fit entendre à plusieurs reprises des coups de sifflet aigus; presque au même instant, toute la troupe des chasseurs canadiens s'arrêta, et les divers officiers qui les commandaient se rendirent en toute hâte auprès de Darneau. Il leur expliqua en peu de mots ce qu'ils

(1) C'est ainsi que les Indiens articulaient le mot *English* (Anglais). Depuis la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Nord, les Anglais ont désigné par ce nom les habitants des États-Unis.

avaient à faire, assigna le poste de chacun, puis les renvoya à leurs détachements respectifs. Bientôt de nouveaux coups de sifflet retentirent, et aussitôt la troupe des chasseurs, se partageant en deux grandes bandes, divisées elles-mêmes en plusieurs pelotons, quitta la route qu'on avait suivie jusque-là, et, s'écartant à droite et à gauche, s'éloigna dans une double direction à peu près parallèle à la route principale. Les chemins que suivaient les deux bandes n'étaient pas frayés, et paraissaient fort peu praticables; aussi pendant quelque temps les vit-on tantôt s'enfoncer dans des fourrés épais, tantôt gravir péniblement des rochers escarpés, puis enfin disparaître entièrement.

Bougainville suivait attentivement ces mouvements dont il devinait le but, quoique Darneau ne le lui eût pas encore expliqué. Il continuait à marcher silencieusement à la tête de ses grenadiers, à quelques pas de Darneau, qui s'avancait aussi en gardant le plus profond silence, et en portant alternativement ses regards dans l'une et l'autre direction où il venait de lancer ses hommes. Il n'avait gardé auprès de lui qu'une douzaine de chasseurs, qui marchaient à une certaine distance les uns des autres, et qui paraissaient aussi observer avec attention ce qui se passait en avant, à droite et à gauche.

Au bout d'une heure de cette marche silencieuse, mais assez rapide, Darneau fit signe à Bougainville de faire faire halte à sa compagnie; puis il siffla d'une certaine façon; six de ses hommes vinrent le rejoindre: les six autres se placèrent en sentinelles sur des points différents, de manière à ne pas se perdre de vue les uns les autres. Darneau s'approcha alors de Bougainville, et lui dit: « Nous allons nous reposer ici pendant une heure et demie; faites manger vos hommes, puis nous nous remettrons en route jusqu'à ce que nous soyons arrivés au gîte où nous devons passer la nuit. »

(Anglais).
les Anglais

Bougainville s'empressa de transmettre ces ordres à son lieutenant et aux sous-officiers, et, tandis qu'on les exécutait, il revint auprès de Darneau, et lui dit en souriant : « J'espère, commandant, que dans le plan d'opérations que vous préparez vous n'oublierez pas de nous faire jouer un rôle. Tantôt, lorsque vous avez lancé vos chasseurs en avant, j'ai entendu quelques-uns de mes grenadiers murmurer de ce que vous ne les aviez pas invités à être de la partie.

— Dites à vos soldats de prendre patience, répondit Darneau avec son flegme ordinaire. Le dogue ne saurait pénétrer où le furet passe facilement. Comment vos soldats, avec tout l'attirail qu'ils ont sur le corps, auraient-ils pu se frayer un chemin à travers les ronces et les lianes de nos forêts? Et, s'ils s'étaient égarés, auraient-ils pu, comme nos chasseurs et nos Indiens, retrouver leur route rien qu'à l'inspection de l'écorce des arbres?

— Vous avez parfaitement raison, reprit Bougainville, et je vois avec plaisir qu'une prudence réfléchie a guidé votre manière d'agir. Au reste, mes grenadiers s'en consolent facilement si vous leur réservez l'occasion de se signaler n'importe comment, et de montrer que leur présence n'était pas tout à fait inutile dans cette expédition.

— Oh! j'espère bien, au contraire, leur faire voir que leur présence y était indispensable, et je leur réserve le plus gros de la besogne. Si mes mesures réussissent, comme j'en ai l'espoir, mes hommes leur rabattront le gibier; ils n'auront plus qu'à le tirer.

— A la bonne heure, commandant; et je vous garantis qu'ils s'acquitteront gaillardement de la besogne. »

Après la halte, les soldats se remirent gaiement en marche. On ne s'arrêta qu'un peu après le coucher du soleil, c'est-à-dire vers huit heures du soir (on était alors au mois de juillet). A l'endroit où la petite troupe fit cette dernière halte, la route formait un coude, et lon-

geait un rocher à pic qui la dominait de plus de trois cents pieds (cent mètres). De l'autre côté de la route coulait la rivière de l'Oswego, profondément encaissée dans une sorte de ravin étroit, dont le côté gauche était formé par le rocher perpendiculaire dont nous venons de parler, et sur le flanc duquel avait été taillée la route; quant au côté droit, il offrait un talus à pente rapide, couvert d'arbres et d'arbustes dont la végétation luxuriante présentait un contraste frappant avec le rocher triste et dénudé qui s'élevait en face.

Du premier coup d'œil Bougainville comprit toute l'importance de cette position. Un faible détachement, maître de ce défilé, pouvait aisément y arrêter une armée entière. Après un examen rapide de l'ensemble et de quelques détails de ce terrain, il demanda à Darneau : « Est-ce que les Anglo-Américains doivent nécessairement passer par cette route ?

— Ils n'en ont pas d'autre, à moins de faire un détour qui leur coûterait quinze jours de marche, et par des chemins plus difficiles que celui-ci.

— En ce cas, comment se fait-il qu'ils aient commis l'imprudence de ne pas occuper ce poste à l'avance ?

— Les Yankees nous croient encore à Québec, et ne se doutent pas qu'on attaque en ce moment les forts d'Oswego.

— Mais s'ils envoient des troupes s'emparer des hauteurs qui dominent cette route, notre position ici ne sera pas tenable.

— Si les vautours yankees veulent s'en emparer, ils trouveront l'aire déjà occupée par l'aigle canadien. » En disant ces mots il siffla d'une certaine façon, et aussitôt on lui répondit par les mêmes modulations du haut du rocher et des flancs du talus opposé. En même temps apparut aux regards surpris de Bougainville la face tatouée du Nuage-Orangeux, qui, grimpé sur le haut d'un arbre,

faisait des signes à Darneau. « Tout va bien, dit celui-ci après avoir répondu aux signaux du chef sauvage.

— Allons, mon cher commandant, reprit Bougainville en lui serrant la main, je vois avec bonheur que vous avez tout prévu, et que vous êtes aussi habile tacticien qu'un officier européen.

— Attendez, pour me complimenter, le succès de nos opérations; les plus savantes combinaisons peuvent être déjouées par l'incident le plus vulgaire et le plus inattendu, comme il suffit de quelques gouttes d'eau pour faire rater le meilleur fusil. »

Bougainville ne put s'empêcher de sourire de la comparaison, et répondit gaiement : « Le temps est magnifique ce soir, et il faut espérer que la pluie ne mouillera pas notre poudre.

— Je l'espère aussi, reprit le vieux chasseur; mais, en attendant, il faut que vos soldats se reposent et dorment quelques heures. Je vais les conduire à leur gîte pour cette nuit. »

A deux cents pas environ à gauche de l'endroit où s'étaient arrêtés les grenadiers, le rocher offrait une cavité profonde ou une vaste grotte, dont l'entrée, dissimulée par un bouquet de pins et d'arbustes touffus, ne pouvait être aperçue de la route. Du haut de la voûte, très-élevée, pendaient de nombreuses stalactites; le sol, légèrement en pente, était uni et formé d'un sable fin, en ce moment à sec, mais recouvert, à l'époque de la fonte des neiges, par les eaux d'un torrent qui sortait du fond de la grotte; torrent qui dans ce moment n'était qu'un mince filet d'eau, un petit ruisseau limpide qui coulait dans un lit étroit. C'est là que Darneau conduisit la compagnie de grenadiers et leur capitaine. Il y avait de quoi recevoir un bataillon tout entier. Les soldats furent enchantés de leur logement. Ils allumèrent du feu

à l'entrée de la grotte ; des sentinelles y furent établies, et le reste, couché sur le sol, la tête appuyée sur le sac, s'endormit paisiblement.

Un peu avant le lever de l'aurore, Darneau se présenta à l'entrée de la grotte, et vint annoncer à Bougainville l'approche de l'ennemi. « Toutes nos mesures sont prises, lui dit-il, pour le surprendre et l'arrêter dans sa marche. Une avant-garde de deux cents hommes, précédée d'un peloton d'éclaireurs, entre en ce moment dans le défilé ; il faut qu'elle le parcoure d'un bout à l'autre sans être inquiétée, sans qu'elle se doute de notre présence. Cette avant-garde passera près de vous dans une demi-heure ; laissez-la suivre tranquillement son chemin jusqu'à ce que vous ayez entendu le signal dont je vais vous parler. Éveillez immédiatement vos hommes, et faites-les s'apprêter dans le plus profond silence ; puis vous les rangerez derrière ce bouquet d'arbres, l'arme chargée, et prêts à faire feu quand le moment sera venu. Le corps principal des Yankees suit son avant-garde à peu près à une demi-heure de marche ; lorsqu'il verra que cette avant-garde est passée sans difficulté, il jugera le défilé libre, et s'y engagera à son tour. Une fois que les têtes de colonne se seront avancées à un point déterminé et convenu avec mes chasseurs, ceux-ci commenceront un feu nourri des deux côtés du ravin. En même temps, et dès qu'ils entendront cette fusillade, un autre détachement de nos chasseurs fera feu sur l'avant-garde. Celle-ci, selon toute probabilité, tentera de se replier sur le corps principal, et rebroussera chemin ; c'est alors que vous l'attaquerez en flanc, ou de la manière que vous jugerez la plus convenable pour la mettre en déroute.

— Soyez tranquille, commandant, vos instructions seront ponctuellement suivies.

— Je n'en doute pas ; je vais maintenant remonter sur ce rocher, et, quand vous entendrez mon sifflet, vous

pourrez commander à vos grenadiers d'armer leurs fusils, car l'ennemi ne sera pas loin. »

Tout se passa, à peu de chose près, comme l'avait prévu le vieux chasseur. Lorsque la principale colonne fut arrivée à peu près au tiers du défilé, un coup de sifflet se fit entendre, et au même instant, des deux flancs du ravin, éclata une vive fusillade. Les balles pleuvaient comme la grêle dans les rangs des Anglo-Américains, et les éclaircissaient rapidement, car presque chaque coup portait. Le général, qui commandait ce corps, fit aussitôt faire halte au reste de la colonne, qui n'était point encore engagé dans le défilé, et ordonna aux plus adroits tireurs de gravir les flancs du ravin pour tâcher de déloger l'ennemi qui l'occupait. Ce n'était pas une besogne facile; toutefois il ne fallait pas songer à faire un pas en avant sans l'avoir préalablement accomplie.

Pendant ce temps, l'avant-garde, assaillie à son tour par un feu croisé qui tua plusieurs hommes et en blessa un plus grand nombre, s'empessa de se replier sur le corps principal; mais, arrivée à la hauteur du poste occupé par Bougainville, elle reçut une décharge générale de sa compagnie; et au même instant les grenadiers, s'élançant du fourré, Bougainville en tête, se précipitèrent sur l'ennemi la baïonnette en avant. Cette brusque attaque, et surtout la vue des uniformes européens, achevèrent de déconcerter les Anglo-Américains. Quelques-uns essayèrent de fuir le long de la route; mais ils étaient écrasés par d'énormes pierres lancées du haut du rocher, ou ils recevaient des coups de fusil des Canadiens ébusqués sur le talus opposé. Un grand nombre se précipitèrent dans la rivière, et quelques-uns de ceux-ci parvinrent, après mille dangers, à rejoindre leur corps. Quant au reste, ils mirent bas les armes, et l'officier qui les commandait remit son épée à Bougainville.

Ceux qui parvinrent à s'échapper racontèrent que, sur

les flancs du défilé, il y avait au moins deux mille chasseurs canadiens et peaux rouges, et que la route était occupée par un régiment français tout entier. La peur grossit toujours les objets.

Quoi qu'il en soit, le général anglo-américain jugea prudent de retirer en toute hâte la colonne engagée dans le défilé, de prendre en arrière une position à l'abri de toute attaque, et d'attendre les événements.

Dans cette escarmouche, qui n'avait duré que quelques instants, l'ennemi avait perdu toute son avant-garde, dont soixante hommes avaient été tués ou blessés, cent prisonniers, et le reste mis en déroute complète, sans parler des pertes qu'avait essuyées la colonne qui s'était avancée dans le défilé.

Le résultat de cette action était donc aussi heureux qu'avait pu le rêver Darneau. La petite armée de secours qu'attendaient les garnisons des forts de l'Oswego était arrêtée dans sa marche, et ne pourrait entraver les opérations commencées par le général de Montcalm.

Bougainville félicita chaleureusement Darneau du succès qu'il venait d'obtenir. Celui-ci lui répondit : « Je ne sais pas tourner comme vous de belles phrases, monsieur le capitaine ; tout ce que je puis vous dire, c'est que si nous avons réussi, nous vous devons une bonne part du succès. Je vous ai vu à l'œuvre, et, vive Dieu ! vous n'y allez pas de main morte. »

Bougainville rédigea aussitôt un rapport de l'affaire, qu'il expédia par un exprès à son général, en lui demandant de nouveaux ordres.

En attendant, Darneau et lui jugèrent prudent de couper la route en plusieurs endroits, pour ôter aux ennemis toute idée d'une nouvelle agression.

CHAPITRE VI

Opérations de Montcalm contre les forts ; leur capitulation. — Félicitations de Montcalm à Bougainville ; leur conversation. — La tactique des Américains et la tactique européenne. — Présentation de Darneau et du Nuage-Orageux à Montcalm. — Présents que celui-ci leur fait. — Résultats de l'expédition d'Oswego. — Retour à Québec. — Joie publique augmentée par la nouvelle de la prise de Port-Mahon. — Fureur des Anglais. — Ils condamnent à mort leur amiral. — Fléaux qui ravagent le Canada : famine et maladie contagieuse. — Embarras de Montcalm. — Expédition proposée par M. de Vaudreuil contre le fort Johnson. — Difficultés qu'elle présente. — Bougainville est chargé de cette expédition. — Succès qu'il obtient. — Il est nommé maréchal des logis du principal corps d'armée.

Tandis que les événements que nous venons de raconter se passaient dans les défilés de l'Oswego, Montcalm poursuivait vivement, vers l'embouchure de cette rivière, l'attaque des forts qui défendaient le poste établi par les Anglais dans cette partie du lac Ontario. Dès le second jour, il avait établi une batterie qui foudroyait un des forts et en avait fait taire toute l'artillerie. Vers le soir, il reçut le message de Bougainville qui lui rendait compte de l'affaire du défilé, et lui annonçait, pour le lendemain matin, l'arrivée des prisonniers qu'il lui envoyait sous une escorte de chasseurs canadiens et de quelques grenadiers. Montcalm pressa, pendant la nuit, l'armement de deux autres batteries qui devaient faire feu sur les autres forts. Au point du jour, elles furent démasquées, et commencèrent à lancer des bombes et des obus qui mirent le feu dans quelques bâtiments de l'intérieur des forts.

Dans la matinée arrivèrent au camp français les prisonniers envoyés par Bougainville. Montcalm fit aussitôt cesser

le feu des batteries, et envoya des parlementaires aux commandants des forts pour leur annoncer que le secours qu'ils attendaient ne pouvait plus arriver ; que les Français étaient maîtres des défilés de l'Oswego, et avaient complètement battu les Anglo-Américains qui avaient tenté de forcer le passage ; il les engageait donc à ne pas prolonger une défense devenue désormais impossible, et qui ne servirait qu'à faire inutilement verser du sang de part et d'autre.

Pendant la visite des parlementaires dans les forts, et la suspension d'armes qui en avait été la suite, Montcalm annonça à son armée le succès de la veille ; des salves d'artillerie furent tirées en signe de réjouissance ; les bâtiments de la flottille y répondirent par des salves semblables et en pavoisant leurs mâts. Ces démonstrations avaient surtout pour but d'affirmer aux assiégés l'importance de l'avantage que nous venions de remporter. Ils ne parurent pas cependant s'en émouvoir, et ils refusèrent d'entrer en arrangement.

Montcalm ordonna aussitôt de recommencer le feu, qui dura le reste de la journée et une partie de la nuit. Au point du jour du lendemain, un incendie considérable s'était manifesté dans le fort principal : une brèche assez large avait été ouverte dans le premier fort attaqué, et Montcalm se préparait à donner l'assaut sur ce point, quand les assiégés de ce fort battirent la chamade et demandèrent à parlementer. Montcalm répondit qu'il ne traiterait qu'avec tous les forts ensemble, et qu'il n'accepterait pas de capitulation séparée. Bref, après quelques pourparlers, les deux autres forts envoyèrent leurs parlementaires, et une conférence s'établit aussitôt entre eux et le général français. Au bout de deux heures, les conditions de la capitulation furent réglées. La garnison de chaque fort sortirait avec les honneurs de la guerre, tambours battants, enseignes déployées, et déposerait ses armes sur les glacis ; les soldats seraient prisonniers de guerre ; les offi-

ciers seraient renvoyés sur parole de ne pas servir pendant deux ans au moins contre le Canada ; on s'occuperait immédiatement de l'échange des prisonniers ; les forts et tout ce qu'ils contenaient en fait d'armement et de munitions de guerre seraient remis entre les mains des Français.

Cette capitulation fut ponctuellement exécutée. Ainsi, au bout de quatre jours de siège, les trois forts de l'Oswego furent réduits à capituler. Dix-huit cents prisonniers, sept bricks de guerre, deux cents transports, plus de cent vingt pièces d'artillerie, deux mille fusils, et un grand amas de munitions tombèrent au pouvoir des Français.

Le corps anglo-américain de secours était resté dans la position qu'il avait prise après la rude leçon qu'il avait reçue dans les défilés de l'Oswego. Montcalm dirigea sur ce point les officiers anglais prisonniers sur parole. Il chargea Bougainville de les accompagner avec une escorte, et lui envoya les pouvoirs nécessaires pour traiter avec le général ennemi de l'échange des autres prisonniers. Celui-ci s'acquitta de cette mission selon les instructions qu'il avait reçues, et revint ensuite avec ses grenadiers rejoindre son général, laissant Darneau avec ses chasseurs et les peaux rouges du Nuage-Orageux garder quelque temps encore les défilés, jusqu'à ce que l'on n'eût plus à craindre un retour offensif de la part de l'ennemi. Du reste, celui-ci n'y songeait guère, et aussitôt que l'échange des prisonniers eut été terminé, le corps de secours, composé en majeure partie de milices virginiennes, voyant son expédition devenue sans objet par la reddition des forts, se hâta de regagner son pays.

Bougainville, en arrivant près de Montcalm, trouva celui-ci occupé à faire détruire entièrement les forts, opération qui remplit d'une vive satisfaction les peuplades iroquoises, possesseurs originaires du pays. Le général félicita chaleureusement son aide de camp du succès de l'expédition à laquelle il venait de prendre part.

« Monsieur le marquis, répondit modestement Bougainville, je n'ai eu qu'une bien faible part à la réussite de cette affaire; le véritable auteur du succès est le vieux Darneau, le commandant de nos volontaires canadiens, secondé avec beaucoup d'adresse et d'intelligence par le chef des Indiens auxiliaires. Quant à mes grenadiers et à moi, nous n'avons fait, comme on dit vulgairement, que donner un coup de collier pour achever la besogne lorsqu'elle était plus qu'à moitié faite. » Il raconta ensuite, en entrant dans les plus grands détails, comment Darneau avait fait explorer d'avance, par les sauvages, la marche de l'ennemi, le nombre, la composition et la force des divers détachements. C'est ainsi qu'il était instruit, presque heure par heure, de la position qu'ils occupaient à tel ou tel moment, et de l'instant probable où ils se trouveraient sur tel ou tel point. Agissant d'après ces données, il avait occupé d'avance, par ses hommes, tous les points culminants des défilés, opération qui s'était accomplie sans donner l'éveil à l'ennemi.

« Voilà, ajouta-t-il, une tactique et des manœuvres que le brave Chevert ne nous a point enseignées au camp de Sarrelouis ni à celui de Richemont; il est vrai que nos pays d'Europe n'offrent rien de semblable à ceux-ci, et que nos meilleurs soldats seraient passablement embarrassés de se frayer un chemin à travers ces forêts vierges et ces rochers abrupts, que les animaux sauvages eux-mêmes ne franchissent que difficilement. Et cependant nos chasseurs canadiens et leurs alliés les sauvages escadaient avec aisance des rochers qui semblaient inaccessibles, pénétraient dans les fourrés les plus inextricables, et arrivaient avec exactitude au poste assigné à chacun. Voilà ce que j'ai vu et dont je suis encore émerveillé: oui, ces hommes simples n'ont jamais étudié l'art de la guerre dans les livres, car ils ne savent pas lire; ils ignorent même s'il existe des traités de stratégie, et cependant ils

ont trouvé la meilleure, la vraie tactique qui convienne à ce pays. Ce que nous avons de mieux à faire, nous autres officiers européens, est, à mon avis, d'étudier cette tactique, de la perfectionner à l'aide de nos lumières, s'il est possible, mais de ne pas tenter d'y substituer nos habitudes et notre manière de manœuvrer à l'euro péenne.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, mon cher capitaine, reprit Montcalm ; mais il y a aussi un peu d'exagération. Nous ne devons pas abandonner tout à fait la stratégie européenne pour adopter le mode de guerroyer des gens de ce pays ; il faut employer l'une et l'autre manière, selon les circonstances, et savoir les modifier habilement l'une par l'autre. Dans la première affaire où vous avez assisté, affaire toute de surprises et d'embuscades, dans un pays accidenté et presque impraticable à nos soldats, il est évident qu'il n'y avait pas de moyen plus sûr à employer que celui dont il a été fait usage. C'est dans la prévision de ce qui devait arriver que j'ai envoyé sur ce point un détachement de nos chasseurs et de nos alliés les Indiens ; tandis que je gardais ici toutes nos troupes régulières pour faire le siège des forts selon la tactique européenne. Vous comprenez que si nos soldats eussent été embarrassés de faire le service d'éclaireurs dans les défilés dont vous parlez, les chasseurs canadiens et leurs alliés les sauvages ne nous auraient pas été d'une grande utilité dans l'attaque des forts. Quelque habiles tireurs qu'ils soient les uns et les autres, leurs carabines et leurs fusils n'auraient pas produit, contre les remparts d'une forteresse, l'effet de notre artillerie servie par nos braves canonniers français. De même en campagne, dans une marche, nous ne saurions avoir dans ce pays de meilleurs éclaireurs que ces hommes ; mais, dans une bataille rangée, contre une armée régulière, je leur préférerais toujours nos soldats exercés à nos manœuvres européennes. Je n'en rends pas moins justice à l'intelligence et au cou-

rage qu'ont déployés nos chasseurs et leurs auxiliaires dans l'affaire des défilés de l'Oswego, et je vous prie, lorsque leur détachement nous aura rejoints, de me présenter ce Darneau et le chef indien dont vous m'avez parlé ; je désire les remercier et tâcher d'exciter encore, s'il est possible, leur zèle et leur dévouement pour l'avenir.

— Vous avez parfaitement raison, monsieur le marquis, reprit Bougainville, de dire que pour un siège, ou dans une bataille rangée contre une armée régulière, nos soldats exercés à l'euro péenne sont bien préférables aux troupes indisciplinées de volontaires et de sauvages de ce pays ; seulement permettez-moi de vous faire observer qu'il ne nous reste plus guère de sièges à faire, et que nos ennemis ne paraissent pas avoir d'armée régulière à nous opposer ; car la petite armée de secours que nous avons arrêtée aux défilés de l'Oswego n'était composée que de milices virginienne s, troupe à peu près aussi indisciplinée que nos chasseurs caridiens, et qui emploie la même tactique que ceux-ci ; d'où je conclus que nous ne devons nous attendre ici qu'à une guerre de surprises et d'embuscades, à laquelle il sera nécessaire d'exercer nos soldats.

— Sans doute, reprit Montcalm, il faut les habituer à la manière de combattre de ce pays ; mais il ne faut pas pour cela négliger leur instruction militaire à l'euro péenne ; car si nous n'avons pas eu jusqu'ici à combattre une armée régulière, cela tient uniquement à la préoccupation que donne aux Anglais notre expédition de Minorque, et qui les a empêchés, pour le moment, d'envoyer des troupes régulières au secours de leurs colonies ; mais aussitôt cette expédition terminée, quelle qu'en soit l'issue, nous devons nous attendre à ce qu'ils expédient sur la Nouvelle-Angleterre des forces suffisantes pour nous attaquer. C'est par ce motif que j'ai voulu prendre l'offensive, et détruire un poste qui leur facilitait le moyen de pénétrer jusqu'au cœur du Canada.

— Vous n'avez pas reçu de nouvelles plus récentes de cette expédition, demanda Bougainville, que celles qui vous annonçaient que notre flotte avait battu la flotte anglaise devant Port-Mahon ?

— Non ; encore cette nouvelle n'était pas officielle ; mais j'ai tout lieu de croire qu'elle est vraie : il est probable que quand nous arriverons à Québec nous en apprendrons la confirmation, et peut-être même la prise de Port-Mahon.

— Quand vous proposez-vous, mon général, de retourner dans cette ville ?

— Nous partirons aussitôt que nous aurons embarqué tous les objets qui proviennent de la prise des forts. Ce sera terminé probablement après-demain ; envoyez sur-le-champ prévenir Darneau que s'il veut s'embarquer avec nous, il ramène immédiatement ici ceux de ses volontaires qui désirent retourner à Québec. Dites-lui aussi que je désire lui parler, ainsi qu'au chef indien son ami. »

Bougainville s'empessa d'exécuter cet ordre, et chargea un des meilleurs cavaliers attachés à l'état-major du général de porter la dépêche.

Le lendemain, dans l'après-midi, Darneau arriva au camp avec environ deux cents de ses chasseurs et le Nuage-Orageux, accompagné d'une vingtaine de peaux rouges. Aussitôt Bougainville conduisit les deux chefs à la tente du général. Le marquis de Montcalm adressa de chaleureuses félicitations à Darneau sur sa belle conduite et l'intelligence qu'il avait déployée dans l'affaire des défilés de l'Oswego. Il lui donna un brevet régulier de capitaine de milices, avec appointements attachés à ce grade, comme récompense de ce fait d'armes et de ses services antérieurs. S'adressant ensuite au Nuage-Orageux, il lui fit aussi des compliments sur sa bravoure et sur celle de ses gens ; Darneau, servant d'interprète, traduisait les paroles du général à mesure qu'il les prononçait. Ensuite Montcalm passa au cou du chef indien une chaîne en or à laquelle était

attachée une médaille portant l'effigie du roi de France.

Le pauvre Nuage-Orageux fut tellement impressionné de l'honneur inattendu que lui faisait le général français, qu'il ne savait comment témoigner sa reconnaissance. Il entama un long discours, que Darneau essaya vainement de traduire. Le marquis de Montcalm l'interrompit en souriant d'un air gracieux, et en disant : « Si je ne comprends pas son langage, je comprends parfaitement ses pensées, rien qu'à sa pantomime et à l'expression de sa physionomie. Dites-lui que je le remercie des sentiments qu'il manifeste envers le roi mon maître et envers moi, et que je compte désormais sur sa fidélité et son dévouement aux intérêts de la France. »

Puis, prenant un fusil orné d'incrustations en argent, et fabriqué à la manufacture royale de Versailles, il le présenta au chef indien, en lui disant : « Je vous donne ce fusil au nom du roi de France, qui l'a fait fabriquer lui-même, et y a fait graver ses armes, que vous pouvez remarquer sur le canon, sur la batterie et sur la crosse ; » et il lui montrait les fleurs de lis gravées dans ces divers endroits : « cela signifie que vous ne devez faire usage de cette arme que contre les ennemis de la France. »

Après que Darneau eut expliqué ces paroles au chef indien, celui-ci recommença un long discours avec de nouveaux gestes et de nouvelles démonstrations de joie et de reconnaissance. Quand il eut cessé de parler, Montcalm congédia gracieusement ses deux visiteurs, en chargeant Bougainville de les accompagner et de faire distribuer aux chasseurs canadiens et aux peaux rouges des fusils, de la poudre et des balles provenant du butin fait sur les Anglo-Américains. Il leur fit ensuite donner aux uns et aux autres des rafraichissements, et le reste de la journée se passa en bruyantes manifestations de joie.

La brillante expédition d'Oswego avait tiré le Canada d'une situation bien critique ; elle avait fait manquer

complètement aux Anglais leur campagne agressive ; elle leur avait enlevé un poste important, qui était une menace incessante sur notre colonie, et les avait forcés de se tenir eux-mêmes sur la défensive, sinon contre une attaque régulière qui n'était pas probable, au moins contre les incursions dévastatrices dont nos chasseurs canadiens et les peaux rouges menaçaient leurs frontières. Aussi Montcalm, à son arrivée à Québec avec la petite armée, fut-il l'objet d'une véritable ovation.

Ce qui augmenta la joie publique, c'est qu'à peu près en même temps arrivait de France une corvette qui, en jetant l'ancre devant la ville, se pavosa et fit un salut royal de toute son artillerie. On eut bientôt l'explication de cette manifestation extraordinaire : la corvette apportait non-seulement la nouvelle officielle de la victoire remportée par la flotte française de la Méditerranée sur la flotte anglaise (20 mai 1756), mais aussi de la prise de Port-Mahon (28 juin) et de l'expulsion définitive des Anglais de ce poste important.

A cette nouvelle, la joie publique ne connut plus de bornes. Le canon de la citadelle répondit à celui de la corvette ; les cloches de la cathédrale et des autres églises sonnèrent à toute volée ; un *Te Deum* d'action de grâces fut chanté dans toutes les paroisses ; le soir, la ville fut illuminée, des feux de joie furent allumés sur les hauteurs voisines, et les habitants de la ville et des villages voisins passèrent une partie de la nuit à célébrer cette fête improvisée par des jeux, des danses et des festins.

A Paris et dans toute la France, cette victoire avait aussi causé une véritable ivresse. On venait donc enfin de répondre dignement aux insultes de l'Angleterre. La joie de la France et de ses colonies peut donner la mesure de la fureur des Anglais. Ils avaient cru qu'il ne s'agissait pour eux que d'aller à la proie, et ils se voyaient arracher une de leurs plus précieuses possessions ! Mais ce qu'il y avait peut-être de plus humiliant encore que là

perte de Port-Mahon, c'était qu'eux, qui se regardaient comme les rois, et même comme les rois invincibles de la mer, avaient été battus sur leur élément par un ennemi dont ils croyaient avoir ruiné à jamais la puissance maritime dans la dernière guerre. Le déchainement populaire fut effroyable. Il fallait une victime pour calmer la fureur du peuple. Les ministres, épouvantés, livrèrent l'amiral Byng, l'adversaire malheureux de la Gallissonière. On entama contre cet amiral, plus infortuné que coupable, un grand procès dans lequel fut impliqué le gouverneur de Gibraltar. Celui-ci fut acquitté, et l'amiral, malgré la preuve évidente qu'il n'était coupable d'aucune trahison, malgré les services éminents qu'avait rendus son père à l'Angleterre comme marin et comme ministre, services dont le souvenir aurait dû plaider en faveur de son fils, l'amiral, disons-nous, fut condamné à avoir la tête tranchée, et la sentence fut exécutée dans le courant de l'année 1757.

L'issue de la campagne, en Amérique comme dans la Méditerranée, avait donc été aussi heureuse qu'inespérée pour la France. Malheureusement ces succès n'empêchèrent pas le Canada d'être bientôt en proie à deux redoutables fléaux qui y portèrent la désolation pendant l'hiver de 1756-1757; ces deux fléaux étaient la famine et une maladie contagieuse, la petite vérole, qui avait pris un caractère d'extrême malignité. Le manque de vivres avait été occasionné par une mauvaise récolte, qui elle-même avait pour cause le défaut de culture des terres, par suite de l'abandon des cultivateurs que la guerre avait forcés de s'engager dans la milice. L'insuffisance et la mauvaise qualité de l'alimentation avaient occasionné des maladies et contribué à rendre plus dangereuses celles qu'elles n'avaient pas causées. Toujours ces trois fléaux sont de compagnie : guerre, famine et peste. Ajoutons encore que l'affluence des pauvres émigrés de l'Acadie, chassés de leur pays par les Anglais, redoublait la pé-

nurie générale. Le Canada, tout vainqueur qu'il était, avait donc plus besoin que jamais des secours de la métropole.

Ce n'était pas un mince embarras pour Montcalm que de pourvoir à la subsistance de son armée. Il y avait, dans les magasins de l'intérieur, des vivres en quantité à peine suffisante pour subvenir aux besoins des garnisons des villes intérieures ; mais il était difficile et presque impossible d'en envoyer aux postes-frontières ; il fallut donc autoriser, et même engager les garnisons de ces postes, à faire des incursions dans le pays ennemi pour s'y procurer des provisions. Ce genre d'expéditions convenait admirablement aux chasseurs canadiens et à leurs alliés les peaux rouges ; aussi, plus d'une fois pendant cet hiver, ils pénétrèrent jusqu'au cœur de la Virginie et de la Pensylvanie, enlevant les bestiaux et les provisions des fermiers, et portant partout la dévastation et le pillage.

Montcalm n'aimait pas ce genre de guerre ; il éprouvait la répugnance que tout homme d'honneur, tout guerrier chrétien et civilisé, ressent pour ces actes sauvages de déprédation, qui semblent plutôt le fait de brigands que de soldats, et qui ne produisent d'autre effet que d'envenimer les haines entre les peuples voisins et d'appeler le plus souvent de sanglantes et terribles représailles. Mais c'était un mal nécessaire, puisque c'était le seul expédient praticable pour procurer des vivres à une partie de son armée ; et loin de pouvoir l'empêcher, il s'était vu, comme nous l'avons dit, dans la nécessité de le permettre et même de l'encourager. Seulement, il aurait voulu trouver un moyen d'utiliser le courage de ces guerriers à demi sauvages d'une manière qui, tout en étant plus conforme aux lois de la guerre, produirait à peu près les mêmes avantages. C'était le sujet ordinaire de ses conversations avec Bougainville, qui partageait tous les sentiments et la manière de voir de son général sur ces sortes d'expéditions, entièrement opposées à son caractère chevaleresque.

Un jour M. de Montcalm s'entretenait sur le même sujet avec le gouverneur, le marquis de Vaudreuil ; celui-ci lui dit tout à coup : « Il y aurait bien à tenter une entreprise du genre de celles dont vous parlez ; j'y ai souvent rêvé, et si je ne vous en ai pas encore parlé, c'est que pour le moment, en raison de la saison rigoureuse où nous sommes, elle offre des difficultés qui me semblent insurmontables.

— Parlez toujours, reprit Montcalm ; expliquez-nous la nature de cette entreprise ; nous examinerons ensuite s'il est possible ou non de la tenter.

— Il s'agirait de reprendre ou de détruire le camp retranché que les Anglais ont établi il y a dix-huit mois à la tête du lac du Saint-Sacrement, et où Dieskau, votre prédécesseur, est venu étourdiment se faire prendre et changer en défaite la victoire qu'il venait de remporter. Les ennemis ont accumulé sur ce point des provisions de toute espèce : farines, biscuits, viandes salées, légumes secs, etc., destinés à l'alimentation des troupes qui devaient faire la dernière campagne ; mais comme cette campagne ne s'est pas effectuée par suite de votre rapide succès sur les postes de l'Oswego, ces provisions sont restées dans l'intention de les faire servir pour la prochaine campagne. On y en a même ajouté de nouvelles, qui y ont été transportées par une flottille qui est restée à l'ancre près du fort. La garnison du camp ne doit pas être très-nombreuse, deux ou trois cents hommes au plus ; encore une partie est-elle fournie par les équipages de la flottille.

— Eh bien, dit le marquis de Montcalm, voilà, en effet, le genre d'expédition qui nous conviendrait. Qu'en dites-vous, capitaine ? ajouta-t-il en s'adressant à Bougainville, qui était présent à cet entretien.

— Je dis que pour ma part cette expédition me conviendrait parfaitement, et que je serais enchanté d'en faire partie.

— Attendez, reprit M. de Vaudreuil ; je n'ai pas encore parlé des difficultés qui la rendent à peu près impossible

dans cette saison. Le moyen le plus praticable d'arriver au fort Johnson, c'est ainsi qu'ils nomment leur camp retranché, serait de l'aborder avec une flottille, comme vous avez fait sur le lac Ontario pour attaquer le poste de l'Oswego ; mais dans ce moment, et pendant encore deux mois, le lac du Saint-Sacrement est gelé, ainsi que tous les autres lacs et les cours d'eau qui y aboutissent. Reste la route de terre, si l'on peut appeler route des chemins à peine praticables pendant la belle saison, et qui ne le sont plus du tout aujourd'hui à cause de l'amoncellement des neiges qui les recouvrent, et des difficultés inextricables que présentent les forêts vierges qu'il faudrait traverser. Les sauvages seuls et quelques Canadiens pourraient peut-être franchir ces obstacles ; mais ces hommes, excellents pour un coup de main, pour une embuscade, ne sauraient agir avec l'ensemble nécessaire pour enlever un poste de cette importance : il faudrait pour cela des soldats disciplinés, sous la conduite d'un chef énergique, intelligent et brave, capable de leur inspirer une confiance aveugle. Un pareil chef, sans doute, se trouverait dans notre armée ; mais, avec la meilleure volonté, nos soldats européens seraient incapables de franchir les trente à quarante lieues de distance qui nous séparent du fort Johnson, au milieu des obstacles accumulés dont je viens de parler.»

Bougainville avait écouté en silence, et avec la plus grande attention, ce que venait de dire le gouverneur.

Quand M. de Vaudreuil se fut retiré et qu'il se trouva seul avec son général, il lui demanda s'il regardait aussi comme absolument impossible l'entreprise dont il venait de leur parler.

« Je vous devine, répondit en souriant M. de Montcalm ; vous avez des doutes sur cette impossibilité, et vous ne seriez pas fâché de les éclaircir, afin de prendre part à cette expédition si elle était jugée praticable.

— Vous m'avez parfaitement compris, monsieur le mar-

quis ; pour moi, je suis de ceux qui prétendent que le mot *impossible* n'est pas français. Si M. de Vaudreuil connaissait mieux les soldats que nous avons amenés de France, s'il avait vu nos grenadiers à l'affaire des défilés de l'Oswego, il ne dirait pas qu'ils sont incapables de franchir les obstacles que rencontrerait une expédition contre le fort Johnson. Si vous voulez me le permettre, mon général, je m'informerai auprès du vieux Darneau de la nature de ces obstacles ; car, dans une pareille entreprise, il est indispensable d'avoir pour guides et pour éclaireurs des chasseurs canadiens, et même des sauvages s'il est possible. Je vous communiquerai ses réponses, et vous déciderez ensuite ce qu'il y aura à faire.

— Je vous donne carte blanche, mon cher Bougainville, reprit Montcalm, et si nous jugeons l'expédition praticable, c'est à vous que j'en confierai le commandement.

— Merci, mon général, s'écria Bougainville ; et il courut aussitôt aux informations. Dès le lendemain, il vint faire part au général du résultat de ses démarches. Tous les chasseurs canadiens à qui il s'était adressé déclaraient la chose difficile, mais praticable ; il s'était assuré du concours de six cents d'entre eux sous la conduite de Darneau ; celui-ci se faisait fort d'emmener avec eux le Nuage-Orangeux, avec quatre cents peaux rouges. Si vous me chargez, ajouta Bougainville, de la conduite de cette expédition, je pense que quatre cents hommes de votre régiment suffiront ; mais comme il faut des hommes solides sur qui on puisse compter, je crois qu'il serait à propos de ne prendre que des hommes de bonne volonté. »

Montcalm approuva sa proposition, et le nomma chef de l'entreprise. Bref, deux jours après il se mettait en marche à la tête d'une troupe d'élite, par un brillant soleil de janvier, avec un froid de douze à quinze degrés Réaumur, pendant le jour, et qui descendait à dix-huit et vingt degrés pendant la nuit. Après quatre jours de

marche forcée, tantôt à travers des bois impénétrables et sur un terrain couvert de neige, tantôt sur les glaces de la rivière de Richelieu, la petite troupe arriva sur un terrain accidenté, coupé de gorges abruptes, dont une débouchait sur la rive sud-ouest du lac du Saint-Sacrement, tout près du fort Johnson. Bougainville fit faire halte à sa troupe dans le fond de ce ravin, et s'occupa des préparatifs de l'attaque qu'il projetait pour la nuit suivante.

On pense bien qu'il ne s'agissait pas d'un siège en règle; Bougainville voulait surprendre le fort et s'en emparer par escalade, à peu près comme Chevert s'était autrefois emparé de Prague, ainsi que ce vieux général le lui avait souvent raconté au camp de Sarrelouis. L'entreprise offrait moins de difficultés, puisqu'on n'aurait pas à franchir, comme à Prague, de hautes murailles de pierre, mais de simples palissades plantées de l'autre côté d'un fossé en partie comblé par la neige.

Tout réussit au gré de Bougainville. A minuit, deux cents grenadiers escaladèrent le fort, s'emparèrent d'une des portes et y introduisirent le reste de la troupe et des chasseurs canadiens. La garnison, surprise, ne fit qu'une faible résistance. Au point du jour, Bougainville envoya une compagnie de grenadiers s'emparer de la flottille, qui était retenue par les glaces à quelque distance du rivage. Après avoir enlevé tout ce que contenaient les navires, on y mit le feu. Pendant ce temps-là, Bougainville faisait charger sur des traîneaux toutes les provisions renfermées dans les magasins du fort; puis on mit le feu aux bâtiments, on encloua les canons, et l'on reprit le chemin de Québec avec un énorme butin.

Le talent que Bougainville déploya dans cette expédition fut récompensé par le grade de maréchal des logis du principal corps de l'armée. Ce grade correspondait à celui de major ou de lieutenant-colonel; c'était le plus élevé que pouvait conférer directement le général en chef.

CHAPITRE VII

Causes qui empêchent la France d'envoyer des secours au Canada. — Le gouvernement français s'engage imprudemment dans une guerre continentale. — Montcalm et Vaudreuil demandent inutilement des secours à la France. — Les Anglais changent leur plan d'attaque contre le Canada. — Ils attaquent Louisbourg. — Déroute de leur flotte. — Envoi de quinze cents hommes au Canada au lieu de cinq mille que demandait Montcalm. — Campagne de 1757. — Prise du fort William-Henry par Montcalm. — Souffrances causées par la disette. — Habitants et soldats rationnés. — Succès sur mer et au Canada, revers en Allemagne. — Efforts des Anglais. — Comparaison des forces maritimes de la France et de l'Angleterre. — Envoi de vingt vaisseaux de ligne et de douze mille soldats anglais au Canada. — Faibles envois de la France. — La plupart tombent au pouvoir des Anglais. — Les Anglais commencent, dans la campagne de 1758, la plus formidable attaque qu'ils aient tentée contre le Canada. — Siège de Louisbourg par l'amiral Boscawen. — Défense héroïque de cette place; elle est forcée de capituler. — Le Canada continental est assailli de tous côtés. — Les Français tentent une défense énergique. — Mission dont est chargé Bougainville. — Sa belle défense contre l'attaque d'un corps de vingt-cinq mille hommes. — Il rejoint Montcalm au camp retranché de Carillon, et repousse avec lui une vigoureuse attaque de l'armée d'Abercromby. — Nos succès partiels n'empêchent pas les progrès des Anglais. — Montcalm et Vaudreuil envoient Bougainville en France pour demander des secours.

La campagne de 1757 allait bientôt s'ouvrir. Les Anglais envoyaient des renforts à leurs colonies de l'Amérique du Nord, et, malgré les pressantes sollicitations de MM. de Vaudreuil et de Montcalm, les ministres français ne paraissaient pas disposés à faire passer au Canada les secours dont cette colonie avait un si pressant besoin. Nous allons voir quelle était la cause de ce que Montcalm, indigné, ne craignait pas d'appeler « un inconcevable oubli ou une coupable incurie ».

Il était de la politique de l'Angleterre de distraire les Français de la défense de leurs colonies par une guerre continentale; il était de celle de la France d'éviter cette guerre, où elle ne pouvait que faire peu de mal à la Grande-Bretagne, et de se borner à des opérations maritimes qui venaient déjà de si bien lui réussir. Mais le ministère français succomba à la tentation de conquérir le Hanovre, et s'engagea imprudemment dans une alliance offensive et défensive avec l'impératrice Marie-Thérèse, qui ne songeait qu'à se venger du roi de Prusse, et à reconquérir la Silésie, dont il s'était emparé pendant la guerre de succession. De son côté, l'Angleterre s'était alliée avec la Prusse, qui garantissait de protéger le Hanovre contre toute agression étrangère. Les autres puissances européennes prenaient parti pour l'Autriche.

Dès que le roi de Prusse, Frédéric II, eut connaissance des traités conclus par la diplomatie autrichienne, il examina la situation d'un œil ferme. Ses ennemis n'étaient pas prêts; l'Autriche seule pouvait entrer en campagne; la Russie n'était pas en mesure d'agir avant le printemps de 1757; la Saxe avait besoin de six mois au moins pour se mettre sur le pied de guerre; Frédéric, lui, était prêt; il avait une armée nombreuse et aguerrie, prête à entrer en campagne. Il jugea qu'avec l'extrême inégalité des forces il n'avait qu'une seule chance de salut: c'était de frapper le premier, de choisir le théâtre de la guerre, et de réduire, autant que possible, les ressources de ses ennemis par la vigueur de ses coups. Il n'hésita pas sur le point d'attaque: il entra en Saxe avec plus de soixante mille Prussiens, tandis qu'un de ses feld-maréchaux pénétrait en Bohême avec quinze mille autres (août et septembre 1756).

L'électeur de Saxe, Auguste III, roi de Pologne, essaya vainement de lutter; il fut obligé d'abandonner la Saxe et de se retirer en Pologne, où il demanda secours à la diète

polonaise ; mais celle-ci refusa de s'immiscer dans la guerre d'Allemagne.

L'agression de la Prusse fut le signal de cette guerre funeste connue sous le nom de guerre de Sept ans, et qui devait coûter à la France la perte de sa plus belle colonie, le Canada.

L'Autriche, immédiatement après les actes d'hostilités du roi de Prusse, réclama de la France l'exécution de leur traité d'alliance. Le 17 janvier 1757, la diète germanique, sous la double pression de l'Autriche et de la France, décida de faire marcher les contingents des cercles pour aider au rétablissement de la paix troublée par l'agression du roi de Prusse. Le 14 mars, la France et la Suède signifièrent à la diète qu'elles rempliraient les obligations qui leur incombaient comme garantes du traité de Westphalie. L'électeur de Cologne, le palatin, tous les princes du Rhin, tous ceux de l'Allemagne méridionale, furent entraînés dans la coalition par les subsides français. L'Angleterre et la Prusse ne gardèrent d'alliés que la maison de Brunswick, la Hesse-Cassel, et quelques petits princes saxons.

Dès l'entrée du printemps de 1757, des masses de troupes françaises se dirigèrent sur le Rhin, et attestèrent que la France allait mettre non pas une main, mais tout le corps dans la guerre continentale, guerre plus autrichienne que française ; quant à la guerre maritime, à la guerre vraiment française, elle deviendrait ce qu'elle pourrait.

Telle était la cause qui empêchait de répondre aux demandes de secours de MM. de Vaudreuil et de Montcalm. Cependant ils ne se lassèrent pas, et, en apprenant que les Anglais venaient d'envoyer six mille hommes de renfort à leurs colonies, parmi lesquels se trouvaient trois mille montagnards écossais, ils sollicitèrent un secours de cinq mille hommes, comme indispensable pour la défense du Canada. Du reste, en attendant, ils prirent toutes les dispositions qu'ils jugèrent nécessaires pour

repousser les attaques de l'ennemi dans la campagne qui allait s'ouvrir.

Cette année, les Anglais changèrent le plan d'attaques combinées qui leur avait mal réussi pendant les campagnes précédentes. Ils résolurent de concentrer leurs efforts contre Louisbourg : cette conquête devait leur livrer l'embouchure du Saint-Laurent, et les mettre à même d'intercepter les communications entre la France et le Canada.

Quinze vaisseaux de ligne et onze mille soldats de débarquement furent rassemblés sur la côte d'Acadie : les Anglais croyaient ne trouver à l'île Royale qu'une faible escadre ; mais, conformément au plan de campagne arrêté par le dernier ministre de la marine, Machault, avant sa chute, deux autres escadres avaient joint la première, et dix-sept vaisseaux remplissaient la rade de Louisbourg. Les Anglais renoncèrent au débarquement, renvoyèrent leurs soldats, et, renforcés de quatre vaisseaux, croisèrent quelque temps pour amener la flotte française à une Lataille. Un ouragan effroyable les surprit le 24 septembre, brisa un de leurs vaisseaux et en désempara une douzaine. L'amiral français n'en sut pas profiter pour poursuivre et achever cette flotte ruinée ; quand les Anglais se furent éloignés, il mit à la voile pour Brest, où une cruelle épidémie éclata sur nos vaisseaux à leur arrivée dans le port, et nous fit autant de mal que la tempête en avait fait à l'ennemi.

Comme on vient de le voir, le ministre de la marine avait fait ce qu'il devait pour la défense de Louisbourg ; il n'en était pas de même quant à ce qui regardait le continent canadien. Au lieu de cinq mille hommes qu'avaient demandés le gouverneur et le général, on ne leur en avait expédié que quinze cents. Le ministère s'effrayait de voir la dépense du Canada monter d'un million par an à sept ou huit, et s'accroître encore : ces *déserts glacés*, commençait-on à murmurer dans l'entourage de M^{me} de

Pompadour, coûtaient trop cher à défendre. Il valait bien mieux, sans doute, donner cinquante millions à Marie-Thérèse, aux Russes, aux princes allemands, et en dépenser cent autres pour une armée de plus de cent mille hommes, destinée à remettre l'Allemagne sous le joug autrichien, que la France avait eu autrefois tant de peine à briser.

Cependant les défenseurs du Canada ne se découragèrent pas, et la campagne de 1757 ne leur fut pas moins honorable que les précédentes. Quand ils virent que les Anglais portaient leurs principales forces contre Louisbourg, ils saisirent l'offensive vers la frontière de New-York. Les Anglais avaient élevé, à la tête du lac du Saint-Sacrement, un fort nommé William-Henry; c'était une forteresse beaucoup plus importante que le camp retranché de Johnson, détruit l'hiver précédent par Bougainville : le fort William-Henry inquiétait le lac Champlain, et pouvait intercepter la route du Canada central. Montcalm l'attaqua vigoureusement dans les premiers jours d'août, et, après une vigoureuse résistance, il finit par s'en emparer.

Malheureusement chaque victoire n'était qu'un répit pour cette vaillante colonie, assaillie par des ennemis toujours renaissants. Le plus cruel de ces ennemis était la misère. La récolte avait encore manqué par la même cause que les années précédentes; le Canada tout entier souffrait de la faim : habitants et soldats furent réduits à la ration comme dans une ville assiégée.

Quoi qu'il en fût, cette année avait été peu favorable aux Anglais sur mer et au Canada. Pour la France, les commencements de la guerre avaient un caractère significatif : sur mer et aux colonies, de glorieux succès; sur le continent, une conduite déplorable et l'échec ignominieux de Rosbach, où Frédéric II, avec vingt-cinq mille hommes, battit complètement une armée franco-

impériale de cinquante à soixante mille hommes (5 novembre 1757). Nous n'avions plus de généraux capables de faire la grande guerre continentale; on pouvait soutenir la petite guerre coloniale, petite par le nombre des combattants, grande par les résultats et par le caractère des hommes d'élite qui s'y portaient. La Providence semblait nous arrêter de la main et nous montrer où il fallait combattre. On ferma les yeux et les oreilles; on s'acharna sur le continent, et l'on négligea la mer.

Les Anglais, pendant ce temps, faisaient des efforts prodigieux, à la fois sur mer pour atteindre leur véritable but, et sur terre pour détourner et absorber les forces de la France. Le bon ordre de l'administration suffit à ce double emploi. Le parlement, dès le mois de décembre 1757, avait voté soixante mille hommes pour l'armée de mer, cinquante-quatre mille pour l'armée de terre, et près de dix millions et demi sterling pour le budget de 1758. Le gouvernement français, au contraire, plongé dans tous les désordres administratifs et financiers, fit aussi mal la guerre continentale, dans laquelle il s'absorbait, que la guerre maritime qu'il sacrifiait.

L'armée de mer d'Angleterre, accrue par des constructions incessantes, s'élevait, en 1758, à cent cinquante-six vaisseaux de ligne contre soixante-dix-sept qu'avait, dit-on, la France; encore était-il douteux qu'elle les eût: William Pitt, le ministre anglais, sut mettre à profit cette énorme supériorité. Il régla le plan des opérations d'Amérique, pour 1758, d'après les conseils de l'homme qui connaissait le mieux ce monde qu'on se disputait, de l'illustre Franklin, alors agent des principales colonies anglo-américaines à Londres. Cette fois, Pitt envoya des forces suffisantes pour attaquer simultanément Louisbourg et le Canada. Il expédia en Amérique plus de vingt vaisseaux de ligne et douze mille soldats. L'armée anglo-américaine fut ainsi portée à vingt-deux mille soldats et

vingt-huit mille miliciens mobilisés, avec une réserve de trente mille miliciens stationnaires. Les colonies anglaises étaient levées en masse. Les Français n'avaient pas en tout huit mille cinq cents soldats réguliers pour défendre les deux colonies. Les habitants en état de porter les armes, de seize à soixante ans, s'élevaient tout au plus de dix-sept à dix-huit mille.

Le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, ne partageait pas toutefois la honteuse indifférence de ses collègues et de la cour envers ces derniers défenseurs de la gloire française; mais, malgré sa bonne volonté, il ne put faire arriver presque aucun secours aux Canadiens, surtout par suite du système adopté alors, de disperser notre flotte en petites escadres. Une première escadre de six vaisseaux était partie de Toulon dès le mois de novembre 1757; elle fut arrêtée sur les côtes d'Espagne par la flotte anglaise de la Méditerranée, forte de quinze vaisseaux, et fut obligée de se réfugier dans le port de Carthage. On expédia à son aide trois vaisseaux commandés par le chef d'escadre Duquesne, ancien gouverneur du Canada. Duquesne tomba au milieu de la flotte anglaise et fut pris avec deux de ses vaisseaux, après une vigoureuse résistance (28 février 1758). L'escadre de Toulon dut renoncer à se rendre en Amérique.

Cinq vaisseaux partis de Brest furent plus heureux, et arrivèrent à Louisbourg au printemps; mais trois autres vaisseaux du même port ne purent les rejoindre, la flotte anglaise d'Amérique ayant commencé le siège de Louisbourg dans l'interalle. Ils parvinrent cependant à jeter quelques soldats dans l'île du Cap-Breton.

Au mois d'avril, une autre escadre anglaise avait attaqué, à l'embouchure de la Charente, cinq vaisseaux de ligne et des transports chargés de troupes et de munitions pour le Canada; une partie de nos bâtiments gagna le large; les autres s'échouèrent à la côte en jetant leur

chargement, et l'expédition fut manquée. Les petits convois qu'on essaya d'expédier sous l'escorte de bâtiments légers furent presque tous enlevés.

Enfin les Anglais commencèrent cette année la plus formidable attaque qu'ils eussent tentée jusque-là contre le Canada. L'amiral Boscawen arriva en vue de Louisbourg avec vingt vaisseaux de ligne et dix-huit frégates escortant quatorze mille soldats et miliciens (2 juin 1758). La place et l'île Royale n'étaient défendues que par deux mille soldats, quelques centaines de miliciens et de sauvages, cinq vaisseaux et cinq frégates. Les fortifications de la ville étaient dans le plus mauvais état, et tout l'espoir des Français était dans les obstacles du débarquement. Les Anglais se portèrent vers le point le plus accessible du rivage, l'*Anse au Cormoran* : presque toute la garnison s'y était embusquée, avec force artillerie, derrière un épais abatis d'arbres; elle eût mitraillé à coup sûr les masses ennemies; malheureusement l'embuscade se démasqua trop tôt, lorsque les Anglais commençaient à peine à descendre. Ils se rembarquèrent, et allèrent opérer la descente parmi des rochers qu'on n'avait pas cru nécessaire de garder (8 juin). La garnison fut rejetée dans la place, et contrainte d'abandonner des ouvrages extérieurs dont le feu commandait le port et la ville. Renforcée par un petit corps débarqué qui parvint à pénétrer à travers les ennemis, elle se défendit toujours avec héroïsme. La femme du gouverneur, M^{me} de Drucourt, montrait l'exemple en parcourant les remparts sous les boulets ennemis, et en mettant elle-même le feu aux canons. Après six semaines de siège, les bastions croulaient de toutes parts; l'escadre française fut incendiée dans le port par les batteries anglaises; il ne restait aucune chance de salut. Le gouverneur capitula le 26 juillet. Cinq mille six cents matelots et soldats restèrent prisonniers; les habitants de la ville, de l'île du Cap-

Breton et de l'île de Saint-Jean furent transportés en France. Tout le golfe du Saint-Laurent était aux Anglais, et le fleuve leur offrait une large voie pour arriver jusqu'à Québec.

Tandis que ces événements se passaient au Cap-Breton et à Louisbourg, le Canada continental était assailli par des forces telles que la résistance semblait impossible. Plus de seize mille combattants avaient marché sur le Canada central; ils devaient enlever d'abord la forteresse de Carillon (ou Ticonderoga), qui protégeait le lac Champlain, puis avancer droit à Montréal. Un autre corps de quinze mille hommes était chargé de conquérir le fort Duquesne et la vallée de l'Ohio. Les Français étaient inférieurs de plus des deux tiers à cette masse d'ennemis; ils tentèrent toutefois une résistance énergique. Un corps de deux mille hommes fut chargé de la défense de Carillon; un autre de cinq mille hommes, dont trois mille de troupes régulières, et deux mille miliciens et sauvages, fut envoyé, sous les ordres de Bougainville, pour renforcer la garnison du fort Duquesne et arrêter l'invasion anglaise de ce côté.

Bougainville, après avoir laissé des renforts suffisants dans ce fort, fit, avec toute sa troupe, une reconnaissance dans la direction où il savait que s'avancait l'ennemi. Bientôt il apprit par ses éclaireurs, le fidèle Darneau et son ami le Nuage-Orageux, que l'armée ennemie était forte de vingt-cinq mille hommes au lieu de quinze mille que l'on avait annoncés, et que, connaissant de son côté, par ses éclaireurs, la présence dans son voisinage d'un corps français de quatre à cinq mille hommes, elle faisait force de marche pour l'écraser avant qu'il eût eu le temps de se mettre à l'abri sous les remparts du fort Duquesne. L'armée ennemie était encore à une journée de marche. Bougainville prit aussitôt son parti. Il donna ordre à ses éclaireurs de venir le rejoindre immédiate-

ment; puis, quand il eut réuni tout son monde, il alla prendre position, à une lieue de là, dans un endroit qu'il avait remarqué la veille, et où il était facile de se retrancher et d'arrêter l'ennemi pendant quelque temps.

Dès qu'on fut arrivé au lieu désigné, il fit ouvrir en travers de la route un profond et large fossé, derrière lequel il fit entasser des arbres coupés, dont les branches entrelacées formaient un excellent abatis défensif. Le terrain sur lequel il s'était retranché offrait une pente assez rapide, dont il occupait la partie la plus élevée; de plus, il était encaissé par des rochers infranchissables qui garantissaient ses flancs, laissant libre par derrière la route par laquelle il pourrait effectuer sa retraite quand il le jugerait à propos.

Ces dispositions prises, il plaça ses hommes dans les positions qu'il jugea les plus convenables : les chasseurs canadiens et les Indiens à droite et à gauche, dans les anfractuosités des rochers et dans les taillis épais; les troupes régulières au centre, derrière l'abatis d'arbres; puis il attendit l'ennemi de pied ferme.

Comme il l'avait prévu, une nuée de tirailleurs se montra d'abord, s'avancant avec précaution, sondant du regard la route et les environs. En apercevant l'abatis d'arbres qui barrait le chemin, ils redoublèrent de précautions, cherchant à s'assurer si cet obstacle était gardé et par combien d'hommes il était défendu; car, d'après les ordres formels de Bougainville, pas un coup de fusil n'avait été tiré du côté des Français, ce qui laissait les assaillants dans l'incertitude. Enfin, enhardis par ce silence, quelques-uns s'avancèrent jusqu'à demi-portée, et déchargèrent au hasard leurs armes dans le fourré. Une vingtaine de coups de fusil seulement leur répondirent, et tuèrent ou blessèrent une partie des agresseurs. Aussitôt toute la troupe des éclaireurs battit en retraite, et alla prévenir le corps principal de l'obstacle qu'ils avaient rencontré.

Une heure après, Bougainville vit s'avancer une colonne d'au moins dix mille hommes, ayant en tête plusieurs pièces de campagne, qui furent mises aussitôt en batterie, et lancèrent force boulets et obus contre les retranchements improvisés. Ces projectiles firent peu de mal à nos soldats, qui, voyant la direction du tir, s'étaient facilement garantis de ses effets. Mais les boulets, frappant toujours sur le même point de l'abatis, avaient fini par y faire une large trouée. Le général anglais, jugeant alors cette brèche praticable, donna ordre à ses premières colonnes de l'attaquer. Elles se précipitèrent aussitôt en poussant des hourras terribles. C'était le moment que Bougainville attendait. Quand les premiers arrivèrent sur le bord du fossé, il donna le signal convenu ; le sifflet de Darneau y répondit, et à l'instant une décharge formidable partie de l'abatis, des rochers, des taillis voisins, vint frapper la colonne d'attaque en tête et sur les flancs, et, produisant l'effet de la mitraille, porta la mort dans tous les rangs. L'élan des premiers assaillants fut arrêté ; une seconde colonne de soutien arriva pour prendre la place de la première ; mais elle fut accueillie par une décharge non moins meurtrière. D'autres colonnes s'avancèrent ; mais, au lieu de marcher sur la brèche, elles ouvrirent un feu roulant de mousqueterie sur tous les points où elles apercevaient quelques-uns de nos soldats, qui, pour tirer plus à leur aise, s'étaient mis à découvert. Quelques-uns des nôtres furent blessés, mais en petit nombre comparativement aux ennemis, que nos tireurs choisissaient, pour ainsi dire, et dont tous les coups portaient. L'ennemi tenta encore plusieurs fois de monter à l'assaut, et toujours il fut repoussé avec la même vigueur. Enfin, au bout de douze heures, les Anglais se retirèrent après avoir perdu près de six mille hommes, tant tués que blessés (6 juin 1758).

Pendant toute la durée de cette action, Bougainville

s'était montré à tous les postes les plus périlleux, encourageant les soldats par ses paroles et par son exemple; vers la fin de l'action, il fut blessé d'un coup de feu à la tête; mais cette blessure était légère, et, après un premier pansement, il reprit gaiement son poste jusqu'à ce que l'ennemi eût complètement disparu.

Il fit prendre à ses troupes un repos qu'elles avaient bien gagné, et, le lendemain de cette chaude journée, on se remit en route pour le fort Duquesne, sans craindre d'être inquiété par l'ennemi.

En arrivant à ce poste, Bougainville y trouva une dépêche de Montcalm qui lui ordonnait de laisser au fort Duquesne mille hommes de son corps, et de venir en toute hâte le rejoindre, avec le reste de ses troupes, au poste de Carillon, que menaçait le général Abercromby. Bougainville se hâta de rejoindre son général, et ils allèrent ensemble s'établir dans un camp retranché sur les hauteurs de Carillon, près du fort, entre les lacs Champ-lain et du Saint-Sacrement.

Le général Abercromby vint, le 8 juillet, attaquer Montcalm dans cette position. Il pensait pouvoir, avec la masse d'hommes qu'il commandait (environ vingt mille), écraser facilement les trois à quatre mille hommes enfermés dans le camp. Une erreur semblable avait coûté cher un mois auparavant, entre l'Ohio et le fort Duquesne, à un de ses collègues. Il le savait; mais il croyait au-dessous de lui de regarder comme une leçon un échec qu'un autre n'avait subi, selon lui, que par suite de son impéritie. Rempli donc d'assurance ou plutôt de présomption, il donna le signal de l'attaque; mais il avait affaire à des braves qui avaient fait leurs preuves, et qui ne s'effrayaient pas des hourras des Anglais. Après une longue suite d'assauts qui dura toute la journée, les Anglais se retirèrent, ou plutôt s'enfuirent, vers le lac du Saint-Sacrement. Leur perte avait été si grande qu'ils ne

revinrent pas à la charge, et que le général Abercromby renonça à l'invasion du Canada central. Seulement, pour se dédommager, il détacha trois mille hommes qui détruisirent le fort de Frontenac, entrepôt militaire et naval des Français, établi près du lieu où le Saint-Laurent sort de cette mer intérieure. Le gouverneur du Canada n'avait pu y laisser qu'une poignée d'hommes.

Bougainville avait montré, dans la défense du camp de Carillon, le même courage, le même sang-froid que dans le retranchement qu'il avait improvisé un mois auparavant. Montcalm, qui l'avait constamment observé pendant l'action, lui serra cordialement la main en lui disant, en présence d'un grand nombre d'officiers : « Mon cher Bougainville, voilà deux journées qui compteront, je l'espère, d'une manière remarquable dans vos états de service ; je regrette de ne pouvoir directement, et sur-le-champ, vous récompenser par un grade plus élevé que vous méritez si bien ; mais je ne doute pas que sur mon rapport le ministre ne vous rende bientôt la justice qui vous est due. »

Malheureusement ces succès partiels, isolés, ne pouvaient compenser les revers qui commençaient à accabler le Canada. Nous avons raconté la prise de Louisbourg ; nous venons de parler de celle du fort de Frontenac ; bientôt le fort Duquesne succomba à son tour. Après l'échec du 6 juin, un nouveau corps anglais était venu l'attaquer et avait encore été repoussé. Mais les ennemis ne se découragèrent pas ; ils savaient la garnison très-affaiblie et ne pouvant compter sur des secours. Ils redoublèrent leurs efforts ; enfin les défenseurs, réduits à cinq cents, se voyant hors d'état de résister à un ennemi vingt fois supérieur en nombre, mirent le feu à la forteresse et se retirèrent vers les grands lacs. La vallée de l'Ohio fut ainsi perdue, et les communications furent coupées entre le Canada et la Louisiane.

L'intrépide valeur de Montcalm, de Bougainville et de leurs compagnons d'armes avait, pour cette année encore, sauvé le Canada; mais ses boulevards étaient tombés, et les héros qui le défendaient ne pouvaient plus qu'immortaliser sa ruine prochaine.

Dans cette extrémité, le gouverneur et le général crurent nécessaire de tenter un suprême effort auprès du gouvernement du roi pour en obtenir des renforts. Ils rédigèrent collectivement un mémoire pour exposer la triste situation de la colonie; mais, au lieu de l'expédier comme une dépêche ordinaire, ils jugèrent plus convenable d'en charger un envoyé de confiance, capable d'appuyer par l'autorité de sa parole leurs réclamations, et de répondre à toutes les objections et aux questions imprévues qu'on pourrait lui faire. D'un commun accord, ils choisirent Bougainville comme l'homme le plus propre à remplir cette mission délicate. Il s'en chargea volontiers, quoiqu'il eût peu d'espoir de réussir. Au moment de son départ, Montcalm lui dit en souriant :

« Vous avez été dans la diplomatie, mon cher Bougainville; tâchez, quand vous verrez les ministres, d'user de toutes les ressources que vous avez puisées dans l'étude de cette science.

— Hélas! si vous comptez sur mon talent de diplomate pour le succès de votre demande, vous courez risque d'être victime d'une cruelle déception.

— Dans tous les cas, mon cher ami, que vous réussissiez ou non, j'espère que vous au moins vous ne nous abandonnerez pas, et que vous reviendrez parmi nous aussitôt que vous aurez terminé votre mission.

— Oh! pour cela, mon général, s'écria Bougainville avec chaleur, vous pouvez y compter; je serai de retour ici avant l'ouverture de la prochaine campagne. Je vous le promets sur l'honneur. »

CHAPITRE VIII

Voyage de Bougainville en France. — Il retrouve le comte de Fougères. — Il est présenté à M^{me} de Pompadour. — Son entrevue avec le duc de Choiseul, premier ministre. — Sa réponse au ministre. — Crainte d'une disgrâce. — Conseils de M. de Fougères. — Explication de la conduite du duc de Choiseul. — M. de Fougères se charge d'apaiser le ministre. — Arrangements satisfaisants. — Bougainville, présenté au roi, en reçoit le brevet de colonel et la croix de Saint-Louis. — Son retour au Canada. — Il est nommé commandant des grenadiers et des chasseurs canadiens réunis. — Tristes auspices sous lesquels s'ouvre la nouvelle campagne. — Abandon de la mère-patrie. — Lettre du maréchal de Belle-Isle. — Fermeté inébranlable des Canadiens. — Invasion du Canada sur quatre points différents. — Moyens opposés par les Français contre cette quadruple invasion. — Attaque de la flotte anglaise contre Québec. — Tentative de l'armée anglaise contre le camp retranché de Montcalm. — Elle est énergiquement repoussée. — Succès des Anglais sur d'autres points. — Résistance opiniâtre des Français. — Échec éprouvé par Bougainville. — Nouvelle attaque du général Wolfe contre la rive gauche du Saint-Laurent. — Bataille de Québec. — Montcalm et Wolfe sont tués au commencement de l'action. — Les Français perdent la bataille. — Le gouverneur et Bougainville rallient les troupes. — Funérailles de Montcalm. — Tentative pour délivrer Québec. — Reddition de cette place aux Anglais. — Attaque des Français pour reprendre cette ville. — Le 8 septembre, le marquis de Vaudreuil signe un traité pour remettre le Canada à l'Angleterre.

Bougainville partit de Québec le 20 novembre, et, après une heureuse et rapide traversée, il arrivait à Versailles quelques jours avant Noël. Il avait annoncé son arrivée à son frère et à son oncle; mais il ne se proposait de les voir qu'après avoir rempli sa mission.

Le ministère avait été plusieurs fois bouleversé depuis son départ. M. de Séchelles, son ancien protecteur, avait, depuis 1756, quitté le ministère des finances et s'était retiré à la campagne. Bougainville avait une lettre de re-

commandation de M. de Montcalm pour l'abbé de Bernis, ministre des affaires étrangères; mais il venait d'être révoqué et de recevoir en compensation le chapeau de cardinal. Le nouveau ministre qui le remplaçait était le comte de Stainville, ancien ambassadeur à Rome et à Vienne, qui venait d'être créé duc et pair, sous le titre de duc de Choiseul, en recevant le portefeuille des affaires étrangères. C'était à ce nouveau ministre que Bougainville devait s'adresser; car, sans avoir le titre de premier ministre, il en avait réellement le pouvoir, grâce à M^{me} de Pompadour, la favorite du roi, qui l'avait fait parvenir à cet emploi. Du reste, ce n'était pas un homme ordinaire : c'était un singulier caractère, mélange de légèreté, de témérité, de pénétration et même de profondeur; esprit plein d'éclat et de séduction, vive et active intelligence, il souhaitait sincèrement que la France se relevât, pourvu que ce fût par sa main.

Bougainville, qui pendant le temps qu'il avait été dans la diplomatie avait connu plusieurs personnes attachées au ministère des affaires étrangères, chercha parmi ses anciennes connaissances quelqu'un qui pût le présenter au duc de Choiseul. Il retrouva heureusement le comte de Fougères, l'ancien premier secrétaire de l'ambassade de Londres, qui connaissait particulièrement le duc, et qui se fit un plaisir de le présenter au ministre. « Mais, avant d'aborder le duc de Choiseul, lui dit-il, il est essentiel, si vous voulez réussir, d'obtenir les bonnes grâces de M^{me} la marquise de Pompadour. Nous allons donc, si vous le trouvez bon, commencer par là votre introduction à la cour.

— Ma foi, monsieur le comte, répondit Bougainville, à vous parler franchement, j'aimerais mieux y entrer par une autre porte que par celle-là.

— Allons, mon cher, reprit le comte en riant, on voit bien que vous venez du pays des sauvages, et que vous avez tout

à fait oublié les manières et les usages de la cour. Si vous tenez au succès de votre mission, laissez-moi vous guider, je me charge de vous conduire par le bon chemin. »

Bougainville finit par céder, et dès le soir même M. de Fougères le présenta à la marquise de Pompadour. Elle fit au jeune officier un accueil des plus gracieux, et parut charmée de sa bonne mine et de ses manières distinguées. Elle le questionna sur ses voyages et sur la guerre du Canada; Bougainville répondit avec esprit à toutes ses questions, et dans le récit animé qu'il fit des principaux événements de cette guerre, il présenta avec chaleur l'éloge du courage et du dévouement de nos colons, au point d'intéresser vivement la marquise et tout le cercle qui l'entourait. Ce cercle, composé d'un certain nombre de dames de haut parage et des plus grands seigneurs de la cour, se montra, à l'exemple de la marquise, enchanté du ton et de la bonne grâce de Bougainville. Il devint le héros de la soirée, et l'on en parla même au jeu du roi.

« Maintenant, mon cher ami, dit le comte de Fougères à Bougainville en sortant de chez la marquise, vous pouvez vous présenter en toute sûreté chez le ministre; vous êtes sûr d'être parfaitement accueilli. »

En effet, Bougainville ne pouvait désirer un meilleur accueil que celui qu'il reçut du duc de Choiseul lorsqu'il se présenta chez ce ministre. Après lui avoir adressé, sur la situation générale du pays, sur les progrès des ennemis pendant la dernière campagne, quelques questions auxquelles Bougainville répondit brièvement, mais d'une manière précise, le ministre lui dit : « J'ai lu avec attention les mémoires de MM. de Vaudreuil et de Montcalm; je regrette beaucoup que la situation difficile où se trouvent nos affaires en Europe ne permette pas, pour le moment, au gouvernement du roi d'envoyer à ces messieurs les secours qu'ils demandent pour la défense de la colonie. Qu'ils soutiennent encore la lutte aussi longtemps qu'ils

le pourront, avec ce zèle, ce courage et ce dévouement dont ils ont donné tant de preuves jusqu'ici ; d'un moment à l'autre la fortune peut changer, et il peut survenir en Europe tel événement qui nous rendra en Amérique tout ce que nous avons perdu, et même au delà. »

Ces paroles, prononcées d'un ton calme et plein de bienveillance, causèrent une impression pénible à Bougainville, qui s'était attendu à un tout autre résultat, et qui voyait ainsi, dès les premiers mots, sa mission échouer. Il n'avait pas appris, pendant son court noviciat dans la diplomatie, à maîtriser ses émotions intérieures au point de n'en rien laisser paraître au dehors ; le ministre s'aperçut facilement de la contrariété qu'éprouvait Bougainville, et, pour y faire diversion, il continua d'un ton plus bienveillant encore : « J'ai lu avec intérêt le rapport du gouverneur et du général sur les beaux faits d'armes de quelques-uns des officiers placés sous leurs ordres, avec des propositions d'avancement et de récompenses pour chacun d'eux ; j'ai vu, avec le plus grand plaisir, votre nom placé en tête de cette liste honorable que j'ai mise sous les yeux du roi. Sa Majesté m'a manifesté l'intention d'accorder toutes ces demandes, et, de plus, elle tient à vous remettre elle-même votre brevet de colonel et la croix de Saint-Louis. »

Bougainville resta un instant comme étourdi par cette annonce inattendue ; mais il se remit bientôt, et, tout en rougissant comme une jeune fille, il répondit avec une certaine fermeté : « Les paroles me manquent, Monseigneur, pour vous remercier dignement, tant en mon nom qu'en celui de mes collègues de l'armée du Canada, de la faveur insigne que vous avez daigné solliciter pour nous auprès de Sa Majesté ; veuillez mettre le comble à vos bontés en portant vous-même jusqu'au trône la manifestation de notre reconnaissance, que nous serions nous-mêmes impuissants à exprimer. Mais permettez-moi d'a-

jouter, Monseigneur, que, quelle que soit l'étendue de cette reconnaissance, elle ne saurait nous empêcher d'éprouver le plus profond regret de voir que le roi ne peut nous envoyer des renforts suffisants pour maintenir sous son sceptre ce beau et généreux pays dont il nous a confié la défense.

— Que voulez-vous, Monsieur, le roi en est aussi affligé que vous-mêmes ; mais à l'impossible nul n'est tenu. »

Malgré cette réponse prononcée d'un ton sentencieux, qui semblait devoir lui ôter tout espoir, Bougainville insista ; il fit valoir l'importance de la colonie, qu'il était de l'intérêt de la France de conserver à tout prix.

« Même à son propre détriment, peut-être ? reprit le ministre d'un ton ironique.

— Je ne dis pas cela, Monseigneur ; mais...

— En ce cas, interrompit le duc, vous venez de vous prononcer vous-même contre votre demande ; car je puis vous affirmer que la France ne pourrait envoyer de secours au Canada sans se causer à elle-même un préjudice irréparable. La métropole, reprit-il du ton sentencieux qui lui était familier, doit passer avant ses colonies. Lorsque le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries.

— Au moins, Monseigneur, répondit Bougainville avec un léger mouvement de dépit dont il ne fut pas maître, on ne pourra pas dire que vous parlez comme un cheval (1). »

A cette réponse d'une hardiesse qui frisait l'impertinence, le duc, surpris, regarda un instant son interlocuteur, dont l'attitude était restée calme et modeste ; puis, sans rien dire, il le salua de la main comme pour le congédier. Bougainville fit un profond salut et sortit du cabinet du ministre.

Comprenant qu'il venait de s'attirer une disgrâce, il se

(1) Cette réponse de Bougainville au duc de Choiseul est historique. Voir la *Biographie* Michaud, notice sur Bougainville.

rendit aussitôt chez M. de Fougères, et lui raconta, sans en omettre un mot, toute sa conversation avec le duc de Choiseul.

« Vraiment, mon cher Bougainville, lui dit le comte après l'avoir écouté attentivement, vous avez fait là, pour un homme d'esprit et d'expérience, ce qu'on appelle un pas de clerc. Il y a longtemps que je l'ai dit à un de vos anciens protecteurs, le brave et digne M. de Séchelles, vous n'êtes pas fait pour la diplomatie. Vous ne savez pas lire entre les lignes d'une dépêche, ni comprendre la pensée sous les paroles qui servent souvent à la déguiser. Ainsi vous avez supposé que le duc de Choiseul, parce qu'il ne voulait pas accéder à la demande que vous étiez chargé de lui faire de la part de MM. de Vaudreuil et de Montcalm, n'avait nul souci des colonies et ne songeait plus à les défendre. De là votre mécontentement et la boutade malheureuse qui vous est échappée.

— Et comment n'aurais-je pas eu cette pensée, après la déclaration formelle qu'il venait de me faire ?

— Eh bien, moi je vous dis que le duc de Choiseul désire le salut et la prospérité du Canada aussi ardemment que vous-même et que les chefs qui vous ont envoyé ici ; seulement il espère réussir par des moyens tout différents de ceux que proposent ces messieurs.

— Et quel autre moyen peut-il employer, à moins de nous envoyer dix mille hommes au lieu de cinq mille que nous demandons ?

— Ce moyen, il vous l'a, pour ainsi dire, indiqué en vous engageant à soutenir courageusement la lutte en Amérique, parce qu'il pourrait survenir en Europe tel événement qui changerait complètement la fortune.

— J'avoue que je n'ai vu dans ces paroles qu'une de ces espérances vagues que l'on jette aux malheureux, comme une consolation banale à laquelle on n'attache aucune importance.

— Eh bien, vous êtes dans l'erreur; ces paroles dans la bouche du ministre avaient une importance capitale : c'était en partie la révélation d'un projet qu'il médite, et qui, s'il réussit, fera la prospérité de la France et la gloire de son auteur. Je puis vous le révéler, parce que je connais votre discrétion et que bientôt d'ailleurs ce ne sera plus un secret. M. de Choiseul, tout en faisant continuer la guerre en Allemagne, embrasse le hardi projet de saisir l'Angleterre corps à corps et de l'attaquer chez elle. Le succès d'une descente, opérée avec tout ce que la France pourra concentrer de forces, lui paraît beaucoup plus probable que celui d'une guerre poursuivie au loin sur les mers avec des escadres presque partout inférieures de moitié à l'ennemi. Déjà les ordres sont donnés dans nos ports de l'Océan et de la Manche, et l'on va commencer à construire à Dunkerque, au Havre, à Brest, à Rochefort, une multitude de bateaux plats destinés au transport des troupes. Deux fortes escadres se réuniront pour convoyer l'expédition, et quarante-huit heures d'un temps favorable peuvent suffire pour jeter une armée de soixante mille hommes sur les côtes d'Angleterre. C'est à Londres alors que se dénouerait la question du Canada, et vous comprenez maintenant qu'un pareil événement pourrait nous faire recouvrer, et bien au delà, tout ce que nous aurions perdu en Amérique et dans nos autres colonies.

— Ce plan est admirable! s'écria Bougainville; pourquoi n'en ai-je pas été instruit plus tôt! je me serais épargné une réponse inconvenante, et probablement une disgrâce méritée. Maintenant que la faute est commise, il n'est plus guère possible de la réparer.

— Cela se peut encore, reprit le comte, et vous auriez tort de désespérer; mais nous n'avons pas de temps à perdre. Je vais à l'instant trouver M^{me} de Pompadour; elle seule est capable d'apaiser le ressentiment du mi-

nistre, si toutefois il s'est senti blessé d'une expression qu'il avait en quelque sorte provoquée par la comparaison dont il s'était servi, et qui n'était déplacée dans votre bouche qu'en raison de la distance qui existe entre vous et lui.

— Quoi! vous pensez qu'il ne s'est pas offensé sérieusement?

— M. de Choiseul est un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit, et par conséquent infiniment moins susceptible qu'un sot orgueilleux. Il sait faire la part de la jeunesse, de l'entraînement, de l'inexpérience, et, pour peu qu'il soit convaincu que vous n'avez eu nullement l'intention de le blesser, je suis persuadé qu'il ne conservera aucune rancune de ce qui s'est passé, et que même il l'oubliera entièrement. Mais, je le répète, il faut se hâter d'agir et ne pas laisser à certaines gens malintentionnés, comme la cour en fourmille, le temps de faire d'une bagatelle une grosse affaire, et de changer une piqûre de moucheron en une morsure de vipère. »

M. de Fougères se rendit aussitôt chez M^{me} de Pompadour. La manière dont il lui raconta l'affaire la fit beaucoup rire; sa gaieté redoubla quand il lui parla, en l'exagérant un peu, du désespoir de ce pauvre Bougainville, qui ne pouvait se consoler d'avoir, pour un mot imprudent, encouru la disgrâce du ministre.

« Rassurez ce pauvre garçon, dit-elle à M. de Fougères; je me charge d'arranger l'affaire de manière qu'il n'en ressente aucun dommage; seulement, que cela lui serve de leçon et le rende plus circonspect à l'avenir. »

Tout s'arrangea, en effet, à la satisfaction de Bougainville. Le ministre, qu'il rencontra le lendemain chez M^{me} de Pompadour, lui parla avec la même bienveillance qu'il lui avait montrée au commencement de leur entrevue de la veille, et il ne dit pas un mot qui fit allusion à l'incident qui en avait marqué la fin.

Deux jours après, Bougainville fut présenté au roi, qui lui remit le brevet de colonel à la suite du régiment de Rouergue et le titre de chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il n'eût encore que sept ans de service.

Dès lors, regardant sa présence en France comme désormais sans objet, il ne songea plus qu'aux moyens de retourner le plus promptement possible au Canada. Lorsqu'il alla faire sa visite d'adieu à M^{me} de Pompadour, elle lui dit que s'il désirait rester en Europe, elle lui ferait facilement obtenir un emploi de son nouveau grade à l'armée d'Allemagne, où il aurait un avancement plus rapide que dans le pays de sauvages où il voulait retourner.

« Merci, Madame, s'empres-sa-t-il de répondre; je me croirais indigne de la faveur dont Sa Majesté m'a honoré, si pour un avantage purement personnel je quittais le poste où elle m'a placé, et où j'ai pu lui rendre les services dont elle vient de me récompenser si largement. D'ailleurs j'ai promis à mes compagnons d'armes d'aller les rejoindre pour la campagne prochaine, et rien ne saurait me faire manquer à cet engagement d'honneur. »

La marquise n'insista pas. Elle se contenta de dire à son entourage, après le départ de Bougainville : « Si le roi avait à son service bon nombre d'hommes de la trempe de celui-ci, il aurait bientôt raison de la Prusse et de l'Angleterre. »

Le frère et l'oncle de Bougainville l'engagèrent aussi à ne pas retourner en Amérique; mais ce fut en vain. Il s'embarqua au mois de janvier 1759, et le mois suivant il arrivait à Québec.

Déjà on connaissait l'inutilité de ses démarches pour obtenir des renforts; il ne fut pas moins reçu à son retour par de chaleureuses démonstrations de joie de la part des généraux, des officiers et des soldats de l'armée. Le marquis de Montcalm le nomma immédiatement commandant des grenadiers et des volontaires canadiens réunis;

la plupart d'entre eux avaient déjà combattu sous lui, et ils accueillirent avec transport sa nomination.

Cependant la nouvelle campagne allait s'ouvrir sous les plus tristes auspices. La puissante diversion qu'avait projetée le duc de Choiseul échoua par l'impéritie ou même la trahison de ceux qu'il avait chargés de l'exécuter. Le Canada ne pouvait donc se sauver qu'avec de puissants secours en soldats, en munitions, en vaisseaux, sans quoi sa perte était imminente pour cette campagne même. C'est ce que le général Montcalm avait formellement annoncé au ministre de la guerre dans une longue et triste lettre, qui est comme son testament de mort et le testament de la colonie (1).

Le ministère répondit à cet appel désespéré par un entier abandon. Le duc de Choiseul, malgré plusieurs échecs, était toujours absorbé par l'idée de sa descente en Angleterre et l'espoir de sauver le Canada dans Londres. Une lettre du maréchal de Belle-Isle, en réponse à celle de Montcalm, est un des plus douloureux monuments de ces jours de honte et de vertige.

« Je suis bien fâché, écrivait-il, d'avoir à vous mander
« que vous ne devez point espérer de recevoir des troupes
« de renfort. Outre qu'elles augmenteraient la disette des
« vivres que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à pré-
« sent, il serait fort à craindre qu'elles ne fussent inter-
« ceptées par les Anglais dans le passage; et, comme le
« roi ne pourrait jamais vous envoyer des secours pro-
« portionnés aux forces que les Anglais sont en état de
« vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous
« en procurer n'auraient d'autre effet que d'exciter le
« ministère de Londres à en faire de plus considérables,
« pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans
« cette partie du continent américain. »

(1) Cette lettre, du 12 avril 1759, est aux archives de la marine.

Dans d'autres dépêches, le ministère prévoyait même le cas où la colonie serait réduite à capituler, et paraissait en prendre son parti ! Toujours l'abandon des écuries, quand le feu est à la maison.

L'héroïque population canadienne, abandonnée de la mère patrie pour laquelle elle s'immolait, n'eut pas un moment la pensée de poser les armes. Elle se leva en silence jusqu'au dernier homme. L'ennemi s'avancait de toutes parts. Dès avant la fin de l'année précédente, un traité, habilement ménagé par les chefs anglo-américains, avait enlevé à la France la plupart de ses alliés indiens ; les peaux rouges, prévoyant la ruine du Canada, n'avaient pas cru devoir attendre la catastrophe pour accepter la paix avec les futurs conquérants. Le Nuage-Orangeux et sa tribu, réduite à deux cents guerriers au plus, étaient seuls restés fidèles aux Français.

Le changement d'attitude des sauvages donna de grandes facilités à l'invasion, préparée par quatre routes à la fois. Vingt vaisseaux de ligne et de nombreux bâtiments légers escortant un convoi de dix mille soldats réguliers, sous les ordres du général Wolfe, jeune homme plein de feu et d'énergie, partirent de Louisbourg et entrèrent dans le Saint-Laurent, qu'ils remontèrent jusqu'à Québec. Douze mille soldats et miliciens, commandés par le général en chef Amherst, se portèrent sur le lac du Saint-Sacrement, d'où ils devaient descendre par le lac Champlain vers le Saint-Laurent. Un troisième corps anglo-indien, aux ordres du général Prideaux, devait enlever Niagara, et de là marcher à Montréal pour se joindre aux deux autres sur le Saint-Laurent. Un quatrième corps, plus faible, était chargé d'expulser les Français du lac Ontario. Tout cela faisait au moins trente mille hommes de troupes de terre et dix-huit mille marins et soldats de marine. Le Canada ne comptait guère que cinq mille soldats et quinze mille habitants en état de porter les

armes, c'est-à-dire en armant les vieillards de soixante ans et les enfants de seize, le tiers à peu près des forces de l'invasion (1)!

De faibles détachements furent expédiés sur les points principaux des frontières, et le gros de l'armée fut concentré à Québec, but capital de l'ennemi. Toute la population mâle y vint, abandonnant ses champs au risque de mourir de faim; les femmes et les jeunes enfants voituraient les vivres et les munitions. Par un suprême effort, on avait réuni treize à quatorze mille combattants, dont environ trois mille soldats réguliers et les quelques centaines de sauvages du Nuage-Orangeux.

L'armée, sous les ordres directs de Montcalm, s'établit sur la rive gauche du Saint-Laurent, entre les cascades de la rivière de Montmorency, qui se jette dans le Saint-Laurent par un saut de quatre-vingt-sept mètres, et la vallée de la rivière Saint-Charles; elle protégeait de là l'île du fleuve à la pointe orientale de laquelle est situé Québec. Bougainville fut détaché avec ses grenadiers et ses volontaires, pour soutenir les faibles garnisons des frontières dans le cas où la résistance offrirait quelque espoir; et, dans le cas contraire et qui était beaucoup plus probable, il devait recueillir ces mêmes garnisons et se replier avec elles sur le principal corps d'armée. Ces dispositions prises, on attendit l'attaque de l'ennemi.

La flotte anglaise parut le 25 juin devant Québec. Elle avait évité tous les bancs et les bas-fonds du fleuve, grâce à la trahison d'un officier de marine prisonnier qui lui avait servi de pilote. Il s'appelait Denis de Vitré. Ce fut le seul traître qu'eût produit le Canada.

Les Français essayèrent en vain d'incendier la flotte ennemie avec des brûlots et des radeaux enflammés. Les Anglais réussirent mieux à brûler Québec; n'osant as-

(1) H. Martin, *Histoire de France*, t. XVIII, p. 157 et suiv.

saillir de front ni la ville, ni le camp de Montcalm, ils descendirent sur la rive droite du Saint-Laurent, et de là écrasèrent la ville basse de leurs bombes et dévastèrent au loin le pays, barbaries inutiles qui ne pouvaient décider le sort de la guerre. Ils tentèrent de remonter le fleuve au-dessus de Québec, afin de tourner la position de Montcalm; la largeur du bras du Saint-Laurent qui est entre la rive droite et l'île de Québec permit à leur flotte de passer, malgré les batteries de la ville; mais ils jugèrent le débarquement trop difficile sur les derrières du camp français, et revinrent au projet non moins périlleux d'une attaque de front. Protégés par une artillerie formidable, ils entreprirent de débarquer sur la gauche du camp et de forcer les gués du Montmorency, au-dessus et au-dessous de la grande cascade. Ils furent partout repoussés avec perte (31 juillet). Le général Wolfe désespéra du succès, et tomba malade de chagrin. En rendant compte de cette action, il annonça à son gouvernement qu'il avait bien peu d'espérance de réussir avant que l'approche de l'hiver et les glaces le forçassent d'abandonner la rivière.

Les autres généraux anglais triomphaient sans gloire par l'énorme supériorité du nombre, mais non sans éprouver de temps en temps de rudes échecs par suite de l'opiniâtre résistance des Français. Le général Amherst parut devant Ticondéroga ou le fort Carillon, le 7 juillet; les Français, réduits par leur petit nombre à concentrer leurs forces, après une courte défense et ayant fait sauter le fort, se retirèrent sur le fort Saint-Frédéric. Au mois d'août, ils durent évacuer encore cette position, dont ils détruisirent les fortifications, et se replièrent jusqu'à l'extrémité nord du lac Champlain. Là leur commandant Burlamaqui, ayant reçu quelques renforts du corps commandé par Bougainville, se fortifia dans l'Île-aux-Noix, et réussit à fermer le chemin de Québec au général Am-

herst et à l'empêcher de seconder l'attaque du général Wolfe contre cette ville.

Le général Prideaux avait été chargé de l'attaque de Niagara ; ce fort, situé près de la fameuse cataracte, était considéré comme un des points militaires les plus importants du Canada. Il commande, en effet, le passage qui sert de communication entre le lac Érié et le lac Ontario, en sorte qu'il sert de clef à la navigation de ces mers intérieures ; il commande en même temps la seule communication, par terre, entre les régions situées au nord et au midi du fleuve et des grands lacs. Montcalm et Vaudreuil connaissaient toute la valeur de cette position admirable ; mais il ne leur avait pas été possible d'y mettre plus de six cents hommes. Bougainville, qui avait laissé une partie de ses grenadiers à Burlamaqui, reçut ordre d'aller avec le reste de ses troupes, montant au plus à dix-sept cents hommes de milice canadienne et de sauvages, au secours du fort de Niagara. Le général Prideaux en avait commencé l'attaque depuis peu de jours, lorsque le 20 juillet il fut tué à la tranchée. Sir William Johnson, qui le remplaça, continua l'attaque avec la même vigueur ; le 25 juillet, il livra bataille à Bougainville, qui s'avancait au secours de la place assiégée ; la rencontre eut lieu dans un endroit découvert, qui ne permettait plus aux chasseurs canadiens et aux peaux rouges de combattre en tirailleurs et en embuscades. Chargés vigoureusement par des troupes régulières soutenues par de l'artillerie et de la cavalerie, nos pauvres miliciens, après quelques efforts infructueux et malgré les encouragements de Bougainville, furent mis en déroute complète. Celui-ci ne put les rallier qu'à plus de trois lieues de là, dans un défilé étroit et boisé où l'ennemi ne se hasarda pas à les poursuivre. Cet échec causa la perte du fort, qui capitula le même jour et dont la garnison fut faite prisonnière de guerre. Du reste, ce corps

anglais ne profita pas de cet avantage pour marcher directement sur Montréal et se joindre aux autres corps sur le Saint-Laurent, suivant le plan arrêté d'avance, soit que le nouveau général attendit de nouvelles instructions, soit qu'il n'osât pas se hasarder dans le défilé où s'était retranché Bougainville.

Jusqu'ici l'attaque générale des Anglais, malgré quelques succès partiels, était loin d'avoir réussi comme ils l'espéraient. Wolfe, qui avait compté être rejoint devant Québec par les généraux Amherst et Johnson, l'un par le lac Champlain, l'autre par le lac Ontario, apprenant qu'ils étaient l'un et l'autre retardés dans leur marche, s'était décidé à attaquer sans eux Montcalm dans sa position; nous avons vu le complet insuccès de son attaque du 31 juillet, et le désespoir où l'avait réduit cet échec. Il ne pouvait plus guère compter désormais sur l'arrivée des deux divisions Amherst et Johnson; car, lors même qu'elles parviendraient à franchir les obstacles qui arrêtaient l'une à l'Île-aux-Noix, et l'autre aux défilés de l'Ontario, elles auraient encore à franchir le passage de Montréal où s'était installé le gouverneur général, M. de Vaudreuil, avec une petite armée de réserve.

Il résulta de cet état de choses une inaction assez longue de la part des Anglais. Un grand nombre de volontaires canadiens, croyant Québec sauvé pour cette année, quittèrent l'armée pour aller récolter leurs blés. Ce départ affaiblit notre armée, et donna aux Anglais l'idée de tenter un nouvel effort.

Les lieutenants de Wolfe lui conseillèrent d'opérer un nouveau débarquement sur la rive gauche du Saint-Laurent, mais beaucoup plus haut. Il adopta ce plan, fit rembarquer son armée, et sa flotte remonta jusqu'à douze lieues au-dessus de Québec. Par diverses fausses attaques, répétées plusieurs jours de suite, il réussit à distraire l'attention de Montcalm; enfin, dans la nuit du 12

au 13 septembre, ses bateaux, partis de trois lieues au-dessus du point où il voulait débarquer, se laissèrent aller à la dérive jusqu'au pied de ces rocs escarpés à l'extrémité desquels Québec est bâti. Débarquant dans l'obscurité, et s'enfonçant dans des buissons et des ronces, les soldats anglais gagnèrent le sommet de la plate-forme, et Montcalm apprit avec étonnement que l'armée de terre des ennemis se trouvait de niveau avec la haute ville sur la hauteur d'Abraham, et prête à l'attaque de fortifications qui n'avaient plus rien de redoutable, en même temps que la flotte foudroyait la basse ville.

La bataille qu'il avait jusqu'alors évitée était désormais le seul moyen de sauver Québec; il s'y détermina à l'instant; il repassa la rivière avec quatre mille cinq cents hommes seulement, sans vouloir attendre le gouverneur de Vaudreuil et le colonel Bougainville, à qui, dans la prévision d'une attaque, il avait mandé de venir le rejoindre avec toutes leurs troupes disponibles; il chargea les Anglais pour ne pas leur laisser le temps de se retrancher. Cette attaque précipitée vint se briser contre une masse de neuf à dix mille soldats réguliers. Dès le commencement de l'action, Montcalm fut tué; son second en commandement fut mortellement blessé, et mourut le lendemain. Au même moment, le général Wolfe tomba mortellement frappé d'une balle en pleine poitrine; mais, avant de mourir, il eut la satisfaction d'apprendre que la victoire était gagnée. Monkton, qui prit sa place, fut abattu d'un coup de feu presque aussitôt après, et ce fut le général Townshend qui recueillit la victoire.

Les Français furent rejetés vers la ville. Le gouverneur et le colonel de Bougainville, arrivés trop tard pour changer le sort de la journée, rallièrent les troupes; mais le conseil de guerre ne crut pas qu'on pût renouveler le combat. Le camp fut évacué; et l'armée se replia dans la direction des Trois-Rivières, laissant une garnison dans Québec.

Avant la retraite de l'armée française, il y eut une suspension d'armes pour enterrer les morts. Les restes de Montcalm furent déposés dans un trou fait par une bombe : tombeau digne d'un guerrier mort au champ d'honneur. Bougainville prononça sur sa tombe un court, mais touchant éloge funèbre. L'émotion de l'orateur fut partagée par toute l'assistance, et plus d'une larme furtive s'échappa des yeux de ces vieux soldats, peu accessibles à la sensibilité. La scène de l'inhumation de Montcalm a été reproduite dans une estampe où l'artiste a fait figurer les principaux personnages de l'armée, et entre autres le chef indien le Nuage-Orageux, remarquable par son attitude empreinte d'une douleur profonde. Une très-belle estampe anglaise de Woollett a aussi représenté les derniers moments du général Wolfe ; elle est bien supérieure, comme objet d'art, à la gravure française : aussi est-elle beaucoup plus recherchée. La mémoire de Montcalm a été plus dignement honorée par la lettre que Bougainville publia sur sa mort, et par l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe et qui était l'ouvrage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, compagnie dans laquelle, ainsi que nous l'avons dit, il aspirait à être reçu.

Le chevalier de Lévis, maréchal de camp, le plus ancien officier général de l'armée, succéda à Montcalm. Trois jours après la bataille, il exécuta un retour offensif sur Québec, dans l'espoir de ravitailler cette place ou peut-être d'en faire lever le siège. L'armée était arrivée presque en vue de cette ville, lorsqu'on apprit que le commandant français venait de capituler, contrairement à ses instructions (18 septembre).

Les Franco-Canadiens se retirèrent sur la rivière de Jacques-Cartier, et le chevalier de Lévis alla établir son quartier général à Montréal, capitale du haut Canada. Il ne leur restait plus de cette immense contrée, deux ou trois fois grande comme la France, que le pays resserré

entre le nord du lac Champlain, l'est de l'Ontario et Trois-Rivières.

Ils ne songèrent point à traiter. Ils élevèrent la voix une dernière fois vers la mère patrie. On leur envoya trois ou quatre bâtiments, qui furent pris par les Anglais.

Cependant trois armées allaient se resserrer sur eux pour les écraser. Le général de Lévis résolut de les prévenir par un coup de main sur Québec. L'hiver avait donné aux Français quelques mois de répit. Le 20 avril, dès que le Saint-Laurent fut à peu près dégelé, le général de Lévis marcha par terre et par eau avec sept mille hommes. Le 25, sa petite armée se réunit sur la rive gauche; elle franchit par une habile manœuvre la rivière du Cap-Rouge, et son avant-garde, commandée par le colonel Bougainville, fit replier les avant-postes anglais. Le général Murray, commandant anglais de Québec, se porta rapidement en avant avec six mille soldats et vingt-deux canons, et attaqua les Français en marche et sans leur artillerie, qui était en arrière avec une réserve. M. de Lévis rangea ses troupes en bataille sous un feu meurtrier, enfonça les Anglais, et prit leurs canons (28 avril). Si les Français n'eussent été harassés de fatigue, ils fussent probablement rentrés dans Québec pêle-mêle avec leurs ennemis. Il fallut entreprendre un siège, avec des pièces de campagne, contre la formidable artillerie des remparts. Les Canadiens s'imaginaient qu'on allait leur envoyer de l'artillerie de France. Ils avaient toujours les yeux tournés vers le bas du Saint-Laurent, dans l'espoir de voir apparaître le pavillon français. Ce furent des vaisseaux anglais qui leur apparurent, amenant un secours puissant à la place assiégée.

Il fallut lever le siège : tout était perdu. Les Canadiens prolongèrent la lutte plusieurs mois encore. Bougainville, enfermé avec deux cents hommes dans le fort de Lévis, sur le haut du Saint-Laurent, arrêta douze jours les onze

mille combattants du général Amherst. Les trois corps d'armée ennemis se réunirent enfin, du 6 au 8 septembre, devant Montréal, place à peu près sans défense où s'étaient concentrés les débris du Canada. Le 8 septembre 1760, le marquis de Vaudreuil signa à Montréal la capitulation qui effaçait la Nouvelle-France de la carte du globe. Les Canadiens conservèrent leurs biens, leur religion, et se reconnurent sujets du roi d'Angleterre. Les principaux habitants s'expatrièrent à la suite de l'armée qu'on embarqua pour la France.

Ainsi tomba cette race d'hommes que l'habitude de vivre au sein de la nature sévère du Nord avait rendue forte et simple comme les anciens. Le sort de leurs descendants n'a pas, on peut le dire, été malheureux sous la domination de l'Angleterre. Cependant, après plus d'un siècle de domination étrangère, ils sont restés Français de cœur. Notre langue est encore celle qu'ils parlent; la religion catholique est celle qu'ils professent avec un zèle, une ferveur et une foi qu'ils ne rencontreraient peut-être plus dans leur ancienne patrie.

CHAPITRE IX

Retour de Bougainville en France. — Sa liaison avec un officier de la marine anglaise. — Étude qu'il fait de cette marine. — Il est nommé aide de camp du comte de Choiseul-Stainville. — Sa conduite à l'armée d'Allemagne. — Récompense qui lui est accordée. — Après la signature de la paix, il fonde un établissement aux Iles Malouines. — Il est nommé capitaine de vaisseau. — Description des Iles Malouines et de l'établissement fondé par Bougainville. — Prise de possession solennelle de ces Iles. — Jalousie de l'Angleterre. — L'Espagne réclame la souveraineté de ces Iles. — Elles lui sont rétrocédées moyennant une indemnité payée aux fondateurs. — Il est chargé de remettre les Malouines à l'Espagne. — Il forme le projet d'un voyage de circumnavigation. — Le gouvernement accueilli ce projet, et lui donne pour l'exécuter le commandement de la frégate *la Boudeuse* et de la flûte *l'Étoile*. — Remise des Iles Malouines. — Analyse de son voyage autour du monde par le détroit de Magellan, le grand Océan, jusqu'à son arrivée aux Moluques. — Retour en Europe par Batavia, l'île de France, le cap de Bonne-Espérance, etc. — Relation qu'il publie de ce voyage. — Succès qu'elle obtient. — Détails sur un jeune insulaire de Taïti ramené en France par Bougainville.

Bougainville quitta, le cœur navré, cette terre, théâtre de ses premières armes, et cette brave et vertueuse population qui semblait appartenir à un autre âge. Pendant les premiers jours de navigation, et tout le temps qu'il eut en vue les bords du Saint-Laurent, les côtes de l'Acadie et du Cap-Breton, il se livra tout entier à ses tristes pensées, repassant dans son esprit les événements dont il avait été témoin, les hommes avec lesquels il s'était trouvé en rapport, les moyens qu'il aurait fallu employer pour sauver cette belle et intéressante colonie, et ne rencontrant dans ces souvenirs que des sujets de douleur et de regrets.

Lorsqu'on eut gagné la haute mer, un coup de vent violent, qui assaillit le navire, détourna Bougainville de ces pénibles réflexions, et le ramena à la réalité de sa situation actuelle. Son instinct de marin se réveilla tout à coup ; car nous avons négligé de dire que pendant les deux traversées qu'il avait faites à la fin de 1758 et au commencement de 1759, il avait continué avec ardeur ses études nautiques, commencées, comme nous l'avons vu, lors de son premier voyage au Canada. Jusque-là il n'avait navigué que sur des bâtiments français. Le vaisseau sur lequel il se trouvait aujourd'hui était anglais, et chargé, par la capitulation du 8 septembre, de transporter une partie des troupes françaises à Brest. Lors donc que la tempête se déchaîna furieuse, le premier sentiment de Bougainville fut un mouvement de curiosité, pour voir comment les marins anglais allaient manœuvrer dans cette circonstance. Il ne quitta pas un instant le pont du navire, malgré la violence du vent, malgré les vagues énormes qui s'abattaient à bord. Il suivait avec intérêt tous les mouvements des marins ; il admirait le calme et la précision avec lesquels les matelots, obéissant au sifflet du contre-maître, exécutaient les manœuvres les plus difficiles et les plus périlleuses. Aussi, quand la tempête fut calmée, il ne put s'empêcher d'adresser en anglais des compliments à l'officier qui avait commandé pendant toute la durée du gros temps.

« Et moi, colonel, répondit l'officier, je vous fais mon compliment du courage que vous avez eu de rester tout ce temps sur le pont, sans y être obligé comme moi ; mais, *by God!* vous devez être marin, ou je ne comprends rien à votre conduite.

— Oh ! répondit Bougainville en souriant, je ne suis qu'un marin amateur ; mais je ne m'en crois pas moins en état de juger que vous avez admirablement dirigé vos hommes pendant le coup de vent que nous venons d'es-

suyer, et que, de leur côté, vos matelots ont non moins admirablement exécuté vos ordres. »

L'officier parut très-flatté du compliment, et à compter de ce moment il se forma entre eux une liaison qui, sans être intime, devint assez étroite pour permettre à Bougainville d'obtenir une foule de renseignements sur la marine anglaise, et d'étudier, pendant tout le reste de la traversée, leur manière d'appareiller, de gouverner, de manœuvrer, etc. ; étude qui devait lui servir utilement plus tard, mais qui momentanément abrégéa pour lui les ennuis d'une longue traversée.

Aussitôt après son arrivée à Brest, Bougainville se mit en route pour Paris. A peine eut-il pris quelques jours de repos, qu'il fut envoyé à l'armée d'Allemagne en qualité d'aide de camp de M. de Choiseul-Stainville. Il prit une part active aux campagnes de 1761 et 1762, et il se distingua tellement, que le roi, voulant récompenser ses services d'une manière particulière, lui fit don de deux pièces de canon de quatre, qu'il plaça dans sa terre de Normandie, où elles sont devenues un témoignage de gloire héréditaire.

Enfin la paix générale fut signée à Paris, au mois de février 1763 ; elle mit fin à cette malheureuse guerre dite de Sept ans, qui avait entassé en Allemagne presque autant de ruines que la guerre de Trente ans, et qui avait moissonné un million d'hommes par le fer, par le feu, par le typhus, par la misère. La situation de l'Autriche, qui avait provoqué cette guerre, et de la Prusse son antagoniste, était absolument la même qu'avant le premier coup de canon. L'équilibre était, au contraire, tout à fait rompu entre la France et l'Angleterre. La France avait perdu la fleur de sa marine, sa vaste domination dans l'Amérique du Nord, ses possessions dans l'Inde, le Sénégal en Afrique, la Louisiane et plusieurs des Petites-Antilles. L'Angleterre, sa rivale, avait acquis un énorme accroisse-

ment territorial et une prépondérance d'opinion accablante. Malheureusement cette paix désastreuse pour nous était devenue nécessaire, et l'on ne pouvait adresser de reproches sérieux aux hommes d'État qui l'avaient signée.

La continuation de la guerre eût mis sans doute un officier aussi habile et aussi valeureux que Bougainville au nombre des premiers capitaines ; mais la paix ne fit que changer sa destinée, et lui ouvrir une carrière peut-être plus illustre que celle qu'il eût parcourue les armes à la main : il n'eût été que l'émule des premiers généraux de la France ; il devint un des plus célèbres navigateurs des temps modernes.

Les loisirs de la paix ne convenaient pas à l'activité de son esprit ; il lui fallait des occupations hasardeuses et de grandes espérances. Il ne délibéra pas longtemps ; il résolut de mettre à profit les connaissances maritimes qu'il avait acquises pour doter la France d'un établissement colonial nouveau, faible compensation sans doute des pertes qu'elle venait d'éprouver, mais qui pouvait être le germe d'autres établissements d'une plus grande importance.

Dans ses navigations pour aller au Canada et pour en revenir, ainsi que pendant son séjour de quatre ans dans ce pays, il avait fait connaissance et s'était même lié avec plusieurs de ces armateurs et de ces marins de Saint-Malo, distingués de temps immémorial par l'audace de leurs entreprises. Il leur persuada de fonder un établissement aux îles Malouines, ainsi nommées par quelques-uns de leurs compatriotes vers la fin du XVII^e siècle, nom qui avait prévalu sur celui d'îles Falkland que les Anglais leur avaient donné. Il fit valoir les avantages qu'ils pourraient retirer de cet établissement, fondé à l'autre extrémité du continent de l'Amérique.

Ils consentirent à équiper les vaisseaux, et Bougainville se chargea de former l'établissement lui-même. Le roi lui donna son consentement, le rang de capitaine de

vaisseau, avec la permission « de fonder à ses frais un établissement dans ces îles ». « Je proposai au ministre, dit Bougainville dans la relation de son voyage autour du monde, de le commencer à mes frais, et secondé par MM. de Nerville et d'Arboulin, l'un mon cousin germain et l'autre mon oncle, je fis sur-le-champ construire et armer à Saint-Malo, par les soins de M. Duclos-Guyot, aujourd'hui mon second, *l'Aigle*, de vingt canons, et *le Sphinx*, de douze, que je munis de tout ce qui était propre pour une pareille expédition. J'embarquai plusieurs familles acadiennes, espèce d'hommes laborieuse, intelligente, et qui doit être chère à la France par l'invincible attachement que lui ont prouvé ces honnêtes et infortunés citoyens. »

On voit qu'il avait à cœur de rendre une patrie aux braves Canadiens revenus avec lui en Europe après la capitulation de Montréal.

Il partit le 15 septembre sur *l'Aigle*, accompagné de son cousin M. de Nerville; il arriva aux îles Malouines le 3 février 1764, et jeta l'ancre dans une grande baie qui lui parut commode pour y former un premier établissement.

L'île était entièrement déserte. La nature n'y offrait, pour la subsistance des hommes, que la pêche et plusieurs sortes de gibier de terre et d'eau. « A la vérité, dit Bougainville, ce gibier était en grande quantité et facile à prendre. Ce fut un spectacle singulier de voir à notre arrivée tous les animaux, jusqu'alors seuls habitants de l'île, s'approcher de nous sans crainte, et ne témoigner d'autres mouvements que ceux que la curiosité inspire à la vue d'un objet inconnu. Les oiseaux se laissaient prendre à la main, quelques-uns venaient d'eux-mêmes se poser sur les gens qui étaient arrêtés : tant il est vrai que l'homme ne porte point empreint un caractère de férocité qui fasse reconnaître en lui, par le seul instinct, aux animaux faibles l'être qui se nourrit de leur sang.

Cette confiance ne leur a pas duré longtemps; ils eurent bientôt appris à se méfier de leur plus cruel ennemi. »

Le 17 mars, Bougainville détermina l'emplacement de la nouvelle colonie, et fit travailler sur-le-champ à la construction des cases pour loger les colons (dont le nombre était de vingt-neuf, y compris cinq femmes et trois enfants), et d'un magasin assez grand pour renfermer les vivres, les hardes et les provisions de toute espèce qu'il leur laissait pour deux ans. On construisit en même temps un fort en terre et gazon, capable de contenir quatorze pièces de canon. Dans le milieu de cette petite citadelle on éleva un obélisque de vingt pieds de hauteur, décoré des armes de France et d'une effigie du roi en bas-relief. On enterra sous ses fondements quelques monnaies avec une médaille commémorative de l'entreprise. Sur la face de la médaille était représentée la figure du roi, avec ces mots pour exergue : *Tibi serviat ultima Thule*; sur le revers était gravée l'inscription suivante :

ÉTABLISSEMENT DES ILES MALOUINES, SITUÉES AU 51 DÉG. 30 M. DE LAT. AUST. ET 61 DÉG. 50 M. DE LONG. OCCID. MÉRID. DE PARIS, PAR LA FRÉGATE *L'AIGLE*, CAPITAINE P. DUCLOS-GUYOT, CAPITAINE DE BRULOT, ET LA CORVETTE *LE SPHINX*, CAPIT. F. CHÉNARD DE LA GIRAUDAIS, LIEUT. DE FRÉG., ARMÉES PAR LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, COLONEL D'INFANTERIE, CAPITAINE DE VAISSEAU, CHEF DE L'EXPÉDITION, G. DE NERVILLE, CAPITAINE D'INFANTERIE, ET P. D'ARBOULIN, ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES POSTES DE FRANCE : CONSTRUCTION D'UN FORT ET D'UN OBÉLISQUE DÉCORÉ D'UN MÉDAILLON DE SA MAJESTÉ LOUIS XV, SUR LES PLANS D'A. L'HUILLIER, INGÉN.-GÉOGR. DES CAMPS ET ARMÉES, SERVANT DANS L'EXPÉDITION; SOUS LE MINISTÈRE D'É. DE CHOISEUL, DUC DE STAINVILLE, EN FÉVRIER 1764.

Avec ces mots pour exergue : *Conamur tenues grandia.*

Le 5 avril, Bougainville prit solennellement possession des îles au nom du roi de France, et le 8 il mit à la voile pour l'Europe, annonçant son prompt retour à la colonie. En effet, le 6 octobre suivant, il repartait de Saint-Malo sur *l'Aigle*, et, le 5 janvier 1765, il arrivait aux Malouines. « J'y goûtai, dit-il, la satisfaction inexprimable de voir que mes colons avaient joui d'une santé parfaite, et qu'ils étaient dans le meilleur état... L'hiver n'avait point été rude (on sait que dans l'hémisphère austral cette saison a lieu pendant l'été de notre hémisphère, c'est-à-dire du 21 juin au 22 septembre); il y avait eu fort peu de neige et point de glace. La chasse et la pêche s'étaient toujours faites avec le plus grand succès... Je me hâtai de débarquer les habitants nouveaux et les provisions de toute espèce destinées à la colonie, de faire de l'eau et du lest. » Le 2 février, il mit à la voile pour aller chercher dans le détroit de Magellan des bois assortis, dont les îles Malouines manquent absolument. Le 29 mars suivant, il était de retour avec un chargement complet de bois de construction, et de plus de dix mille plants d'arbres de différents âges, destinés à des essais de plantations dans les îles Malouines. Il quitta la colonie le 27 avril suivant : elle comptait alors quatre-vingts personnes, en y comprenant un état-major à la solde du roi.

Tandis que Bougainville se félicitait du succès de son entreprise, et voyait avec bonheur prospérer sa petite colonie, les Anglais se montrèrent jaloux de ce faible établissement, comme s'il eût porté ombrage à leur énorme puissance coloniale et maritime. Au mois de janvier 1765, le commodore Byron abordait les îles Malouines dans un port que les Français avaient nommé *port de la Croisade*, et qui était situé du côté opposé à celui où ils avaient fondé leur établissement. Le commodore le nomma *port d'Egmont*, en prit possession ainsi que de toutes les îles pour la couronne d'Angleterre, sans

toutefois y laisser aucun habitant ; mais, dès le mois de janvier 1766, une petite colonie vint s'établir dans le port d'Egmont, sous la conduite du capitaine Macbride, commandant la frégate *le Jason*. Celui-ci annonça aux autorités françaises établies dans l'île que les îles Falkland appartenaient au roi d'Angleterre, et qu'il était résolu de maintenir, même par la force, les droits de Sa Majesté Britannique.

En apprenant cette nouvelle, Bougainville éprouva un cruel désappointement : le gouvernement français ne fut pas moins contrarié ; mais comment se tirer de ce mauvais pas ? Si l'on se plaignait, par voie diplomatique, au cabinet de Londres, le ministère anglais se garderait bien de désavouer ses marins, qui probablement n'avaient agi que par ses ordres ; si l'on voulait employer la force pour résister, ce serait un sûr moyen d'amener l'anéantissement de la colonie naissante, et peut-être une guerre avec l'Angleterre, au lendemain d'une paix déjà si chèrement achetée ; d'un autre côté, si l'on céda à la première sommation, quelle honte pour la France, et en même temps quelle perte pour les fondateurs de cette entreprise, qui y avaient mis une grande partie de leur fortune !

Sur ces entrefaites, l'Espagne intervint, prétendant que les îles Malouines faisaient partie intégrante de ses possessions coloniales de l'Amérique du Sud, et qu'aucune nation étrangère n'avait le droit d'y fonder des établissements sans sa permission, ni surtout d'en prendre la souveraineté. En conséquence, elle réclamait l'évacuation des lieux indûment occupés par les étrangers, ou la remise entre ses mains des établissements déjà fondés, moyennant une juste indemnité accordée aux particuliers qui en avaient fait les frais.

Le gouvernement français accepta avec empressement cette proposition ; l'Angleterre n'osa pas, pour un si faible intérêt, rompre avec l'Espagne. Bougainville, son oncle

et son cousin, furent largement indemnisés de leurs dépenses ; car on leur remboursa capital et intérêts sans marchander. Ainsi, l'affaire fut arrangée à la satisfaction générale ; ce qui nous fait supposer, malgré le silence des historiens et des mémoires du temps, que cette réclamation inattendue de l'Espagne lui fut inspirée par le cabinet français..., qui sait ? peut-être par Bougainville lui-même, pour éviter un conflit avec l'Angleterre.

L'indemnité offerte à Bougainville pouvait le dédommager amplement, au point de vue de ses intérêts matériels engagés dans cette entreprise ; mais, au point de vue de la gloire qu'il s'était promise comme fondateur d'une colonie nouvelle, cette indemnité était loin de le satisfaire. C'est alors qu'il conçut le projet d'illustrer son nom à la manière des Vasco de Gama, des Magellan, et de tant d'autres navigateurs devenus célèbres par des découvertes utiles à la fois aux sciences, au commerce et à la civilisation. Presque toutes les nations maritimes de l'Europe pouvaient se vanter, depuis le xvi^e siècle et même à la fin du xv^e, d'avoir donné naissance à quelques-uns de ces grands navigateurs. Plus de la moitié du xviii^e était écoulée, et la France ne comptait encore aucun nom célèbre par ses voyages de découvertes, et cependant plusieurs aventuriers français avaient fait le tour du globe ; mais aucun d'eux n'avait été guidé par le désir de servir la société tout entière. Bougainville résolut donc de relever sa patrie de l'état d'infériorité où elle était à cet égard. Son projet, présenté au roi, fut accueilli avec faveur. Il reçut, en conséquence, l'ordre d'aller remettre aux Espagnols l'établissement qu'il avait formé aux îles Malouines, et de se rendre ensuite aux Indes orientales, en traversant la mer du Sud entre les tropiques. On lui donna, pour cette expédition, le commandement de la frégate *la Boudeuse*, de vingt-six canons de douze, et de la flûte *l'Étoile*, chargée des vivres nécessaires pour une longue navigation.

La Boudeuse était un bâtiment neuf qui venait d'être construit et lancé à Nantes. Bougainville fit voile, le 15 novembre, de l'embouchure de la Loire pour la Plata, où *l'Étoile* devait le rejoindre ; mais un coup de vent qu'il essuya le 17, et qui causa quelques avaries à sa frégate, le força de relâcher à Brest pour la réparer. Les détails des réparations et des changements qu'il fit subir à son bâtiment pendant cette relâche, montrent l'étendue des connaissances pratiques et théoriques qu'il avait acquises en peu de temps dans la science si difficile et si compliquée de la navigation, et suffisent pour réfuter l'opinion de ceux qui prétendent que l'on ne saurait devenir un bon officier de marine, si l'on n'a embrassé cette profession dès sa plus tendre jeunesse.

Le 5 décembre, il appareilla de Brest. Son état-major était composé de onze officiers, dont trois volontaires. Parmi ces derniers était le prince de Nassau-Siegen, qui avait obtenu du roi la permission de faire cette campagne. L'équipage comptait deux cent trois personnes, matelots, officiers mariniers, mousles et domestiques. Il arriva au mois de janvier 1767 dans la rivière de la Plata, où il rallia deux frégates espagnoles portant les représentants du roi d'Espagne à qui il devait faire la remise des îles Malouines. Cette remise eut lieu avec une certaine solennité, le 1^{er} avril 1767.

La première partie de sa mission une fois exécutée, après avoir attendu plus de deux mois la flûte *l'Étoile*, il se dirigea sur Rio-de-Janeiro, où il lui avait donné rendez-vous. Là, il rejoignit sa conserve, et commença bientôt avec elle la seconde partie de son voyage, qui était la plus longue et la plus pénible. Il relâcha à Montevideo, dans la rivière de la Plata ; il s'y trouvait à l'époque où l'on expulsa les jésuites du Paraguay. Les détails qu'il donne sur cet événement, et sur le gouvernement des *Missions*, ne sont pas une des parties les moins intéressantes de son voyage.

En sortant de la rivière de la Plata, il fit route au sud, et entra dans le détroit de Magellan pour pénétrer dans le grand Océan ou mer du Sud. Il lutta avec son intrépidité ordinaire contre les périls de toute espèce qui le menacèrent dans ce passage dangereux, et ne parvint à les surmonter que par l'habileté qu'il montrait déjà dans un métier dont il faisait en quelque sorte l'apprentissage.

A sa sortie du détroit, il cingla au nord, reconnut les côtes du Chili, et il dirigea sa marche à l'ouest. Après une recherche inutile de la terre de Davis, il rencontra sur sa route, à près de mille lieues des côtes occidentales d'Amérique, un groupe d'îles basses qu'il nomma *archipel Dangereux*, et qu'on appelle aujourd'hui *îles Pomotou*, du nom que leur donnent les habitants; ce groupe, situé entre 17° et 19° et demi de latitude sud, a une étendue en longitude d'environ sept degrés, ou de plus de deux cent quarante lieues. Il eut ensuite connaissance des îles *de la Société*, et signala le premier celles qui portent sur les cartes les plus récentes les noms suivants: *Tehai, Lanciers, Heïou, Dawa-Hadi, Bird, Croker* et *Melville*, et mouilla, le 6 avril 1768, à Taïti. Cette île, la *Sagittaria* de Quiros, avait été retrouvée l'année précédente par l'Anglais Wallis, qui la nomma Otahiti.

Malgré le court séjour que Bougainville fit sur cette terre, il donna sur ses productions et sur les mœurs de ses habitants des détails remplis de charme et de vérité.

Au moment où Bougainville allait quitter Taïti, un jeune insulaire, nommé Aotourou, témoigna le désir de l'accompagner et de venir en France avec lui. Bougainville y consentit volontiers, par plusieurs motifs. D'abord, il lui servirait d'interprète et en quelque sorte de répondant au milieu des îles innombrables parsemées sur ces mers inconnues, et dont presque tous les habitants avaient les mêmes mœurs et parlaient la même langue; puis, comme il annonçait beaucoup d'intelligence, il donnait

l'espoir de contribuer à la civilisation de ses compatriotes, et peut-être un jour à cimenter une alliance entre la France et ces contrées lointaines, « les plus belles de l'univers. » Nous verrons plus tard ce que devint le jeune Aotourou.

En quittant l'île de Taïti, Bougainville fit route à l'ouest et découvrit plusieurs des îles Hamoa, qu'il nomma *îles des Navigateurs*. Dans ce groupe, un des plus peuplés et des plus importants de l'Océanie, le type polynésien paraît développé au plus haut degré de perfection physique; mais l'assassinat de Delangle et de ses compagnons acquit, vingt années plus tard, une funeste célébrité à la férocité de ses habitants.

Bougainville traversa ensuite la partie septentrionale d'un autre archipel, que Quiros avait appelé, en 1606, *Terres du Saint-Esprit*. Croyant l'avoir vu le premier, parce que la navigation de Quiros était alors presque entièrement oubliée, il lui donna le nom de *Grandes-Cyclades* : ce sont les mêmes îles que Cook visita en entier pendant l'année 1774, et qu'il nomma *Nouvelles-Hébrides*.

La Nouvelle-Hollande, appelée aujourd'hui l'Australie, n'était pas encore bien connue à cette époque; sa côte orientale n'a été visitée avec soin qu'en 1770. Il se flattait, toutefois, d'y aborder en suivant le parallèle de 15 ou 16° de latitude sud. Il rencontra sur cette route un danger à fleur d'eau, et hors de vue de toute terre, qui est à environ cent vingt lieues du continent australien. Parvenu à l'éviter, il continua sa route à l'ouest, et eut connaissance, à quarante-cinq lieues plus loin, d'un autre récif très-étendu, au delà duquel on crut voir une terre dans un grand éloignement. Bougainville jugea que sa course pourrait être arrêtée s'il continuait à suivre la même direction : d'ailleurs le peu de vivres qui lui restaient ne lui permettait pas de s'engager dans un parage qui pouvait être très-périlleux, et d'où il aurait eu peut-être beaucoup de

peine à sortir. Il prit le parti sage de se diriger au nord, et de contourner la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée. Les terres inconnues qu'il nomma la *Louisiade* l'arrêtèrent dans cette nouvelle route. Heureusement que l'état de détresse où se trouvaient ses bâtiments l'empêcha une seconde fois de faire route à l'ouest ; car il aurait trouvé la chaîne continue des récifs qui barrent le dangereux détroit de Torrès, situé entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, et qui s'étendent encore à une distance prodigieuse le long de cette dernière terre, qu'ils cernent presque en entier. Plusieurs frégates anglaises s'y sont perdues depuis. Cook lui-même n'a pu pénétrer dans ce détroit que parce qu'il fut forcé de donner dans un passage très-resserré, qu'il découvrit au moment où son bâtiment allait se briser. Mais cette ouverture est à une grande distance au sud du parallèle où se trouvait Bougainville. Le navigateur français ne dut probablement son salut qu'à la persistance qu'il mit à éviter la route de l'ouest. Il fut obligé de lutter contre les vents de sud-est, qui sont constants dans cette partie du globe, et de louvoyer pour passer à l'est des terres de la Louisiade. Enfin, après une navigation de quinze jours, il parvint à la pointe la plus orientale, qu'il appela à juste titre le *Cap de la Délivrance*.

Sa route fut ensuite continuée au nord ; il passa dans le détroit qui sépare les îles Salomon d'une grande île qu'il nomma *Bougainville*, ainsi que le détroit dont nous venons de parler : ces noms leur sont restés et figurent encore sur les cartes géographiques. Il longea ensuite les îles les plus septentrionales de ce grand archipel, qui n'avaient pas été vues depuis Mendana, et dont les naturels manifestèrent les dispositions les plus hostiles. Une relâche de quelques jours au port Praslin, de la Nouvelle-Irlande, lui donna le moyen de ravitailler un peu ses navires ; mais sur cette terre inculte et sauvage, il ne put

renouveler ses vivres : les habitants, sans doute effrayés de l'apparition des Européens, restèrent cachés. En quittant le port Praslin, Bougainville se dirigea parallèlement à la côte nord de la Nouvelle-Guinée, et découvrit un grand nombre de petites îles auxquelles il donna des noms, entre autres l'île *Boudeuse*, des *Hermites*, *Commerçon*, des *Anachorètes*, etc. Enfin, après une navigation des plus pénibles, au moment où les vivres allaient manquer à ses équipages, parmi lesquels le scorbut faisait des ravages effrayants, il arriva dans l'archipel des Moluques, et vint relâcher au port de Cajeli, dans l'île Bourou, où les Hollandais avaient une station et un comptoir. Nous ne saurions résister au désir de reproduire ici quelques passages du récit de Bougainville, de son entrée et de son séjour à Cajeli.

« Ce ne fut pas sans d'excessifs mouvements de joie que nous découvrîmes, à la pointe du jour, l'entrée du golfe de Cajeli. C'est où les Hollandais ont leur établissement ; c'était le terme où devaient finir nos plus grandes misères. Le scorbut avait fait parmi nous de cruels ravages depuis notre départ du port Praslin ; personne ne pouvait s'en dire entièrement exempt, et la moitié de nos équipages était hors d'état de faire aucun travail. Huit jours de plus passés à la mer eussent assurément coûté la vie à un grand nombre, et la santé à presque tous. Les vivres qui nous restaient étaient si pourris et d'une odeur si cadavéreuse, que les moments les plus durs de nos tristes journées étaient ceux où la cloche avertissait de prendre ces aliments dégoûtants et malsains. Combien cette situation embellissait encore à nos yeux le charmant aspect des côtes de Bourou ! Dès le milieu de la nuit, une odeur agréable, exhalée des plantes aromatiques dont les îles Moluques sont couvertes, s'était fait sentir plusieurs lieues en mer, et avait semblé l'avant-coureur qui nous annonçait la fin de nos maux. L'aspect

d'un bourg assez grand, situé au fond du golfe, celui de vaisseaux à l'ancre, la vue de bestiaux errants dans les prairies qui environnent le bourg, causèrent des transports que j'ai partagés, sans doute, et que je ne saurais dépeindre. »

Il fit aussitôt manœuvrer pour entrer dans ce port; mais à peine avait-il jeté l'ancre, qu'un obstacle inattendu vint causer à nos marins une cruelle déception, et leur faire éprouver pendant quelque temps le supplice de Tantale. Écoutons le récit de Bougainville.

« A peine avons-nous jeté l'ancre, que deux soldats hollandais, sans armes, dont l'un parlait français, vinrent à bord me demander, de la part du résident du comptoir, quels motifs nous attiraient dans ce port, lorsque nous ne devons pas ignorer que l'entrée n'en était permise qu'aux seuls vaisseaux de la compagnie hollandaise. Je renvoyai avec eux un officier pour déclarer au résident que la nécessité de prendre des vivres nous forçait à entrer dans le premier port que nous avons rencontré, sans nous permettre d'avoir égard aux traités qui interdisaient aux navires étrangers la relâche dans les ports des Moluques, et que nous sortirions aussitôt qu'il nous aurait fourni les secours dont nous avons un besoin indispensable. Les deux soldats revinrent peu de temps après pour me communiquer un ordre signé du gouverneur d'Amboine, duquel le résident de Bourou dépend directement, par lequel il est expressément défendu à celui-ci de recevoir dans son port aucun vaisseau étranger. Le résident me pria en même temps de lui donner par écrit une déclaration des motifs de ma relâche, afin qu'elle pût justifier aux yeux de son supérieur, auquel il l'enverrait, la conduite qu'il était obligé de tenir en nous recevant ici. Sa demande était juste, et j'y satisfis en lui donnant une déposition signée, dans laquelle je déclarais qu'étant parti des îles Malouines, et voulant aller dans l'Inde en passant

par la mer du Sud, la mousson (1) contraire et le défaut de vivres nous avaient empêchés de gagner les îles Philippines, et forcés de venir chercher au premier port des Moluques des secours indispensables, secours que je le sommais de me donner en vertu du titre le plus respectable, l'humanité.

« Dès ce moment il n'y eut plus de difficulté ; le résident, en règle vis-à-vis de sa compagnie, fit contre fortune bon cœur, et il nous offrit ce qu'il avait d'un air aussi libre que s'il eût été maître chez lui. Vers les cinq heures je descendis à terre avec plusieurs officiers pour lui faire une visite. Malgré le trouble que devait lui causer notre arrivée, il nous reçut à merveille. Il nous offrit même à souper, et certes nous l'acceptâmes. Le spectacle du plaisir et de l'avidité avec lesquels nous le dévorions, lui prouva mieux que nos paroles que ce n'était pas sans raison que nous criions la faim. Tous les Hollandais en étaient en extase ; ils n'osaient manger, dans la crainte de nous faire tort. Il faut avoir été marin et réduit aux extrémités que nous éprouvions depuis plusieurs mois, pour se faire une idée de la sensation que produit la vue de salades et d'un bon souper sur des gens en pareil état. Ce souper fut pour moi un des plus délicieux instants de mes jours, d'autant que j'avais envoyé à bord des vaisseaux de quoi y faire souper tout le monde aussi bien que nous. »

Après six jours de relâche dans ce port, pendant lesquels on embarqua des provisions fraîches de toutes sortes et d'une excellente qualité, les navires remirent à la voile et se rendirent à Batavia, où ils séjournèrent quelque temps. De là Bougainville se dirigea sur l'île de France, puis revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance, l'île Sainte-Hélène et l'Ascension, et il arriva à Saint-

(1) On nomme *mousson* un vent réglé, périodique, de la mer des Indes, qui souffle six mois du même côté et les six autres mois du côté opposé.

Malo le 16 mars 1769, après un voyage qui avait duré vingt-huit mois. Malgré les fatigues, les privations et les maladies qu'avait éprouvées son équipage pendant une si longue navigation, il n'avait perdu que sept hommes sur deux cent quatorze qui s'étaient embarqués. Sa conserve *l'Étoile*, qui rentra en France un mois après *la Boudeuse*, sur cent vingt hommes d'équipage, n'en avait perdu que deux de maladie.

Ainsi Bougainville eut l'honneur d'être le premier capitaine français qui eût fait le tour du monde ; mais ce qui lui assure un tout autre titre à l'immortalité, c'est d'avoir signalé à la géographie plusieurs terres entièrement inconnues avant lui, et dont quelques-unes forment des archipels importants.

Bougainville publia, deux ans après son retour, une relation de son voyage, sous ce titre : *Voyage autour du monde sur la frégate du roi LA BOUDEUSE et la flûte L'ÉTOILE*. Cette relation, écrite d'un style animé, gracieux et plein de mouvement, compléta le succès de cette expédition. Elle fut presque immédiatement traduite en anglais et en allemand. Une des particularités de ce récit, c'est que le caractère de l'auteur s'y trouve peint au naturel ; on y reconnaît le marin intrépide qui ne s'étonne d'aucun danger, et s'est presque fait un jeu de les surmonter. Partout on remarque la même bonté et le même enjouement qui lui ont fait des amis de tous ceux qui ont vécu avec lui. Il avait toujours su maintenir ses équipages dans la joie, au milieu des plus grands périls et des plus grandes privations. On trouvait aussi un charme dans les détails neufs, précis, curieux, que Bougainville rapportait des pays qu'il avait visités, et dans la manière claire dont il les présentait, avec l'accent de la vérité et un style simple et gracieux. En le lisant, on est à chaque instant frappé du tact particulier qu'il avait pour l'observation. Dès qu'il arrive dans un pays, il l'envisage sous

tous les aspects : le climat, le sol, ses productions, ses habitants, le caractère de la société, tout est peint avec tant de vérité, en traits si saillants, qu'on s'en fait sur-le-champ une représentation vivante. Les cartes qui accompagnent sa relation, et qu'il a dressées pendant son voyage, n'ont pas, il est vrai, la perfection de celles qui ont été faites depuis ; elles méritent cependant de grands éloges, parce qu'elles sont ce qu'il était possible de faire de mieux avec les moyens qu'il avait à sa disposition. On ne doit pas oublier que l'usage d'une foule d'instruments de précision, et entre autres des montres marines, n'avait pas encore été introduit, et que par conséquent il n'avait aucun moyen d'observer la longitude en pleine mer. Le contre-amiral d'Entrecasteaux a visité plusieurs lieux dont Bougainville avait levé les cartes, et il rend souvent hommage à l'exactitude des positions en latitude fixées par lui, et à la justesse de ses remarques.

Cette campagne, qui le place au rang des premiers navigateurs, ne fait pas moins d'honneur à son humanité. Nous avons vu déjà que les soins qu'il prit de ses équipages prévinrent les maladies contagieuses. Dans ses communications avec les sauvages, il parvint facilement à se concilier leur amitié, et il usa des plus grands ménagements lorsqu'il s'agit de réprimer les excès. On peut en juger par le trait suivant : « En visitant les côtes de la Nouvelle-Guinée, quelques pirogues s'avancèrent auprès de la *Boudeuse* ; on fit quelques présents aux hommes qui les montaient ; ceux-ci, après les avoir reçus, firent signe qu'ils allaient chercher des noix de coco ; on leur répondit dans le même langage qu'on les recevrait avec plaisir. Ils s'éloignèrent aussitôt ; mais, dit Bougainville, à peine furent-ils à vingt pas, qu'un de ces hommes perfides tira sur nous une flèche qui heureusement n'atteignit personne. Ils fuirent ensuite à force de rames : *nous étions trop forts pour les poursuivre.* »

Trente ans après son départ de l'île Bourou, les Français de l'expédition de l'amiral d'Entrecasteaux y virent deux vieillards qui l'avaient connu, et qui ne purent s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement lorsqu'ils entendirent prononcer son nom. C'est cette affection qu'il inspirait aux sauvages qui détermina un des insulaires de Taïti à l'accompagner en France. Voici comment Bougainville raconte l'embarquement du jeune Aotourou :

« Dès l'aube du jour, lorsqu'ils (les Taïtiens) s'aperçurent que nous mettions à la voile, Ereti (un des chefs de l'île) avait sauté seul dans la première pirogue qu'il avait trouvée sur le rivage, et s'était rendu à bord. En y arrivant, il nous embrassa tous ; il nous tenait quelques instants entre ses bras, versant des larmes et paraissant très-affecté de notre départ. Peu de temps après, la grande pirogue vint à bord chargée de rafraichissements de toute espèce ; ses femmes étaient dedans, et avec elles ce même insulaire qui le premier jour de notre atterrissage était venu s'établir à bord de *l'Étoile*. Ereti fut le prendre par la main et il me le présenta, en me faisant entendre que cet homme, dont le nom est Aotourou, voulait nous suivre, et me priant d'y consentir. Il le présenta ensuite à tous les officiers, chacun en particulier, disant que c'était son ami qu'il confiait à ses amis, et il nous le recommanda avec les plus grandes marques d'intérêt. On fit encore à Ereti des présents de toute espèce ; après quoi il prit congé de nous et fut rejoindre ses femmes, lesquelles ne cessèrent de pleurer tout le temps que la pirogue fut le long du bord. Il y avait aussi dedans une jeune et jolie fille que l'insulaire qui venait avec nous fut embrasser. Il lui donna trois perles qu'il avait à ses oreilles, et malgré les larmes de cette jeune fille, son épouse ou sa fiancée, il s'arracha de ses bras et remonta dans le vaisseau. Nous quittâmes ainsi ce bon peuple, et je ne fus pas moins surpris du chagrin que leur causait notre départ

que je l'avais été de leur confiance affectueuse à notre arrivée. »

Bougainville emmena le jeune insulaire à Paris, où il resta onze mois. Il devint pendant ce temps un objet de curiosité bienveillante de la part des uns, indiscrette ou futile de la part des autres. Parmi le grand nombre de personnes qui ont désiré le voir, il remarquait facilement ceux qui lui voulaient du bien, et son cœur reconnaissant ne les oubliait pas ; car la reconnaissance et l'affection étaient un besoin de son cœur. Il aimait Bougainville avec une tendresse toute filiale, et, pour lui prouver son attachement, il voulut changer son nom pour le sien, et il se fit appeler Poutavery, seule manière dont il pouvait prononcer le nom de Bougainville.

Au mois de mars 1770, Aotourou ou Poutavery partit pour l'île de France, dont le gouverneur et l'intendant devaient, d'après les ordres du ministre, le renvoyer à Taïti sur un navire armé, partie aux frais de l'État, partie aux frais de Bougainville. Il arriva en très-bonne santé à l'île de France, au mois d'octobre suivant. Après un séjour de quelques mois dans cette île, M. Poivre, l'intendant, le fit embarquer sur un navire chargé de présents pour sa famille et pour les chefs taïtiens, et, en outre, d'outils, d'instruments de fer de toute espèce, de graines de blé, de riz, de légumes, etc., de bestiaux, de chevreaux et d'une foule d'autres objets qu'on jugea devoir être utiles à ces peuples.

En quittant l'île de France, le bâtiment se rendit à Madagascar, où il devait compléter son chargement. Pendant cette courte traversée, Aotourou, qui jusque-là avait joui d'une santé parfaite, tomba malade ; on reconnut bientôt tous les symptômes de la petite vérole, et au bout de quelques jours il succomba à cette terrible maladie. Le bâtiment, dont l'expédition devenait sans objet, retourna à l'île de France, où il fut désarmé.

CHAPITRE X

Mariage de Bougainville. — Sa vie dans la retraite. — Révolte des colonies anglo-américaines contre la Grande-Bretagne. — Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique. — Ils demandent et obtiennent l'alliance de la France. — Déclaration de guerre de l'Angleterre contre la France. — Bougainville reprend du service dans l'armée navale. — A la suite de la première campagne, Bougainville est nommé chef d'escadre (contre-amiral). — Ses campagnes sous le comte de Grasse. — Combat de Bougainville contre l'amiral Hood. — Bougainville contribue à la prise de Tabago. — Sa conduite brillante au combat naval du 5 septembre. — La flotte de l'amiral de Grasse contribue à la capitulation de lord Cornwallis, et à la reddition d'Yorktown et de Gloucester. — Indépendance des États-Unis assurée. — Retour de Grasse aux Antilles. — Prise de l'île de Saint-Christophe. — Ruse de l'amiral Hood, maladroite de l'amiral de Grasse. — L'amiral Rodney rejoint l'amiral Hood. — De Grasse tente de se réunir à la flotte espagnole. — Bataille navale du 12 avril 1782 perdue par de Grasse. — Conduite de Bougainville pendant la bataille. — Il rallie avec Vaudreuil les débris de notre flotte et la conduit à Saint-Domingue. — Paix entre la France et l'Angleterre. — Retour de Bougainville en France. — Il est nommé maréchal de camp. — Il projette une expédition au pôle nord. — Le ministre Brienne s'y oppose. — Bougainville est nommé commandant de l'armée navale de Brest révoltée (1790); il ne peut réussir à la faire rentrer dans l'ordre. — Il donne sa démission. — Son dévouement à la personne de Louis XVI. — Il est arrêté comme suspect. — Rendu à la liberté, il est nommé membre de l'Institut. — Napoléon I^{er} le nomme sénateur. — Mort de Bougainville, le 31 août 1811.

Au retour de son voyage de circumnavigation, Bougainville prit enfin un peu de repos, qu'il avait bien gagné par quatorze à quinze ans de fatigues continuelles dans la guerre et dans ses voyages maritimes. Pendant dix ans il vit dans la retraite, et son nom, qui vient d'acquérir une immense renommée comme navigateur, ne figure plus parmi les officiers supérieurs pourvus d'emplois actifs

dans l'armée de terre ou de mer. Du reste, quand on connaît Bougainville, on se figure aisément que ce repos chez lui n'était pas de l'oisiveté. Et ce fut pendant les premières années après son retour qu'il écrivit la relation de son voyage, dont la première édition parut en 1771, in-4° ; la seconde, publiée en deux volumes in-8°, parut l'année suivante. Une correspondance active, des recherches et des travaux scientifiques ne cessèrent d'occuper ses loisirs.

Ce fut aussi vers ce temps qu'il songea à se marier. Il avait perdu son frère en 1763 ; son oncle était mort pendant son voyage autour du monde ; il ne lui restait plus de proche parent sur qui il pût reporter son affection ; il résolut de se créer une nouvelle famille, et, dans ce but, il épousa M^{lle} de Montendre, d'une naissance distinguée, et qui passait pour une des plus belles et des plus aimables personnes de son temps.

Pendant les dernières et tristes années du règne de Louis XV, Bougainville vécut de plus en plus dans la retraite, cherchant dans l'étude et dans la vie de famille une distraction à l'indignation et à la douleur que lui causait l'état de honte et d'affaissement dans lequel était tombé le gouvernement de la France. Aussi, avec quel transport de joie il salua, au 10 mai 1774, l'aurore d'un nouveau règne, et l'avènement d'un prince qui ramenait avec lui la vertu sur le trône ! Cependant il laissa la foule des ambitieux et des courtisans solliciter les faveurs du jeune roi ; il continua de se tenir à l'écart, résolu de n'offrir ses services que quand le moment serait venu de le faire d'une manière utile pour son pays.

Dans sa retraite, Bougainville suivait avec le plus vif intérêt l'agitation qui régnait en ce moment dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et qui tendait à opérer leur séparation complète de la métropole. Le dissentiment entre ces colonies et la mère patrie avait commencé immédiatement après la paix de 1763, qui avait définitive-

ment cédé le Canada à l'Angleterre. Dans cette guerre, dont nous avons raconté les principaux événements, les Anglo-Américains avaient énergiquement combattu et fait de grands sacrifices en hommes et en argent. Ils avaient acquis des connaissances dans l'art militaire et pris confiance dans leurs propres forces. Des idées d'indépendance commencèrent à germer dans le sein de ces colonies, et elles n'obéirent plus qu'avec répugnance aux restrictions qu'il plaisait au parlement anglais d'imposer à leur commerce. Dès 1764, une *Déclaration des droits de l'homme* fut formulée dans la Nouvelle-Angleterre, et plusieurs provinces résistèrent aux nouveaux impôts que l'Angleterre voulait établir. Des troubles eurent lieu en 1767, en 1770, en 1774. En 1775, les hostilités éclatèrent ouvertement; vingt mille Américains assiégèrent le général Gage dans Boston; tous les *comtés* ou provinces se soulevèrent, et Washington fut nommé généralissime des troupes américaines. Enfin les Américains, ayant appris que la Grande-Bretagne envoyait des troupes étrangères pour les soumettre, et qu'elle interceptait leur commerce et s'emparait de leurs navires, repoussèrent tout esprit de conciliation, et le 4 juillet 1776, date mémorable, le congrès rassemblé à Philadelphie proclama la *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique*, rédigée par Franklin, Jefferson, John Adams, etc.

Il fallut alors vaincre ou périr. La guerre se fit avec une violence sans égale, comme cela arrive toujours dans les guerres civiles. Les succès furent longtemps balancés, et il est douteux que les Américains, réduits à leurs propres forces, eussent triomphé de leurs puissants ennemis; mais ils implorèrent l'assistance de l'ancienne rivale de l'Angleterre, de la France; et celle-ci, en apportant son épée dans la balance, la fit pencher en faveur de ses nouveaux alliés.

Le 6 février 1778, le gouvernement français reconnut

l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et signa un traité de commerce et d'alliance avec eux.

En apprenant la conclusion d'un pareil traité, l'Angleterre, comme on s'y attendait, déclara la guerre à la France. Les hostilités commencèrent aussitôt sur mer. La marine française se releva dans cette guerre des échecs qu'elle avait subis dans la malheureuse guerre de Sept ans. Les d'Orvilliers, les d'Estaing, les Lamotte-Piquet, les Bougainville, soutinrent dignement l'honneur du pavillon français. Il ne saurait entrer dans notre cadre de raconter ici les expéditions de notre marine dans les diverses mers du globe pendant la guerre de l'indépendance américaine ; nous nous bornerons à parler des principales actions auxquelles prit part le héros de cette histoire.

Dès que la guerre fut déclarée, Bougainville reprit du service dans l'armée navale. Il reçut le commandement d'un vaisseau de ligne dans la flotte de M. d'Orvilliers, et se trouva à l'affaire du 27 juillet 1778, où les habiles manœuvres de l'amiral français forcèrent l'amiral anglais à se réfugier honteusement à Plymouth. Il prit part, l'année suivante, à la démonstration que la même flotte fit sur les côtes d'Angleterre, et qui jeta un instant la terreur sur le littoral britannique, où l'on craignait une descente des Français.

A la suite de cette campagne, Bougainville fut nommé chef d'escadre (contre-amiral), et c'est en cette qualité qu'il fit partie de la flotte envoyée de Brest à la Martinique, escortant un grand convoi, et si bien outillée qu'elle put faire le voyage en trente-six jours. Cette flotte était composée de vingt et un vaisseaux de ligne, commandés par le comte de Grasse, lieutenant général, vice-amiral. L'avant-garde était sous les ordres de Bougainville, qui avait arboré son pavillon sur le vaisseau *l'Auguste*. L'amiral anglais Hood essaya en vain, avec dix-huit vaisseaux, de fermer la baie de Fort-Royal à la flotte fran-

çaise. Bougainville, qui marchait en tête, attaqua vivement le vaisseau de l'amiral Hood ; celui-ci, après s'être défendu vaillamment, échappa, grâce à l'habileté de ses manœuvres, et se retira vers l'île d'Antigoa. Pendant ce temps-là, Grasse introduisit son convoi dans la baie, et renforça son escadre de quatre vaisseaux qui étaient bloqués dans cette rade (28-29 avril 1781).

La flotte française, laissant aller Hood, vint faire une fausse attaque sur Sainte-Lucie ; pendant ce temps Bougainville, avec son escadrille, avait jeté un corps de troupes françaises sur Tabago, la plus méridionale des îles sous le Vent. Quelques jours après, toute la flotte se porta du même côté avec de nouvelles troupes de débarquement. La garnison anglaise de Tabago capitula le 2 juin, sans que la flotte anglaise eût pu lui porter secours.

Au commencement de juillet, l'amiral de Grasse fit voile de la Martinique pour le Cap-Français de Saint-Domingue, y prit trois mille soldats de débarquement, franchit avec bonheur le double canal de Bahama, où s'engageaient rarement les flottes, et alla mouiller le 30 août à l'entrée de la Chesapeak, cette baie immense qui s'enfonce de quatre-vingts lieues au cœur des États-Unis. La flotte ferma cette baie, bloqua la rivière James, et débarqua trois mille Français qui se réunirent à l'armée de la Fayette.

Le 5 septembre, on signala une flotte anglaise : c'était l'escadre de New-York, sous l'amiral Graves, renforcée d'une partie de la flotte des Antilles aux ordres de Hood. De Grasse, sans attendre un bon nombre de ses matelots occupés à débarquer les soldats, alla au-devant des Anglais avec vingt-quatre vaisseaux de ligne contre vingt. L'amiral Graves, reconnaissant la force des Français, profita de l'avantage du vent pour éviter une action générale ; mais son avant-garde, commandée par Hood, ne put éviter l'avant-garde française, « que conduisait l'illustre navigateur Bougainville, et en fut fort maltraitée. » Un des vaisseaux an-

glais, près de couler, dut être abandonné de son équipage ; quatre autres furent à peu près désarmés. La nuit permit à Graves de se rallier et de se réparer. Il n'essaya pas de renouveler le combat, et reprit la haute mer, tandis que de Grasse retournait à son blocus, enlevant sur son chemin deux frégates anglaises qui tentaient de pénétrer dans la rivière d'York. De Grasse trouva, à la hauteur du cap Henry, à l'entrée de la baie de Chesapeak, l'escadre française de Rhode-Island que le comte de Barras venait mettre sous ses ordres. De Grasse eut alors trente-huit vaisseaux de ligne sous son pavillon, force qui interdisait à l'ennemi toute espérance d'un secours maritime (1).

Pendant son séjour dans la baie de Chesapeak, la flotte débarqua de l'artillerie de siège et des munitions, et facilita le transport des troupes des armées de Rochambeau et de Washington, qui assiégeaient Yorktown et Gloucester, sur les deux bords de la large rivière d'York, où s'était retiré lord Cornwallis, général en chef de l'armée anglaise. La tranchée fut ouverte devant Yorktown, dans la nuit du 6 au 7 octobre ; la nuit du 14, deux colonnes, l'une d'infanterie légère américaine, conduite par la Fayette, l'autre de grenadiers et de chasseurs français, aux ordres du maréchal de camp de Viomenil, enlevèrent à la baïonnette deux redoutes qui couvraient la gauche des lignes ennemies. La prise de ces redoutes rendait on ne peut plus critique la position de lord Cornwallis, qui ne pouvait plus espérer de secours par mer, puisque le seul point par où il eût pu en recevoir était occupé par la flotte de l'amiral de Grasse. Le 19, il capitula pour Yorktown, Gloucester et la flottille, et se rendit prisonnier de guerre avec sept mille soldats et mille matelots ; deux cent quatorze canons et une trentaine de bâtiments tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Un vaisseau de cinquante et

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIX, p. 531.

plusieurs autres navires avaient été brûlés. La flotte anglaise, renforcée jusqu'au nombre de vingt-sept vaisseaux, ne reparut, le 27 octobre, devant le cap Henry que pour recevoir la nouvelle de ce désastre, et fut trop heureuse elle-même d'échapper à de Grasse.

• Cet événement assurait désormais l'indépendance des États-Unis. Un long cri de joie retentit dans toute l'Amérique ; après Dieu, ce fut la France que tout un peuple salua comme l'auteur de sa délivrance.

Washington et la Fayette eussent voulu compléter la victoire en retenant près d'eux l'amiral de Grasse, pour les aider à chasser les Anglais de la Caroline du Sud et de la Géorgie. De Grasse ne crut pas pouvoir prolonger sa coopération et retourna aux Antilles. Il commença ses opérations par une tentative sur la Barbade, que les vents contraires firent échouer ; puis il envoya Bougainville débarquer Bouillé avec six mille hommes sur l'île de Saint-Christophe (11 janvier 1782). La faible garnison anglaise abandonna la ville de la Basse-Terre, chef-lieu de l'île, et les batteries de la côte, et se réfugia sur le morne fortifié de Brimstone-Hill, où les Français l'assiégèrent. La flotte anglaise de l'amiral Hood accourut de la Barbade au secours de Saint-Christophe. Elle n'avait que vingt-deux vaisseaux contre trente. De Grasse veut profiter de sa supériorité pour accabler l'ennemi. Il quitte la rade où il était embossé, et va aux Anglais. Hood recule, attire l'amiral français au large ; puis, par une manœuvre d'une grande habileté, il tourne la flotte française et va se porter dans cette même rade que de Grasse vient d'abandonner. De Grasse, furieux, tâche de réparer sa maladresse à force de témérité : il attaque deux fois Hood dans l'excellent poste que celui-ci lui a dérobé ; il est repoussé par deux fois, et la flotte anglaise débarque un corps de troupes qui s'efforce de secourir Brimstone-Hill. Par bonheur, le général des troupes de mer sait réparer la faute de l'amiral :

un petit détachement du corps de Bouillé bat les Anglais et les oblige à s'embarquer, et ce général, tout séparé qu'il est de la flotte, continue vigoureusement le siège et force la garnison de capituler sous les yeux de l'amiral Hood (13 février).

Hood, pris entre la flotte française et les batteries que Bouillé faisait dresser sur les hauteurs qui dominant la rade, était perdu sans une nouvelle faute de l'amiral français. De Grasse eut l'imprudence de quitter son mouillage pour aller chercher des vivres, au lieu d'y envoyer ses frégates. Hood, la nuit, coupa ses câbles et s'échappa. Quand de Grasse revint le lendemain à son mouillage, il était hors de vue.

L'amiral Hood, si habilement échappé à de Grasse, fut rejoint par une escadre amenée d'Europe par Rodney, et celui-ci, en prenant le commandement en chef, avait trente-huit vaisseaux de ligne sous son pavillon. Les Français, réunis aux Espagnols, devaient être encore très-supérieurs, et leur plan était d'aller attaquer la Jamaïque avec cinquante vaisseaux et de nombreuses troupes de débarquement rassemblées à la Martinique, à Saint-Domingue et à Cuba.

Il fallait, avant tout, opérer sur les côtes de Saint-Domingue la jonction entre la flotte française et la flotte espagnole. Jusque-là l'intérêt capital des Français était d'éviter la bataille, comme l'intérêt des Anglais était de la livrer. De Grasse mit à la voile du Fort-Royal de la Martinique le 8 avril, avec trente et un vaisseaux de ligne, deux de cinquante canons et un convoi de cinquante voiles. Bougainville commandait toujours l'avant-garde ou la première escadre; Vaudreuil, le fils de l'ancien gouverneur du Canada, avait sous ses ordres la troisième escadre ou l'arrière-garde; le corps de bataille était directement commandé par l'amiral de Grasse, qui avait arboré son pavillon sur la *Ville de Paris*, vaisseau de cent dix canons.

Bougainville montait *l'Auguste*, et Vaudreuil *le Triomphant*, chacun de quatre-vingts canons.

De Grasse se dirigea vers le canal qui sépare la Dominique de la Guadeloupe, pour débouquer au vent des îles. Rodney, qui l'observait de Sainte-Lucie, se met à sa poursuite. Les Français s'éloignent, favorisés par une brise dont l'avant-garde anglaise seule peut profiter contre eux. De Grasse ne résiste pas à la tentation d'atteindre cette avant-garde, et de prendre sa revanche sur Hood qui la commandait. La division de Hood est, en effet, assez maltraitée, mais non point accablée, et, lorsque le centre anglais parvint à lui porter secours, de Grasse se décide à éviter un engagement général. Il y réussit (9 avril). Rodney emploie la nuit à se rallier et à se réparer. De Grasse fait filer son convoi sous l'escorte des deux vaisseaux de cinquante, et poursuit sa route, laissant à la Guadeloupe deux vaisseaux de soixante-quatre, séparés ou obligés de relâcher par accidents de mer. Le 11 avril, on est presque hors de la vue des ennemis ; rien ne paraissait alors pouvoir contrarier sa jonction avec les Espagnols, lorsque dans la nuit du 10 au 11 un de ses vaisseaux, *le Zélé*, de soixante-quatorze, se trouve endommagé par un maladroit abordage, s'attarde et ne peut plus suivre l'armée. Au lieu de le faire relâcher à une des îles françaises, dont on était fort près, ou même de le brûler après avoir fait recueillir l'équipage par ses frégates, l'amiral eut l'inconcevable imprudence de virer de bord et de se porter à son secours avec toute sa flotte. Rodney sut mettre à profit cette faute inconcevable, et avec ses trente-huit vaisseaux il attaqua vigoureusement la flotte française, qui n'en avait plus que vingt-huit.

Le 12 avril (journée fatale pour notre marine), à sept heures du matin, le feu fut engagé sur toute la ligne. Les Français montrèrent un inébranlable courage, et, jusque vers midi, soutinrent la lutte sans désavantage marqué.

Rodney parvint enfin, par la supériorité de ses manœuvres, à couper leur ligne et à gagner le vent. Dès lors le désordre fut sans remède : chaque vaisseau français n'eut plus qu'à se défendre en désespéré au poste où l'avaient jeté les hasards du combat et de la mer. Encore plusieurs vaisseaux de l'escadre de Bougainville, tombés sous le vent, se trouvèrent-ils à peu près dans l'impossibilité de prendre part aux efforts désespérés de leurs compagnons d'armes. Il en fut de même de l'escadre de Vaudreuil. Le nombre devait l'emporter. Trois vaisseaux de soixante-quatorze et un de soixante-quatre sont pris, après avoir perdu presque tous leurs officiers et une grande partie de leurs équipages. Bougainville sauve un cinquième navire près de succomber ; mais personne, malgré de généreux efforts, ne peut secourir efficacement de Grasse, qui, monté sur son magnifique vaisseau *la Ville de Paris*, lutte jusqu'au soir avec furie contre quatre vaisseaux anglais qui l'écrasent de leurs feux combinés. Enfin, à six heures du soir, un cinquième adversaire vient achever l'amiral français : c'était l'amiral Hood. L'imprudent et infortuné de Grasse amène enfin son pavillon. Il combattait depuis près de douze heures, et n'avait plus sur le pont de son vaisseau que trois hommes sans blessures ; il avait le malheur d'être un des trois. Il s'était montré, dans cette fatale campagne, le plus brave des soldats et le plus incapable des chefs (1).

La nuit mit fin à la bataille. Le gros de la flotte, rallié par Bougainville et Vaudreuil, gagna la haute mer, puis Saint-Domingue, sans être inquiété par la flotte anglaise, qui avait elle-même beaucoup souffert et avait besoin de se remettre en ordre et de se réparer.

Les deux vaisseaux de soixante-quatre qui avaient relâché à la Guadeloupe, ayant repris la mer sans avoir des

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. XIX, p. 344 et 345.

nouvelles du combat, tombèrent dans l'escadre de Hood et portèrent à sept le nombre de nos vaisseaux perdus dans cette fatale journée. D'ailleurs les trophées de leur triomphe ne profitèrent guère aux Anglais. Un des vaisseaux capturés, *le César*, sauta dans la nuit qui suivit la bataille, avec son équipage et les Anglais qui l'occupaient. Le vaisseau amiral *la Ville de Paris*, avait été si maltraité pendant le combat, qu'il coula, ainsi qu'un autre navire capturé, dans le trajet des Antilles en Angleterre. Un quatrième, moins endommagé, et que les Anglais avaient armé et dénationalisé, fut coulé par deux frégates françaises ; un cinquième périt par un coup de mer. Il ne resta guère aux vainqueurs de trophée que l'amiral captif, qu'ils expédièrent à Londres, où les Anglais, rendant hommage à sa bravoure, l'accueillirent avec la plus grande distinction.

Cette victoire, quelque décisive qu'elle fût, n'eut d'autre effet que de consoler un peu l'amour-propre anglais si rudement froissé dans les campagnes précédentes ; mais elle n'exerça aucune influence sur le résultat des événements. Les États-Unis étaient décidément perdus pour l'Angleterre. La guerre ne s'y faisait plus que d'une manière languissante, et les Anglais ne combattaient plus que pour obtenir les meilleures conditions de paix qu'il serait possible ; car déjà on commençait à négocier entre les puissances belligérantes. Les préliminaires de paix furent signés le 10 janvier 1783, et les traités définitifs, le 3 septembre suivant. Cette paix réparait en partie les calamités de celle de 1763.

La paix ramena Bougainville dans sa patrie ; on lui donna le titre de maréchal de camp, avec l'offre d'un commandement dans l'armée de terre. Mais le goût des expéditions maritimes l'emportait chez lui sur celui de la stratégie et des manœuvres d'infanterie ou de cavalerie. De même qu'après la paix de 1763 il avait voulu utiliser ses loisirs dans un voyage de découvertes, maintenant il

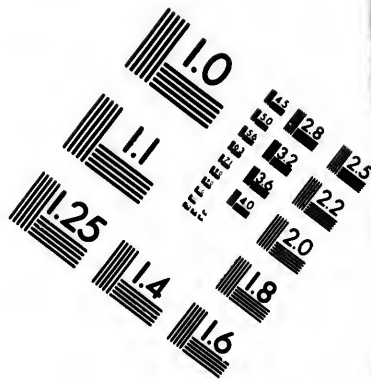
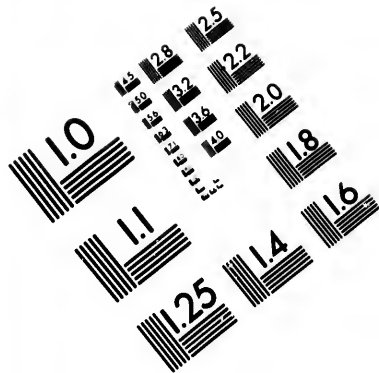
rêvait un voyage au pôle nord, et il se mit sérieusement à tracer le plan de cette longue et périlleuse entreprise. Lorsque tous ses préparatifs furent terminés, il adressa un mémoire sur ce sujet au ministre de la marine. Le comte de Brienne venait d'être appelé à ce ministère. Il fit venir Bougainville, l'entretint de son projet, lui objecta qu'il n'y avait pas de fonds pour l'exécution d'une pareille entreprise, et lui en parla dans des termes qui pouvaient donner à croire qu'il regardait ce voyage, sollicité par Bougainville, comme le caprice d'un marin curieux de nouvelles aventures. Bougainville, indigné du ton dédaigneux du ministre, lui répondit : « Pensez-vous donc, Monsieur, que ceci soit pour moi une abbaye? »

Le voyage n'eut pas lieu; Bougainville s'en consola en se livrant à l'étude et à l'éducation de ses enfants.

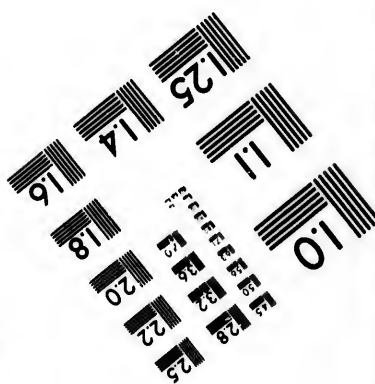
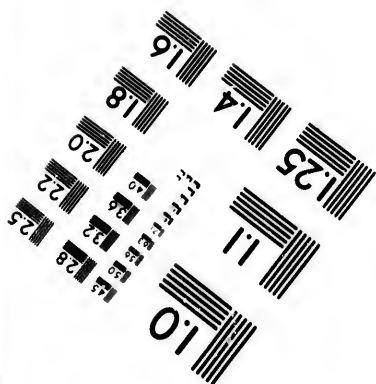
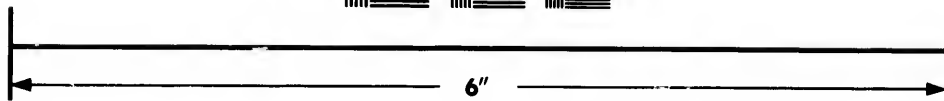
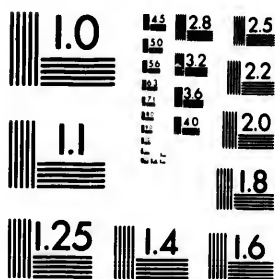
Cependant la Société royale de Londres, avec laquelle Bougainville avait renoué ses relations depuis le rétablissement de la paix, ayant entendu parler de ce projet auquel Bougainville avait été forcé de renoncer, lui fit demander le travail qu'il avait préparé pour ce voyage, dans lequel l'astronome Cassini devait l'accompagner; il l'envoya à cette société. Il avait déterminé deux routes, indiquées sur son plan par route A et route B, et donnait la préférence à la dernière. Le capitaine Phipps, appelé ensuite lord Mulgrave, qui entreprit le voyage, suivit la première et ne put aller au delà du 80° degré.

Tandis que Bougainville se livrait à ces travaux scientifiques, la révolution éclatait et bientôt menaçait de détruire l'ancienne société de fond en comble. En 1790, l'armée navale de Brest, commandée par M. d'Albert de Rions, se révolta contre ses chefs. Personne ne parut plus propre que Bougainville à calmer le trouble qui s'était manifesté; il fut, en conséquence, nommé au commandement général de cette armée. Mais, dans ces temps de délire, les hommes, égarés par les passions, n'étaient plus





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

capables de se rendre à la voix qui les rappelait à leurs devoirs. Bougainville ne put les faire rentrer dans l'ordre. Alors, jugeant qu'il ne pouvait plus être utile dans la carrière qu'il avait si honorablement parcourue pendant quarante ans, il quitta le service pour ne plus s'occuper que de sciences.

Après la retraite du ministre de la marine, de Fleurieu, Louis XVI offrit ce ministère à Bougainville ; mais celui-ci le refusa, tout en manifestant le plus vif attachement à ce prince infortuné ; car si, au temps de la prospérité, on ne l'avait jamais vu à la cour solliciter les faveurs du maître, au temps de la disgrâce, il se montra le fidèle courtisan du malheur. Du 20 juin au 10 août, il resta constamment parmi les défenseurs dévoués de la personne de Louis XVI. Après la chute du trône, il se retira de nouveau dans la solitude, cherchant dans l'obscurité et l'étude un adoucissement à la douleur que lui causaient les maux qui affligeaient la patrie ; mais il ne put échapper à la fureur des démagogues de l'époque : il fut arrêté comme suspect, jeté dans les prisons, d'où il ne serait sorti que pour monter sur l'échafaud, si le 9 thermidor et la chute de Robespierre n'étaient venus le rendre à la liberté.

En 1796, il fut élu membre de l'Institut, dans la section de géographie, et bientôt après il fut nommé membre du bureau des longitudes ; il n'a pas cessé de participer aux travaux de ces deux sociétés savantes, et y a toujours joui de la considération que mérite le savoir, quand il est réuni à de grands services rendus à la patrie. Il a fourni à l'ancien recueil de l'Institut, section des sciences morales et politiques, les deux mémoires suivants : 1^o *Essai historique sur les navigations anciennes et modernes dans les hautes latitudes septentrionales* ; 2^o *Notice historique sur les sauvages de l'Amérique septentrionale* (Académie des sciences morales et politiques, t. III).

Dès la création du sénat conservateur, il y fut placé par

Napoléon I^{er}. Il se faisait encore remarquer, au milieu des hommes de tous les âges, par sa gaieté et cet enjouement qui ne l'a jamais abandonné. Sa santé robuste avait résisté aux plus rudes épreuves. Il conserva les facultés de son esprit et sa bonne humeur jusqu'au dernier moment. Après dix jours d'une maladie violente, il mourut le 31 août 1811, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il a laissé deux fils, dont l'un est devenu contre-amiral et l'autre colonel d'infanterie.



FIN

1000

TABLE

INTRODUCTION

- I. Lettre de M. de Montanér à M. d'Arboulin. — II. Réponse de M. d'Arboulin. — III. L'entrevue. — IV. L'oncle et le neveu. 7

CHAPITRE I

Situation politique de la France, en 1754. — Les camps d'instruction. — Bougainville au camp de Sarrelouis. — Il devient aide de camp du général Chevert. — Après la levée du camp, on lui propose une place de secrétaire à l'ambassade de France à Londres; il accepte. — Ses études diplomatiques. 25

CHAPITRE II

Examen d'un diplomate. — Suites de cet examen. — Le seul défaut de Bougainville pour être diplomate. — Le bon oncle d'Arboulin et son *très-cher* neveu. — Bougainville à Londres. — Ses relations avec la société anglaise. — Il est reçu membre de la Société royale de Londres. 41

CHAPITRE III

Objet de la mission diplomatique du marquis de B***. — Causes des difficultés élevées entre la France et l'Angleterre. — Délimitation des possessions anglaises et françaises de l'Amérique du Nord. — Origine des établissements français et anglais dans cette partie du monde. — Cause des discussions élevées entre les colons français et les colons anglo-américains. — Inégalité de population et de richesse entre les colonies des deux nations. — Causes de cette différence. — Commencement des hostilités entre les colonies des deux nations. — Négociations diplomatiques à ce sujet. — Proposition du gouvernement français. — Réponse du gouvernement anglais. — Rupture des négociations. — Retour de l'ambassade en France. — Actes d'hostilité des Anglais sans déclaration de guerre. — Attaque du Canada par les Anglo-Américains. — Ils sont repoussés. 56

CHAPITRE IV

Pourquoi Bougainville préférerait l'état militaire à la diplomatie. — Son retour au camp de Richemont. — Il est nommé premier aide de camp de Chevert. — Il demande à faire partie de l'expédition prochaine pour

le Canada. — Comparaison de notre marine et de la marine d'Angleterre. — Activité du ministre de la marine française. — On menace les Anglais d'une descente dans leur île. — Effets de cette menace. — Bougainville est nommé capitaine de dragons et aide de camp du général marquis de Montcalm, chargé du commandement de l'armée française du Canada. — Son départ de Brest avec l'expédition destinée pour cette colonie. — Expédition contre Port-Mahon, qui empêche les Anglais d'inquiéter les autres petites escadres envoyées sur divers points. — Bougainville se lie d'amitié avec son nouveau général. — Détails sur M. de Montcalm. — Pendant la traversée, Bougainville, pour se distraire, étudie la navigation. — Les leçons de M. de Kervenn. 72

CHAPITRE V

Arrivée de l'escadre au Canada. — Aspect de Québec. — Débarquement. — Accueil des habitants. — Situation du Canada. — Délibération entre M. de Vaudreuil et M. de Montcalm. — Plan de campagne. — Expédition contre le poste d'Oswego. — Bougainville et le chasseur canadien dit le *Siffleur*. — Le *Nuage-Orangeux*. — Approche des Anglais. — L'embuscade. — Surprise d'un détachement anglais dans les défilés d'Oswego. 89

CHAPITRE VI

Opérations de Montcalm contre les forts; leur capitulation. — Félicitations de Montcalm à Bougainville; leur conversation. — La tactique des Américains et la tactique européenne. — Présentation de Darneau et du *Nuage-Orangeux* à Montcalm. — Présents que celui-ci leur fait. — Résultats de l'expédition d'Oswego. — Retour à Québec. — Joie publique augmentée par la nouvelle de la prise de Port-Mahon. — Fureur des Anglais. — Ils condamnent à mort leur amiral. — Fléaux qui ravagent le Canada: famine et maladie contagieuse. — Embarras de Montcalm. — Expédition proposée par M. de Vaudreuil contre le fort Johnson. — Difficultés qu'elle présente. — Bougainville est chargé de cette expédition. — Succès qu'il obtient. — Il est nommé maréchal des logis du principal corps d'armée. 106

CHAPITRE VII

Causes qui empêchent la France d'envoyer des secours au Canada. — Le gouvernement français s'engage imprudemment dans une guerre continentale. — Montcalm et Vaudreuil demandent inutilement des secours à la France. — Les Anglais changent leur plan d'attaque contre le Canada. — Ils attaquent Louisbourg. — Déroute de leur flotte. — Envoi de quinze cents hommes au Canada au lieu de cinq mille que demandait Montcalm. — Campagne de 1757. — Prise du fort William-Henry par Montcalm. — Souffrances causées par la disette. — Habitants et soldats rationnés. — Succès sur mer et au Canada, revers en Allemagne. — Efforts des Anglais. — Comparaison des forces maritimes de la France

et de l'Angleterre. — Envoi de vingt vaisseaux de ligne et de douze mille soldats anglais au Canada. — Faibles envois de la France. — La plupart tombent au pouvoir des Anglais. — Les Anglais commencent, dans la campagne de 1758, la plus formidable attaque qu'ils aient tentée contre le Canada. — Siège de Louisbourg par l'amiral Boscawen. — Défense héroïque de cette place; elle est forcée de capituler. — Le Canada continental est assailli de tous côtés. — Les Français tentent une défense énergique. — Mission dont est chargé Bougainville. — Sa belle défense contre l'attaque d'un corps de vingt-cinq mille hommes. — Il rejoint Montcalm au camp retranché de Carillon, et repousse avec lui une vigoureuse attaque de l'armée d'Abercromby. — Nos succès partiels n'empêchent pas les progrès des Anglais. — Montcalm et Vaudreuil envoient Bougainville en France pour demander des secours. 121

CHAPITRE VIII

Voyage de Bougainville en France. — Il retrouve le comte de Fougères. — Il est présenté à M^{me} de Pompadour. — Son entrevue avec le duc de Choiseul, premier ministre. — Sa réponse au ministre. — Crainte d'une disgrâce. — Conseils de M. de Fougères. — Explication de la conduite du duc de Choiseul. — M. de Fougères se charge d'apaiser le ministre. — Arrangements satisfaisants. — Bougainville, présenté au roi, en reçoit le brevet de colonel et la croix de Saint-Louis. — Son retour au Canada. — Il est nommé commandant des grenadiers et des chasseurs canadiens réunis. — Tristes auspices sous lesquels s'ouvre la nouvelle campagne. — Abandon de la mère-patrie. — Lettre du maréchal de Belle-Isle. — Fermeté inébranlable des Canadiens. — Invasion du Canada sur quatre points différents. — Moyens opposés par les Français contre cette quadruple invasion. — Attaque de la flotte anglaise contre Québec. — Tentative de l'armée anglaise contre le camp retranché de Montcalm. — Elle est énergiquement repoussée. — Succès des Anglais sur d'autres points. — Résistance opiniâtre des Français. — Échec éprouvé par Bougainville. — Nouvelle attaque du général Wolfe contre la rive gauche de Saint-Laurent. — Bataille de Québec. — Montcalm et Wolfe sont tués au commencement de l'action. — Les Français perdent la bataille. — Le gouverneur et Bougainville rallient les troupes. — Funérailles de Montcalm. — Tentative pour délivrer Québec. — Reddition de cette place aux Anglais. — Attaque des Français pour reprendre cette ville. — Le 8 septembre, le marquis de Vaudreuil signe un traité pour remettre le Canada à l'Angleterre. 135

CHAPITRE IX

Retour de Bougainville en France. — Sa liaison avec un officier de la marine anglaise. — Étude qu'il fait de cette marine. — Il est nommé aide de camp du comte de Choiseul-Stainville. — Sa conduite à l'armée d'Allemagne. — Récompense qui lui est accordée. — Après la signature de la paix, il fonde un établissement aux îles Malouines. — Il est nommé

capitaine de vaisseau. — Description des îles Malouines et de l'établissement fondé par Bougainville. — Prise de possession solennelle de ces îles. — Jalousie de l'Angleterre. — L'Espagne réclame la souveraineté de ces îles. — Elles lui sont rétrocédées moyennant une indemnité payée aux fondateurs. — Il est chargé de remettre les Malouines à l'Espagne. — Il forme le projet d'un voyage de circumnavigation. — Le gouvernement accueille ce projet, et lui donne pour l'exécuter le commandement de la frégate *la Boudeuse* et de la flûte *L'Étoile*. — Remise des îles Malouines. — Analyse de son voyage autour du monde par le détroit de Magellan, le grand Océan, jusqu'à son arrivée aux Moluques. — Retour en Europe par Batavia, l'île de France, le cap de Bonne-Espérance, etc. — Relation qu'il publie de ce voyage. — Succès qu'elle obtient. — Détails sur un jeune insulaire de Taïti ramené en France par Bougainville. 154

CHAPITRE X

Mariage de Bougainville. — Sa vie dans la retraite. — Révolte des colonies anglo-américaines contre la Grande-Bretagne. — Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique. — Ils demandent et obtiennent l'alliance de la France. — Déclaration de guerre de l'Angleterre à la France. — Rougainville reprend du service dans l'armée de France. — A la suite de la première campagne, Bougainville est nommé chef d'escadre (contre-amiral). — Ses campagnes sous le comte de Grasse. — Combat de Bougainville contre l'amiral Hood. — Bougainville contribue à la prise de Tabago. — Sa conduite brillante au combat naval du 5 septembre. — La flotte de l'amiral Grasse contribue à la capitulation de lord Cornwallis, et à la reddition d'Yorktown et de Gloucester. — Indépendance des États-Unis assurée. — Retour de Grasse aux Antilles. — Prise de l'île de Saint-Christophe. — Ruse de l'amiral Hood, maladresse de l'amiral de Grasse. — L'amiral Rodney rejoint l'amiral Hood. — De Grasse tente de se réunir à la flotte espagnole. — Bataille navale du 12 avril 1782 perdue par de Grasse. — Conduite de Bougainville pendant la bataille. — Il rallie avec Vaudreuil les débris de notre flotte et la conduit à Saint-Domingue. — Paix entre la France et l'Angleterre. — Retour de Bougainville en France. — Il est nommé maréchal de camp. — Il projette une expédition au pôle nord. — Le ministre Brienne s'y oppose. — Bougainville est nommé commandant de l'armée navale de Brest révoltée (1790); il ne peut réussir à la faire rentrer dans l'ordre. — Il donne sa démission. — Son dévouement à la personne de Louis XVI. — Il est arrêté comme suspect. — Rendu à la liberté, il est nommé membre de l'Institut. — Napoléon I^{er} le nomme sénateur. — Mort de Bougainville, le 31 août 1811. 174

ruines et de l'établis-
sion solennelle de ces
souveraineté
indemnité payée
Moluques à l'Espagne.
tion. — Le gouver-
le commande-
bile. — Remise des
monde par le détroit
aux Moluques. —
cap de Bonne-Espé-
Succès qu'elle
ramené en France

154

— Révolte des co-
ne. — Déclaration
demandent et ob-
er de l'Angleterre
vice dans l'armée
ville est nommé
sous le comte de
Hood. — Bougain-
brillante au combat
sse contribue à la
d'Yorktown et de
- Retour de Grasse
- Ruse de l'amiral
al Rodney rejoint
otte espagnole. —
e. — Conduite de
ndreuil les débris
ix entre la France
— Il est nommé
pôle nord. — Le
mé commandant
peut réussir à la
Son dévouement
suspect. — Rendu
Napoléon I^{er} le
1811.

174

